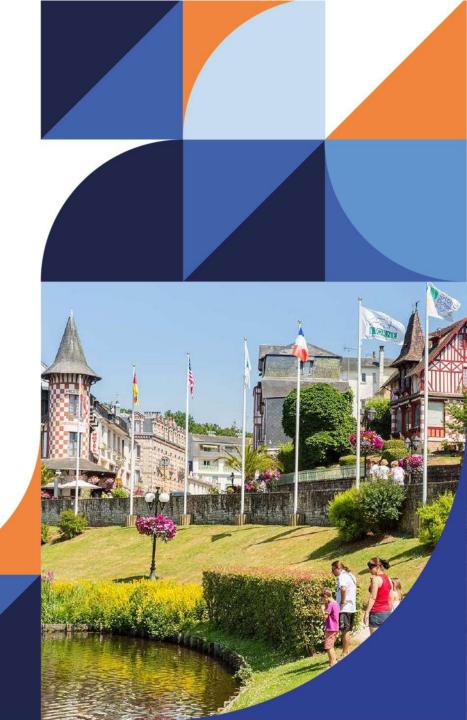


# TABLEAU DE BORD DES INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES DE LA REGION NORMANDIE

2017-2019

Mission réalisée par MKG Consulting pour Atout France et le CRT Normandie



MKG Consulting EMEA

5 rue de Dantzig - Paris +33 (0)1 70 36 01 36 welcome@mkg-group.com

### **Sommaire**



- I. Présentation du Tableau de Bord régional
- II. Les investissements touristiques en Normandie
  - II.1- Répartition géographique de l'investissement
  - II.2- Le poids de la Normandie en France
- III. Les hébergements touristiques
  - III.1- Investissement par mode d'hébergement
    - a. L'hôtellerie
    - b. Les résidences de tourisme (RT)
    - c. L'hôtellerie de plein air
    - d. Les villages de vacances
    - e. Les gîtes & meublés
    - f. Les résidences secondaires
  - III.2- Ensemble des hébergements touristiques
- IV. Les équipements touristiques
  - IV.1- Les investissements par type d'équipement
    - a. Les musées
    - b. Les autres sites de visite
    - c. Les casinos
    - d. Les parcs de loisirs
    - e. Le thermalisme et la thalassothérapie
    - f. Les parcs d'exposition et centres de congrès
    - g. Les golfs
    - h. Les ports de plaisance
    - i. Les Pistes cyclables
  - IV.2- Ensemble des équipements touristiques
- V. La Restauration
- VI. Annexes
  - IV.1- Engagement touristique
  - IV.2- Remerciements

#### **Articulation de la mission**



- ► En s'appuyant sur l'expérience du Tableau de Bord national des Investissements Touristiques d'Atout France, la présente mission vise à l'actualisation par MKG Consulting des travaux menés en 2017 sur les investissements touristiques en région Normandie.
- ► Comme pour les éditions précédentes, le programme de travail comprend les deux phases suivantes :
  - o Première évaluation des investissements touristiques :
    - Informations de cadrage : capacités d'hébergement au 1<sup>er</sup> janvier 2020, évolution des capacités d'hébergement depuis 2010, 2013 et 2016, comparaison avec la situation nationale,
    - Utilisation de l'étude nationale, des informations précédentes et de recherches ad'hoc pour ventiler les investissements pour chacune des anciennes régions administratives, pour chacun des départements et des zones touristiques.
  - o Consultation de professionnels régionaux du tourisme et rédaction du rapport final :
    - Consultation d'un panel de responsables d'équipements (centres de congrès et parcs d'exposition, parcs de loisirs...) ou d'entités participant au financement des investissements
    - · Validation des investissements d'hébergement auprès de responsables sectoriels,
    - Consultation d'acteurs publics des collectivités territoriales

### L'investissement : définition, intérêt et limites



- ► Création d'actifs corporels ou non utilisés pour la production répétée ou continue, pendant au moins 1 an.
  - > Inclut : les créations, extensions, modernisations et le gros entretien.
  - Exclut : échanges d'actifs préexistants (ex : l'achat et la vente de résidences secondaires)

Mesure en € courants.

- L'investissement d'aujourd'hui :
  - o dépend de **l'activité et des résultats des années récentes, des anticipations** des acteurs et de **l'évolution du cadre institutionnel** (réglementation, fiscalité, dispositifs d'aides etc.);
  - o définit à son tour les **potentialités et les limites de l'offre de demain**, notamment au niveau des territoires.
- L'investissement est sensible aux cycles conjoncturels et aux aléas, liés notamment aux gros projets. Il est plus difficile à évaluer que l'activité au niveau macro-économique et a fortiori au niveau des territoires et des secteurs spécifiques.

# Le champ de l'étude



#### Champ de l'étude

Le champ des investissements étudié est celui présenté en page 2 (sommaire), et exclut les investissements d'infrastructures, les investissements d'urbanisme, les investissements réalisés dans les Monuments Historiques, etc.

#### Cadre sectoriel

Le Tableau de Bord des Investissements Touristiques de la région Normandie présente une évaluation des investissements réalisés dans un ensemble de secteurs que ce soit l'hébergement marchand (Hôtels, Résidences de tourisme, Hôtellerie de plein air, Villages de vacances, Gîtes de France), les résidences secondaires, les équipements à vocation touristique (musées, casinos, parcs de loisirs, thalassothérapie, thermalisme, parcs d'exposition et centres de congrès et mobilités douces) ainsi que la restauration.

Il couvre également l'investissement dans les golfs et ports de plaisance, des filières traitées spécifiquement pour cette déclinaison régionale mais qui ne sont pas incluses dans le scope national du Tableau de Bord des Investissements Touristiques : il n'est donc pas possible de comparer les tendances constatées dans la région avec des standards nationaux.

#### Cadre chronologique

Les investissements ont été évalués pour deux périodes distinctes couvrant chacune trois années : 2014, 2015 et 2016 d'une part et 2017, 2018 et 2019 d'autre part.

Compte tenu de l'évolution majeure du contexte économique & touristique (épidémie de COVID-19), les perspectives d'investissements post-épidémie (2020-2021) ont également été interrogées. Si l'analyse pluriannuelle porte bien sur les tendances réelles constatées, des commentaires qualitatifs et/ou de premiers éléments quantitatifs par classe d'actifs ont ainsi pu être intégrés à l'analyse.

#### Cadre géographique

Outre les évaluations d'investissement par région, par département et commune, la présente étude propose des résultats selon les zones touristiques définies en concertation avec le CRT Normandie.

#### La mise en œuvre de la méthode



- ► Constitution d'une base de données communales par MKG Consulting:
- o **Capacités d'hébergement au 1**er **janvier 2020** pour les hôtels, l'HPA, les résidences de tourisme, les villages de vacances et en 2016 pour les résidences secondaires

Nota : les gîtes et chambres d'hôtes « Gîtes de France » sont utilisés pour la comparaison avec les résultats nationaux et les évolutions. En complément, un panorama statique par commune pour l'ensemble des meublés de tourisme classés (y compris les meublés classés non Gîtes de France, mais à l'exclusion des non classés) est fourni.

- o **Mises en chantier** provenant du suivi des permis de construire (et des travaux soumis à déclaration\*) organisé par le MEDDE (extraction de la base des données Sit@del2 pour l'hébergement hôtelier, les résidences de tourisme et les résidences secondaires).
- o **Codification des communes par type d'espace** (INSEE et Atout France) et **zone touristique** (communiquées par le CRT Normandie).
- **Ventilation raisonnée par commune des investissements** par secteur et année issus de l'édition nationale du Tableau de Bord des Investissements Touristiques de Atout France.
- ▶ Identification directe des investissements sur les périodes 2014-2015-2016 et 2017-2018-2019, ainsi que perspectives 2020-2021, (et le cas échéant réévaluation pour 2014-2015-2016) réalisée pour les hôtels, les résidences de tourisme et les villages de vacances et pour les équipements touristiques (musées, casinos, parcs de loisirs, établissements de thermalisme, parcs d'exposition et centres de congrès), sur la base d'informations récoltées auprès des opérateurs et exploitants, des CDT, des Conseils régionaux, des Mairies et de la base de données MKG Consulting.
- Détermination des investissements par type d'espace et zone touristique, pour les hébergements et pour les équipements.

<sup>\*</sup> Selon la définition des travaux soumis à déclaration, consultable sur http://www.legifrance.gouv.fr, sont concernés :

<sup>-</sup> Les travaux ayant pour effet la création d'une surface hors œuvre brute supérieure à vingt mètres carrés ;

Les travaux ayant pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination entre les différentes destinations définies à l'article R. 123-9 ;

<sup>-</sup> Les travaux ayant pour effet de modifier le volume du bâtiment et de percer ou d'agrandir une ouverture sur un mur extérieur ;

<sup>-</sup> Les travaux nécessaires à la réalisation d'une opération de restauration immobilière au sens de l'article L. 313-4.

# Définition des périmètres



Le tableau ci-dessous présente par actif la disponibilité des statistiques selon 3 axes :

- La ventilation territoriale départementale et communale
- La disponibilité des évolutions entre la période 2017 à 2019 et la période 2014 à 2016
- La comparabilité des données au TBIT national

	Actifs		territoriale	Disponibilité de	Comparabilité au
	Acuis	Départementale	Communale	l'évolution	TBIT National
	Hôtels	oui	oui	oui	oui
	Résidences de tourisme	oui	oui	oui	oui
	HPA	oui	oui	oui	oui
	Villages de vacances	oui	oui	oui	oui
Meublés de	Gîtes de France uniquement	oui	non	oui	oui
tourisme	Totalité	oui	oui	oui	non
	Résidences secondaires		oui	oui	oui
	Parcs de loisirs	oui	oui	oui	oui
Sites de visite	Musées de France*	oui	oui	oui	oui
Sites de visite	Autres sites de visite**	oui	oui	non	non
	Casinos	oui	oui	oui	oui
	Golfs	oui	oui	non	non
Ther	rmalisme et thalassothérapie	oui	oui	oui	oui
Parc	cs expo et centre de congrès	oui	oui	oui	oui
	Ports de plaisance	oui	oui	oui	non
	Pistes cyclables	oui	non	oui	oui
	Restauration	oui	non	non	oui

<sup>\*</sup> Les « musées de France » sont des musées agréés par l'État et bénéficiant prioritairement de son aide, selon les termes de la loi du 4 janvier 2002. L'Appellation « musée de France » peut être accordée aux musées appartenant à l'État, à une autre personne morale de droit public ou à une personne de droit privé à but non lucratif. À ce jour, 1219 musées ont reçu cette appellation.

<sup>\*\*</sup> Sites de visites ayant une fréquentation connue, hors « Musée de France », hors patrimoine religieux, naturel & sites n'ayant pas de fréquentation connue.

### Définition des périmètres



Par conséquent, le Tableau de Bord des Investissements Touristiques en Normandie présente des résultats calculés sur des périmètres variables selon :

- la période étudiée (élargit pour une analyse statique ou comparable pour une analyse de l'évolution), certains investissements étant calculés pour la période 2017-2019 uniquement (meublés de tourisme, autres sites de visite)
- le niveau de précision géographique (la ventilation communale n'étant pas réalisée pour les Gîtes de France et la restauration),
- la comparabilité avec les données de la France métropolitaine.

Ainsi, les données s'appuient sur 3 types de périmètres

- 1) Un périmètre **total** qui comprend l'ensemble des actifs étudiés (y compris la restauration, les golfs, ports de plaisance, et l'ensemble des meublés de tourisme et des sites de visites). Ce périmètre fournit l'évaluation la plus large de l'investissement touristique en Normandie.
- 2) Un périmètre **comparable** qui somme les actifs dont les données de parcs et d'investissements sont directement comparables avec le Tableau de Bord de l'Investissement Touristique national. Les ports de plaisance, les golfs, les musées hors « Musées de France » et les meublés de tourisme hors Gîtes de France sont exclus de ce périmètre.
- 3) Enfin, les périmètres utilisés dans la présentation de résultats par zone touristique et dans les cartes excluent les restaurants et l'ensemble des meublés de tourisme, y compris les Gîtes de France.

### Les écarts par rapport à la précédente édition du TBIT Normandie et remerciements



Par rapport à l'édition précédente du Tableau de Bord des Investissements Touristiques (TBIT) en Normandie, des écarts peuvent apparaître concernant les données des années passées.

En effet, les échéanciers de certains investissements portant sur plusieurs années ont pu faire l'objet d'une correction sur la base des informations fournies par les porteurs de projets eux-mêmes. C'est en particulier le cas dans le secteur des centres de congrès et parcs d'exposition ou dans celui des villages de vacances.

De même, certains paramètres de calcul ont pu être corrigés, des données définitives remplaçant dans les historiques les données provisoires : évolution du parc des résidences de tourisme (vu avec le Syndicat National des Résidences de Tourisme), données définitives des évolutions de prix de la Formation Brute de Capital Fixe livrées par l'INSEE, etc.

MKG Consulting tient à remercier l'ensemble des personnes et organismes qui ont bien voulu participer à l'opération en fournissant données, analyses et points de vue.

Néanmoins, les informations et résultats présentés ci-après relèvent de la seule responsabilité de MKG Consulting et ne sauraient engager les personnes ayant apporté leur concours à l'opération.

En cas d'utilisation des données, merci de citer la source « MKG Consulting pour Atout France et le CRT Normandie ».

### **Sommaire**

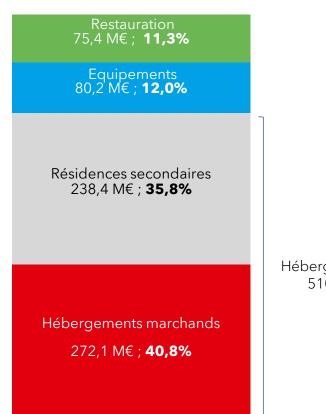


- I. Présentation du Tableau de Bord régional
- II. Les investissements touristiques en Normandie
  - II.1- Répartition géographique de l'investissement
  - II.2- Le poids de la Normandie en France
- III. Les hébergements touristiques
  - III.1- Investissement par mode d'hébergement
    - a. L'hôtellerie
    - b. Les résidences de tourisme (RT)
    - c. L'hôtellerie de plein air
    - d. Les villages de vacances
    - e. Les gîtes & meublés
    - f. Les résidences secondaires
  - III.2- Ensemble des hébergements touristiques
- IV. Les équipements touristiques
  - IV.1- Les investissements par type d'équipement
    - a. Les musées
    - b. Les autres sites de visite
    - c. Les casinos
    - d. Les parcs de loisirs
    - e. Le thermalisme et la thalassothérapie
    - f. Les parcs d'exposition et centres de congrès
    - g. Les golfs
    - h. Les ports de plaisance
    - i. Les Pistes cyclables
  - IV.2- Ensemble des équipements touristiques
- V. La Restauration
- VI. Annexes
  - IV.1- Engagement touristique
  - IV.2- Remerciements

# Total des investissements touristiques en Normandie période 2017-2019



# Investissement touristiques annuels moyens en Normandie : 666,1 M€ entre 2017 et 2019



Hébergements touristiques 510,5 M€ ; **76,6%** 

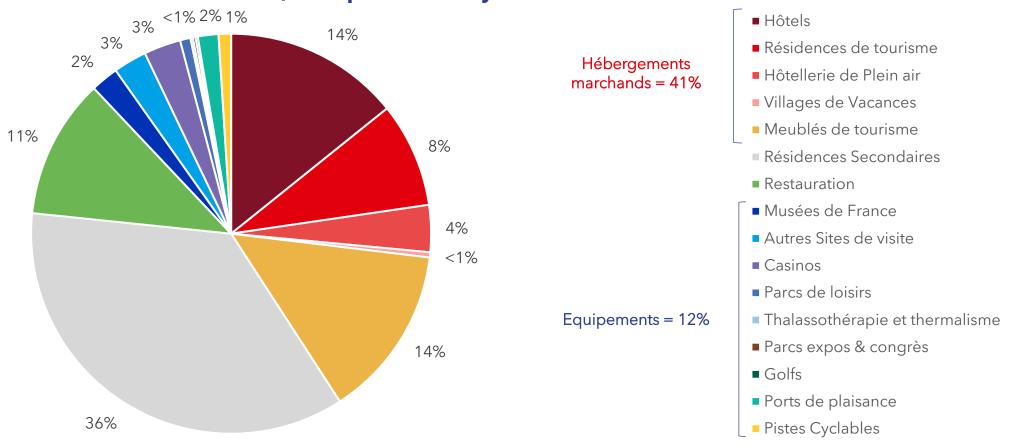
Les investissements touristiques en Normandie sont dominés par les hébergements (76,6% du total). Parmi ceux-ci, les hébergements marchands (hôtels, résidences de tourisme, hôtellerie de plein air, villages vacances et meublés de tourisme) représentent à eux seuls 40,8% des investissements touristiques de la région.

Les équipements touristiques représentent 12,0% des investissements touristiques totaux de la région, devançant de peu la restauration (11,3%).

### Investissements touristiques moyens 2017-2019 par filière en Normandie



# **Investissement touristique total en Normandie:** 666,1 M€ par an en moyenne entre 2017 et 2019



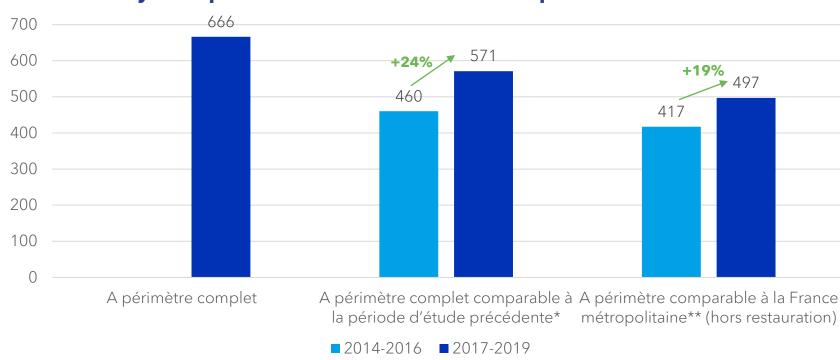
Plus précisément, au sein des hébergements marchands, ce sont les investissements en hôtellerie qui dominent avec 14% du total, ex-aequo avec les meublés de tourisme. Ils sont suivis en 3ème place par les résidences de tourisme qui représentent 8% du total et l'hôtellerie de plein air, 4% du total. Les investissements en villages vacances représentent moins d'1% des investissements touristiques de la région.

En termes d'équipements ce sont les casinos et les sites de visites (hors musées de France et parcs de loisirs) qui dominent les investissements de la région. Ces deux secteurs représentent chacun 3% du total des investissements touristiques ce qui fait environ ¼ des investissements en équipements. 12

### Une Période 2017-2019 globalement plus dynamique que la période 2014-2016



### Dynamique des investissements touristiques en Normandie



Les Investissements touristiques en Normandie représentent environ **666 millions d'euros en moyenne annuelle** sur la période 2017-2019. Si l'on retire les éléments qui ne sont pas comparables à la période d'étude précédente de 2014-2016, ce montant de 571 millions est **de 24% supérieur au niveau de 2014-2016**.

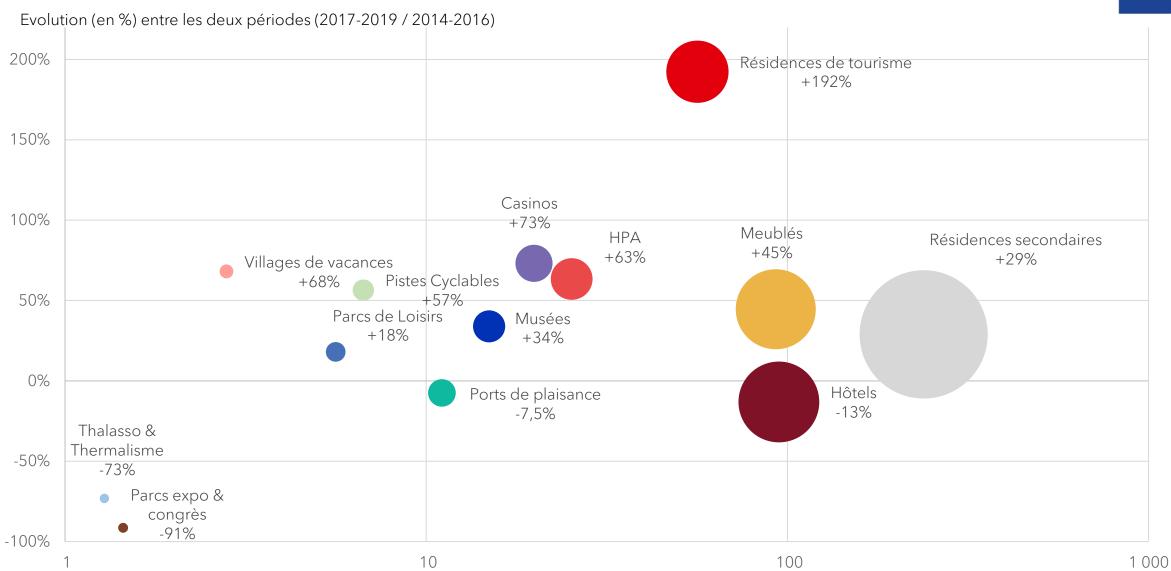
A périmètre comparable au TBIT National, hormis la restauration dont la méthodologie ne permet pas de calculer des évolutions historiques, les investissements touristiques en Normandie ont augmenté de 19% entre les périodes d'études 2014-2016 et 2017-2019.

<sup>\* «</sup> A périmètre complet comparable à la période d'étude précédente »: pour tenir compte du fait que certains champs ne sont pas comparables à la période d'étude précédente (sites de visites hors musées de France et parcs de loisirs, golfs et restaurants)

<sup>\*\* «</sup> A périmètre comparable à la France métropolitaine » : pour tenir compte du fait que le champ de l'étude pour la Normandie est plus large que le champ de l'étude nationale (meublés, sites de visites hors musées de France et parcs de loisirs, golfs et ports de plaisances).

# Dynamique des investissements touristiques par filière moyenne 2017-2019 versus moyenne 2014-2016





# Dynamique des investissements touristiques par filière moyenne 2017-2019 versus moyenne 2014-2016 (suite)



Compte tenu de leurs niveaux d'investissements et des dynamiques, les secteurs peuvent être classifiés comme suit :

#### Les champions

Les **résidences secondaires** sont le premier pôle d'investissement avec près de 240M€ annuels, et une dynamique haussière solide (+29%) en 2017-2019. Les **meublés** (93M€ par an) ont un poids encore plus modéré mais sont en forte accélération (+45%).

Les **hôtels** (95M€ /an) et les **restaurants** (75M€) sont eux aussi dans cette catégorie de par leur importance en volume, mais étaient en revanche déjà dans une dynamique baissière avant-crise.

#### Les étoiles montantes

Ce sont des actifs dont le poids est déjà significatif et qui ont enregistré une hausse notable de leurs investissements au cours des dernières années. On y retrouve notamment les **résidences de tourisme**, l'**hôtellerie de plein air** (campings), les **casinos**, **musées** et plus largement les **sites de visite\***.

La croissance des musées et de la HPA s'inscrit plutôt dans une dynamique de fond, tandis que l'essor de l'investissement en résidences est plus lié à des projets ponctuels. L'investissement en casinos était lui aussi en plein essor mais est traditionnellement sensible à la conjoncture économique et touristique.

#### Les opportunités à développer

Ce sont des actifs dont le poids est encore modeste en Normandie et/ou relativement aux standards nationaux. C'est notamment le cas des **villages de vacances** et des **parcs de loisirs**, bien moins présents que dans d'autres régions.

On pourrait y ajouter des filières qui sont des forces de la Normandie à l'échelle nationale mais représentent une part encore modeste de l'investissement touristique total : les **golfs**; filière nouvellement ajoutée pour lesquels une évolution historique n'est pas disponible, les **pistes cyclables**; filière dont la région a un poids important par rapport au niveau national mais qui représente moins de 1% au niveau des investissements de la région; ou les **ports de plaisance** dont les investissements reculent légèrement en raison de la finalisation d'importants travaux dans un grand port mais où la dynamique sous-jacente est favorable avec des investissements qui accélèrent ailleurs en Normandie.

#### Les filières à relancer

Ce sont des secteurs où l'investissement a reculé. Si la chute importante des **parcs des congrès & d'expositions** ou de la **thalassothérapie & du thermalisme** est liée à l'achèvement de grands projets engagés sur la période précédente, il conviendra de ne pas laisser ces filières s'engager dans une dynamique durable de sous-investissement.

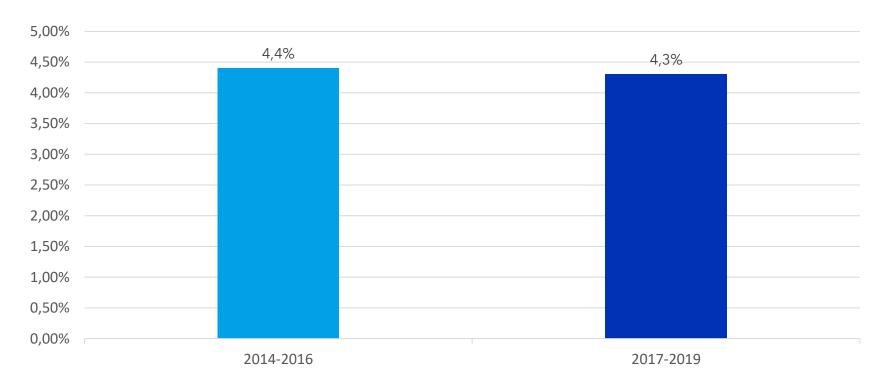
C'est aussi le cas de filières championnes qui forment des poids lourds du tourisme normand, notamment l'**hôtellerie**, car même si la baisse des investissements y est modérée ceux-ci étaient déjà en recul avant la séquence COVID. Et c'est aussi le cas de la **restauration**, car bien que son évolution historique ne soit pas disponible, avant-COVID déjà les investissements étaient en-deçà des standards nationaux.

\*Les « sites de visite » étudiés ci-après sont définis comme l'ensemble des sites culturels, patrimoniaux, monumentaux, de mémoire... accessibles au public et dont le nombre d'entrées est connu, à l'exclusion des « musées de France » comptabilisés à part.

# Les investissements touristiques normands en légère baisse au sein de la France Métropolitaine



### Poids de la Normandie au sein des investissements touristiques de France Métropolitaine



Les Investissements touristiques en Normandie hors restauration représentent environ 4,3% en 2017-2019 de ceux de la France Métropolitaine. Ce ratio est en très légère baisse par rapport à la période 2014-2016 en raison de la baisse du poids des équipements, tiré vers le bas notamment par les équipements MICE ainsi que les équipements de thalassothérapie et de thermalisme. La baisse est cependant limitée par la hausse de la part normande des hébergements touristiques.

### **Sommaire**



- I. Présentation du Tableau de Bord régional
- II. Les investissements touristiques en Normandie
  - II.1- Répartition géographique de l'investissement
  - II.2- Le poids de la Normandie en France
- III. Les hébergements touristiques
  - III.1- Investissement par mode d'hébergement
    - a. L'hôtellerie
    - b. Les résidences de tourisme (RT)
    - c. L'hôtellerie de plein air
    - d. Les villages de vacances
    - e. Les gîtes & meublés
    - f. Les résidences secondaires
  - III.2- Ensemble des hébergements touristiques
- IV. Les équipements touristiques
  - IV.1- Les investissements par type d'équipement
    - a. Les musées
    - b. Les autres sites de visite
    - c. Les casinos
    - d. Les parcs de loisirs
    - e. Le thermalisme et la thalassothérapie
    - f. Les parcs d'exposition et centres de congrès
    - g. Les golfs
    - h. Les ports de plaisance
    - i. Les Pistes cyclables
  - IV.2- Ensemble des équipements touristiques
- V. La Restauration
- VI. Annexes
  - IV.1- Engagement touristique
  - IV.2- Remerciements

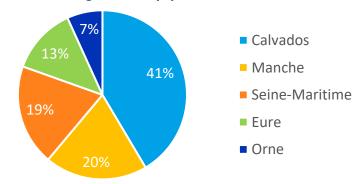
# Investissements touristiques totaux moyens 2017-2019 par département



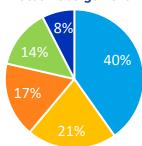
En Normandie, l'investissement touristique total s'est élevé à 666,1 M€ par an sur la période 2017-2019, se répartissant comme suit :

	Hébergements	Equipements	Investissements touristiques hors restauration	Restauration	Investissements touristiques totaux
Normandie	510,5	80,2	590,7	75,4	666,1
Calvados	205,2	36,9	242,1	34,2	276,2
Manche	106,7	13,9	120,6	10,2	130,8
Seine Maritime	89,2	19,6	108,8	20,0	128,8
Eure	70,9	4,2	75,1	9,9	85,0
Orne	38.5	5.6	44.1	1.1	45.2

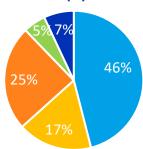
# Répartition des Investissements touristiques totaux en Normandie (Hébergement + Equipements + Restauration)



#### **Focus Hébergement**



Focus Équipements



Le **Calvados** est le département de Normandie où l'on investit le plus dans le tourisme, toutes filières confondues : il accueille **41%** des investissements touristiques de la région. Derrière, la **Manche** et la **Seine-Maritime** attirent chacune **près d'1/5 de l'investissement touristique total** de la région.

Il existe une distinction logique entre les 3 départements littoraux, qui forment des pôles forts en matière d'investissement touristique, et les deux autres qui ne dépassent pas les 85 millions d'euros d'investissements annuels (soit 13% du total régional dans l'Eure et 7% dans l'Orne).

A noter le poids relatif plus important de la Seine-Maritime en matière d'investissement dans les équipements (25% du total, avec 19,6M€), même si ceux-ci ne représentent à l'échelle de la région qu'environ 1/10° de l'investissement touristique total, largement dominé par les hébergements (511 M€ sur 666 M€).

# Investissements touristiques moyens 2017-2019 par filière et par département



Plus spécifiquement pour chaque filière, l'investissement se répartit comme suit :

En M€	Hôtels	Résidences de Tourisme	Hôtellerie de Plein Air	Villages de Vacances	Meublés	Résidences Secondaires	Hébergements
Normandie	94,8	56,4	25,3	2,8	92,9	238,4	510,5
Calvados	49,2	26,0	9,5	0,3	28,9	91,2	205,2
Eure	6,7	29,8	2,3	0,0	8,3	23,8	70,9
Manche	10,1	0,1	9,2	0,3	29,0	57,9	106,7
Orne	5,8	0,2	0,6	0,0	9,8	22,1	38,5
Seine Maritime	22,8	0,3	3,7	2,1	16,9	43,4	89,2

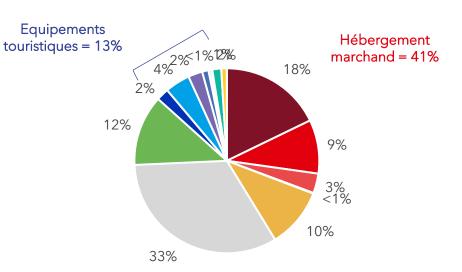
	Musées de	Autres Sites de			Thalassothérapi			Ports de		
En M€	France*	visites	Casinos	Parcs de loisirs	e et thermalisme	MICE	Golfs	plaisance	Pistes Cyclables	Equipements
Normandie	14,9	18,0	19,9	5,6	1,3	1,4	1,2	11,1	6,7	80,2
Calvados	6,0	12,1	6,9	3,1	0,3	1,1	0,5	4,3	2,7	36,9
Eure	1,5	0,8	0,0	0,7	0,0	0,0	0,2	0,0	1,1	4,2
Manche	4,2	1,2	3,4	0,9	0,1	0,1	0,2	3,6	0,3	13,9
Orne	0,3	1,3	2,1	0,4	0,8	0,1	0,1	0,0	0,6	5,6
Seine Maritime	3,0	2,6	7,5	0,6	0,2	0,2	0,3	3,2	2,1	19,6

	Hébergements	Equipements	Investissements touristiques hors restauration	Restauration	Investissements touristiques totaux
Normandie	510,5	80,2	590,7	75,4	666,1
Calvados	205,2	36,9	242,1	34,2	276,2
Eure	70,9	4,2	75,1	9,9	85,0
Manche	106,7	13,9	120,6	10,2	130,8
Orne	38,5	5,6	44,1	1,1	45,2
Seine Maritime	89,2	19,6	108,8	20,0	128,8

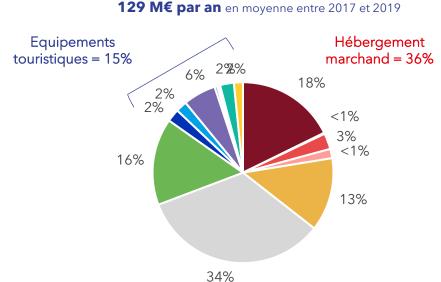
<sup>\*</sup>Les « musées de France » sont des musées agréés par l'État et bénéficiant prioritairement de son aide, selon les termes de la loi du 4 janvier 2002. L'Appellation « Musée de France » peut être accordée aux musées appartenant à l'État, à une autre personne morale de droit public ou à une personne de droit privé à but non lucratif. À ce jour, 1219 musées en France ont reçu cette appellation. Les investissements des sites muséaux normands sont soit comptabilisés dans cette catégorie, qui permet une comparaison avec l'échelle nationale, soit s'il ne sont pas labellisés « Musée de France », comptabilisés avec les « Autres Sites de Visite », qui rassemblent différents profils de sites muséaux & patrimoniaux accessibles au public.

### Investissements touristiques moyens 2017-2019 par filière et par département

# Investissement touristique total dans le Calvados : 268 M€ par an en moyenne entre 2017 et 2019

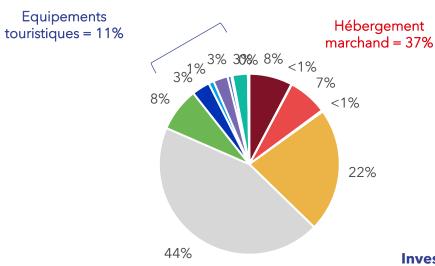


# Investissement touristique total en Seine-Maritime:



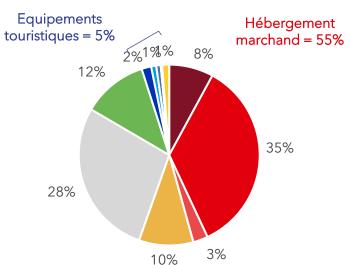
#### Investissement touristique total dans la Manche :

**131 M€ par an** en moyenne entre 2017 et 2019



### Investissement touristique total dans l'Eure :

**85 M€ par an** en moyenne entre 2017 et 2019



#### ■ Hôtels

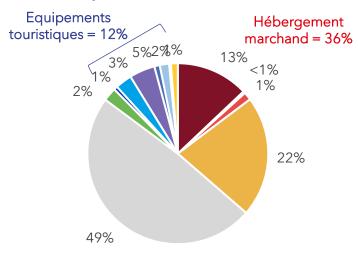
■ Résidences de tourisme

MKG

- Hôtellerie de Plein air
- Villages de Vacances
- Meublés de tourisme
- Résidences Secondaires
- Restauration
- Musées de France
- Autres Sites de visite
- Casinos
- Parcs de loisirs
- Thalassothérapie et thermalisme
- Parcs expos & congrès
- Golfs
- Ports de plaisance
- Pistes Cyclables

# Investissement touristique total dans l'Orne:

**45 M€ par an** en moyenne entre 2017 et 2019



# Dynamique des investissements touristiques par type d'espace moyenne 2017-2019 versus moyenne 2014-2016



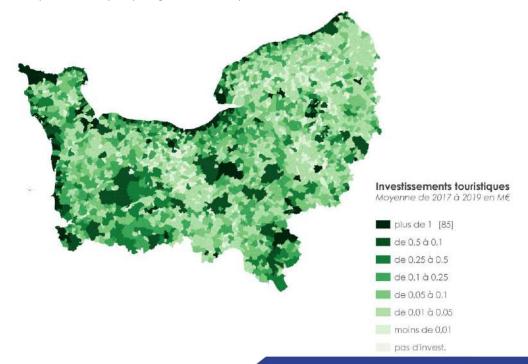
en M€	Moyenne annuelle 2017-2019	Poids dans la région Normandie moy. 2017- 2019	Moyenne annuelle 2014-2016	Evol en valeur	Evol en %
Normandie	564,7	100,0%	455,8	109,0	23,9%
LITTORAL RURAL	259,3	45,9%	195,9	63,4	32,3%
INTERIEUR RURAL	214,0	37,9%	156,5	57,5	36,7%
LITTORAL URBAIN	48,1	8,5%	62,0	-13,9	-22,4%
INTERIEUR URBAIN	43,4	7,7%	41,4	2,0	4,9%

Ne sont traitées ici <u>que les données 2017-2019 pouvant être comparées aux années 2014-2016</u>, excluant ainsi les « Autres Sites de visites » , les « Golfs » et les « Restaurants ». Par ailleurs, les données des « Pistes cyclables » ne sont pas disponibles à l'échelle communale ; elles ne sont également pas prises en compte dans ce tableau.

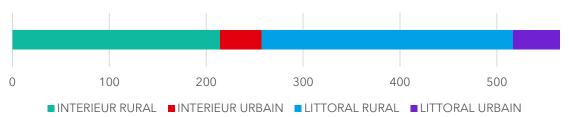
### Les investissements touristiques en région Normandie se concentrent principalement en zones rurales :

- Le **littoral rural** est la première zone d'investissements touristiques en Normandie avec ses 259,3M€ annuels entre 2017 et 2019. Ce profil d'espace, qui est porté notamment par la Côte Fleurie ainsi que le Littoral Manche, la Côte d'Albâtre et le Bessin, totalise 45,9% des investissements touristiques de la région.
- Au 2° rang se trouve l'**Intérieur rural** qui représente 37,9% des investissements de la région. Cet investissement est toutefois plus diffus entre différentes communes de l'intérieur, avec quelques pôles localement plus importants.
- Les deux **zones urbaines** sont assez loin derrière, avec des investissements annuels moyens de l'ordre de 40-50M€ chacune. Les zones urbaines sont aussi celles avec la plus faible croissance voire un recul des investissements par rapport à 2014-2016.

A l'échelle nationale, la ruralité est loin derrière les espaces urbains, eux-mêmes dominés par Paris et guelques grandes métropoles.



#### Répartition des investissements par type d'espace (en M€)



# Investissements touristiques par type d'espace moyenne 2017-2019



en M€	Moyenne annuelle 2017-2019	Poids dans la région Normandie moy. 2017- 2019
Normandie	584,0	100,0%
LITTORAL RURAL	268,6	46,0%
INTERIEUR RURAL	219,4	37,6%
LITTORAL URBAIN	48,8	8,4%
INTERIEUR URBAIN	47,2	8,1%

Les données de la « Restauration » et des « Pistes cyclables » ne sont pas disponibles à l'échelle communale ; elles ne sont ainsi pas prises en compte dans ce tableau et les graphiques.

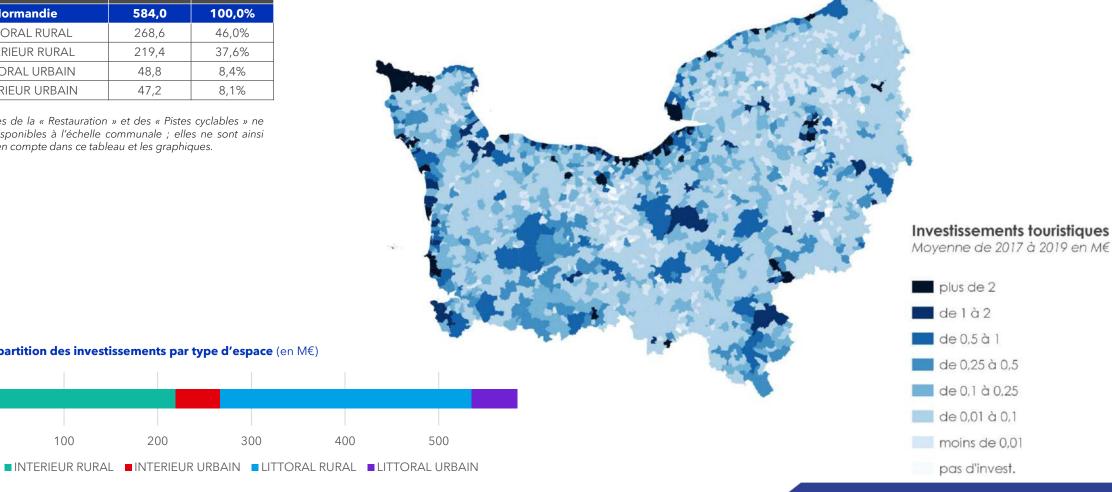
100

**Répartition des investissements par type d'espace** (en M€)

200

300

- L'inclusion des « Autres sites de visite » et des « Golfs » ne change pas le classement des types de zones. En revanche, cela augmente légèrement le poids des zones intérieures urbaines
- Les **zones rurales** demeurent largement en tête par rapport aux **zones urbaines**.



# Dynamique des investissements touristiques par zone touristique moyenne 2017-2019 versus moyenne 2014-2016



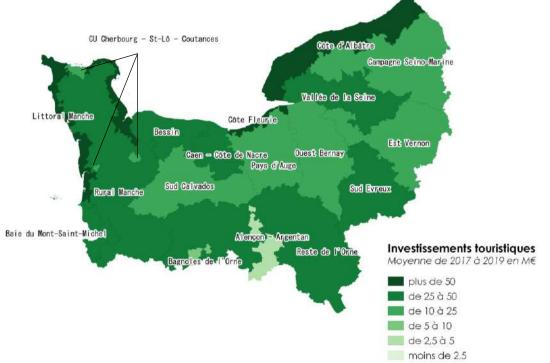
en M€	Moyenne annuelle 2017-2019	Poids dans la région Normandie moy. 2017- 2019	Moyenne annuelle	Evol en valeur	Evol en %
Normandie	564,7	100,0%	455,8	109,0	23,9%
Calvados	226,8	40,2%	173,3	53,5	30,9%
Côte Fleurie	129,6	23,0%	98,9	30,8	31,1%
Bessin	37,1	6,6%	26,8	10,3	38,5%
Caen - Côte de Nacre	28,6	5,1%	22,3	6,3	28,2%
Pays d'Auge	21,4	3,8%	17,0	4,4	26,2%
Sud Calvados	10,1	1,8%	8,4	1,7	20,3%
Manche	118,8	21,0%	90,0	28,8	32,0%
Littoral Manche	51,9	9,2%	38,5	13,4	34,9%
Rural Manche	27,8	4,9%	24,5	3,2	13,2%
Baie du Mont-Saint- Michel	27,6	4,9%	21,2	6,4	30,1%
CU Cherbourg - St-Lô - Coutances	11,5	2,0%	5,7	5,8	100,7%
Seine-Maritime	103,8	18,4%	120,1	-16,3	-13,5%
Côte d'Albâtre	53,8	9,5%	70,5	-16,7	-23,7%
Vallée de la Seine	35,6	6,3%	35,7	-0,1	-0,2%
Campagne Seino-Marine	14,4	2,6%	14,0	0,5	3,5%
Eure	73,1	12,9%	38,5	34,6	89,8%
Sud Evreux	41,1	7,3%	10,0	31,1	311,1%
Est Vernon	16,2	2,9%	13,6	2,7	19,6%
Ouest Bernay	15,7	2,8%	14,9	0,8	5,2%
Orne	42,2	7,5%	33,8	8,3	24,7%
Reste de l'Orne	30,3	5,4%	22,7	7,6	33,3%
Bagnoles de l'Orne	7,4	1,3%	8,9	-1,5	-16,4%
Alençon - Argentan	4,5	0,8%	2,2	2,3	101,7%

Alençon - Argentan 4,5 0,8% 2,2 2,3 101,7%

Ne sont traitées ici que les données 2017-2019 pouvant être comparées aux années 2014-2016, excluant ainsi les « Autres Sites de visites » , les « Golfs » et les « Restaurants ». Par ailleurs, les données des « Pistes cyclables » ne sont

pas disponibles à l'échelle communale ; elles ne sont également pas prises en compte dans ce tableau.

- La **Côte Fleurie** se démarque nettement en termes d'investissements touristiques : elle représente à elle seule 23% des investissements de la région devançant de loin la deuxième zone, la **Côte d'Albâtre** avec 9,5% des investissements. Cette avance s'explique par la forte attractivité de la Côte Fleurie en matière d'hébergement touristique. Elle arrive aussi deuxième en termes d'équipements, juste derrière la **Côte d'Albâtre**.
- Dans chacun des départements ayant accès à la côte, ce sont les **zones touristiques littorales** qui arrivent en tête des investissements.
- Bien que plus modestes en volume, les zones **Sud Eure Evreux** (x4), **Cherbourg-St-Lô-Coutances** et **Alençon-Argentan** (x2) se distinguent en termes de dynamique, avec des hausses notables d'investissements par rapport à la période 2014-2016.



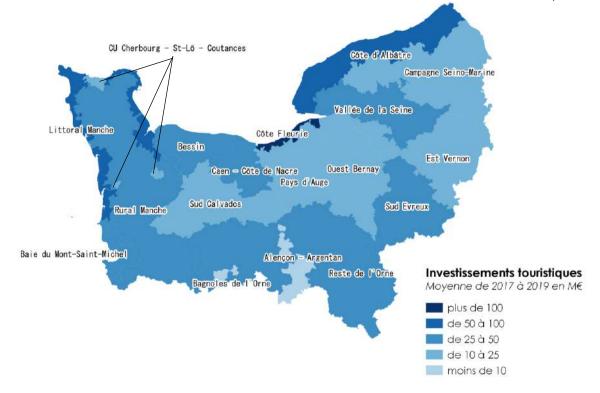
# Investissements touristiques par zone touristique moyenne 2017-2019



en M€ Normandie	Moyenne annuelle 2017-2019 584,0	Poids dans la région Normandie moy. 2017- 2019 100,0%
Calvados	239,4	41,0%
Côte Fleurie	135,2	23,2%
Bessin	39,9	6,8%
Caen - Côte de Nacre	29,2	5,0%
Pays d'Auge	25,0	4,3%
Sud Calvados	10,1	1,7%
Manche	120,3	20,6%
Littoral Manche	52,1	8,9%
Baie du Mont-Saint- Michel	28,4	4,9%
Rural Manche	28,2	4,8%
CU Cherbourg - St-Lô - Coutances	11,5	2,0%
Seine-Maritime	106,7	18,3%
Côte d'Albâtre	54,1	9,3%
Vallée de la Seine	38,2	6,5%
Campagne Seino-Marine	14,5	2,5%
Eure	74,0	12,7%
Sud Evreux	41,2	7,1%
Est Vernon	17,0	2,9%
Ouest Bernay	15,7	2,7%
Orne	43,6	7,5%
Reste de l'Orne	30,5	5,2%
Bagnoles de l'Orne	7,5	1,3%
Alençon - Argentan	5,6	1,0%

Les données de la restauration et des « Pistes cyclables » ne sont pas disponibles à l'échelle communale ; elles ne sont ainsi pas prises en compte dans ce tableau et la carte.

- L'ajout des golfs et des autres sites de visite par rapport aux données précédentes favorise légèrement en pourcentage les zones touristiques suivants : Bessin, Côte Fleurie, Pays d'Auge, Vallée de la Seine et Alençon Argentan.
- La **Côte Fleurie**, 1er pôle d'investissement touristique de Normandie, bénéficie de près de **135M€** d'investissements annuels en hébergements et en équipements touristiques (hors restauration), soit **23%** du total.
- Avec entre 50 et 55M€ d'investissements annuels, la Côte d'Albâtre et le Littoral Manche complètent le podium ; elles représentent chacune environ 9% du total régional.
- > 7 zones reçoivent de 25 à 50 millions d'euros d'investissements annuels, avec Sud Evreux, Vallée de la Seine et Bessin qui se démarquent.



### **Sommaire**



- I. Présentation du Tableau de Bord régional
- II. Les investissements touristiques en Normandie
  - II.1- Répartition géographique de l'investissement
  - II.2- Le poids de la Normandie en France
- III. Les hébergements touristiques
  - III.1- Investissement par mode d'hébergement
    - a. L'hôtellerie
    - b. Les résidences de tourisme (RT)
    - c. L'hôtellerie de plein air
    - d. Les villages de vacances
    - e. Les gîtes & meublés
    - f. Les résidences secondaires
  - III.2- Ensemble des hébergements touristiques
- IV. Les équipements touristiques
  - IV.1- Les investissements par type d'équipement
    - a. Les musées
    - b. Les autres sites de visite
    - c. Les casinos
    - d. Les parcs de loisirs
    - e. Le thermalisme et la thalassothérapie
    - f. Les parcs d'exposition et centres de congrès
    - g. Les golfs
    - h. Les ports de plaisance
    - i. Les Pistes cyclables
  - IV.2- Ensemble des équipements touristiques
- V. La Restauration
- VI. Annexes
  - IV.1- Engagement touristique
  - IV.2- Remerciements

# Dynamique des investissements touristiques par département et poids de la Normandie en France moyenne 2017-2019 versus moyenne 2014-2016



en M€	Т	otal Hébergeme	nt	1	Total Equipements  Total Investissements Touristiques hors Restauration			Restauration	Total Investissements Touristiques		
	Moy. 2017- 2019	Moy. 2014- 2016	Evol en %	Moy. 2017- 2019	Moy. 2014- 2016	Evol en %	Moy. 2017- 2019	Moy. 2014- 2016	Evol en %	Moy. 2017- 2019	Moy. 2017- 2019
Normandie	447,5	363,8	23,0%	49,9	53,4	-6,5%	497,4	417,2	19,2%	75,4	572,8
Calvados	185,5	147,7	25,6%	20,0	17,9	11,6%	205,5	165,6	24,1%	34,2	239,6
Eure	66,4	34,5	92,7%	3,3	1,9	73,1%	69,7	36,4	91,6%	9,9	79,6
Manche	84,9	72,6	16,9%	8,9	4,4	103,0%	93,8	77,0	21,8%	10,2	104,0
Orne	32,2	27,8	15,9%	4,2	2,4	76,8%	36,3	30,1	20,7%	1,1	37,4
Seine Maritime	78,6	81,3	-3,3%	13,5	26,8	-49,5%	92,2	108,1	-14,8%	20,0	112,2
Autre France métro	9 301,6	7 927,5	17,3%	1 757,3	1 205,4	45,8%	11 058,9	9 133,0	21,1%	3 171,2	14 230,1
France Métropolitaine	9 749,1	8 291,4	17,6%	1 807,2	1 258,8	43,6%	11 556,4	9 550,2	21,0%	3 246,6	14 803,0
Part Normande	4,6%	4,4%		2,8%	4,2%		4,3%	4,4%		2,3%	3,9%

Ne sont traitées ici que les données comparables au TBIT National, excluant ainsi les « Autres Sites de visites », les « qolfs » et les « ports de plaisance ». Seuls les Gîtes de France sont pris en compte pour les meublés de tourisme (et donc le Total Hébergement).

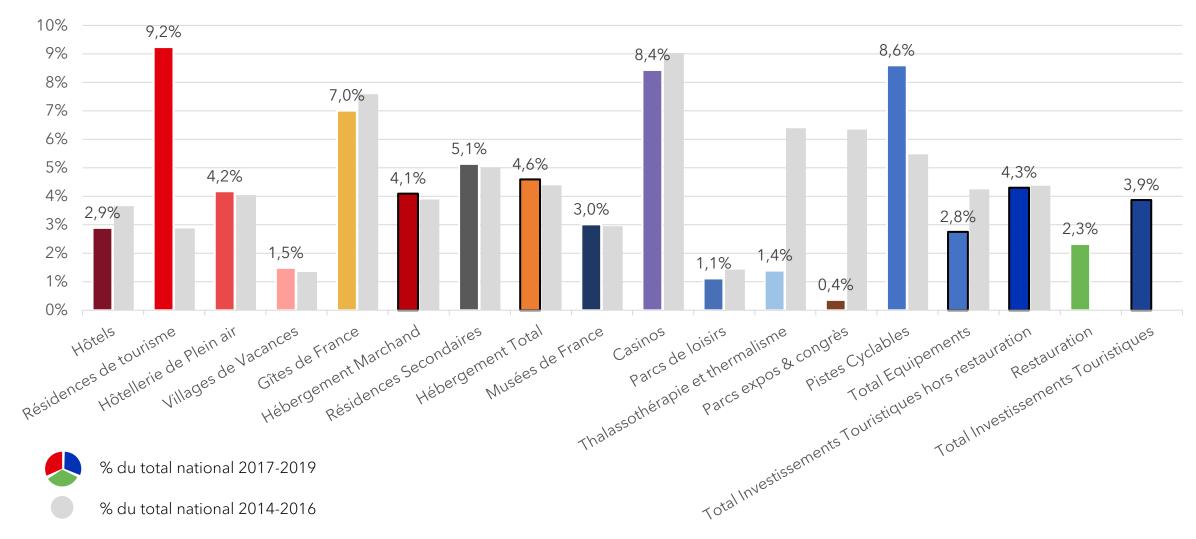
A périmètre comparable (c'est-à-dire avec l'investissement des Gîtes de France uniquement pour les meublés ainsi que l'exclusion d'autres secteurs tels que les « autres sites de visites », les golfs et les ports de

plaisance) les investissements touristiques de la Normandie représentent 3,9% de ceux de la France Métropolitaine.

- Les hébergements touristiques sont la seule catégorie d'investissements sur les deux grandes catégories (hébergements et équipements) dont les investissements sont en hausse par rapport à la moyenne annuelle sur les années 2014-2016. La part normande des investissements en hébergements touristiques français a même augmenté, passant de 4,4% à 4,6%. Cette dynamique est toutefois non homogène entre les départements : c'est le Calvados (+25,6%) et l'Eure (+92,7%) qui portent la dynamique avec une croissance supérieure à la moyenne régionale (+23%), tandis que la Seine Maritime a enregistré un léger tassement (-3,3%) de ses investissements en hébergements.
- La hausse de 23% en hébergements compense la baisse de 6,5% en équipements, imputable au recul des investissements en équipements touristiques en Seine-Maritime (-49,5%), tandis que les autres départements enregistrent des progressions significatives mais relativement à une base plus faible.
- Ainsi, l'ensemble des investissements touristiques hors restauration ont augmenté de +19,2% sur la région. Cela est cependant légèrement moins rapide que la croissance à l'échelle de la France métropolitaine, qui s'élève à 21,0%, avec des hausses d'investissements qui concernent aussi les équipements.

# Poids de la Normandie dans l'investissement touristique en France par filière moyenne 2017-2019 versus moyenne 2014-2016





### **Sommaire**



- I. Présentation du Tableau de Bord régional
- II. Les investissements touristiques en Normandie
  - II.1- Répartition géographique de l'investissement
  - II.2- Le poids de la Normandie en France
- III. Les hébergements touristiques
  - III.1- Investissement par mode d'hébergement
    - a. L'hôtellerie
    - b. Les résidences de tourisme (RT)
    - c. L'hôtellerie de plein air
    - d. Les villages de vacances
    - e. Les gîtes & meublés
    - f. Les résidences secondaires
  - III.2- Ensemble des hébergements touristiques
- IV. Les équipements touristiques
  - IV.1- Les investissements par type d'équipement
    - a. Les musées
    - b. Les autres sites de visite
    - c. Les casinos
    - d. Les parcs de loisirs
    - e. Le thermalisme et la thalassothérapie
    - f. Les parcs d'exposition et centres de congrès
    - g. Les golfs
    - h. Les ports de plaisance
    - i. Les Pistes cyclables
  - IV.2- Ensemble des équipements touristiques
- V. La Restauration
- VI. Annexes
  - IV.1- Engagement touristique
  - IV.2- Remerciements

# Dynamique des investissements hôteliers par département moyenne 2017-2019 versus moyenne 2014-2016



en M€	Moyenne annuelle 2017-2019	Poids dans la région Normandie moy. 2017- 2019	Moyenne annuelle 2014-2016	Evol en valeur	Evol en %
Normandie	94,8	100,0%	109,1	-14,4	-13,2%
Calvados	49,2	51,9%	42,8	6,5	15,1%
Seine-Maritime	22,8	24,1%	42,2	-19,4	-45,9%
Manche	10,1	10,7%	10,5	-0,4	-4,2%
Eure	6,7	7,1%	7,7	-1,0	-12,8%
Orne	5,8	6,2%	5,9	0,0	-0,1%
Autre France métro	3 183,6	-	2 877,2	306,4	10,6%

Poids dans la France métropolitaine

2,9%

3,7%

Concernant les perspectives **2020** : au niveau national, les investissements en hôtellerie sont attendus reculer de plus d'un tiers (-34,7%), sous l'effet des interruptions de travaux pendant plusieurs mois et de la compression des budgets de rénovation ou d'entretien dans les hôtels existants ; les grands projets de création ont toutefois été pour la plupart maintenus même s'ils ont souvent été retardés.

Mais la Normandie concentre des projets importants en 2020-2021, notamment dans le segment **haut de gamme** à l'image de la ville de Rouen concernée par plusieurs d'entre eux : L'Ecole Buissonnière (Hyatt Place), le « 105 » sur les quais de Seine, le Radisson Blu dans le centre historique (ouvert en Mars 2021), mais aussi la reconversion du Palais des Consuls en hôtel. La ville de Honfleur est également concernée par la construction d'un nouvel hôtel de 56 chambres près du Village des Marques, ainsi que Caen avec le projet emblématique de réhabilitation du Palais Fontenette (estimé à 63 M€ dans sa globalité) qui comprend l'ouverture d'un hôtel sous enseigne Marriott. Ces projets d'ouverture en cours laissent présager d'une bien **meilleure résilience future des investissements dans le secteur hôtelier normand** relativement aux standards nationaux.

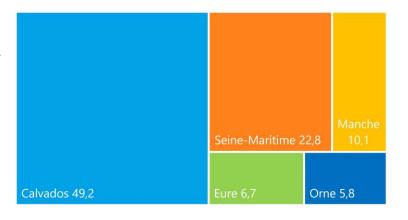
Les perspectives 2020 ne sont que des données <u>préliminaires</u>, <u>non exhaustives et non définitives</u> basées sur des informations reçues de la part de certains acteurs.

- Les investissements en hôtellerie dans la région Normandie se concentrent principalement dans les départements du **Calvados** et de la **Seine-Maritime** (plus de 70% des investissements en hôtellerie de la région).
- Les investissements de cette filière sont en décroissance (-13,2% en 2017-2019 relativement à 2014-2016). Cette baisse s'explique par le fait que la Normandie avait été légèrement en avance sur son cycle de rénovations en 2014-2016 (notamment en Seine-Maritime, à Rouen et au Havre) et va plutôt enregistrer des ouvertures majeures sur la période 2020-2022 : 2017-2019 a donc plutôt été une période de consolidation dans la filière hôtelière.
- Le **Calvados** (+15%) est une exception notable ; sa dynamique a notamment été soutenue par des investissements importants de rénovation d'établissements **haut de gamme à Deauville**.
- Au niveau national, une croissance de 10,6% peut être observée dans le reste de la France métropolitaine. Celle-ci étant supérieure à celle enregistrée en Normandie, le poids des investissements hôteliers de la région au niveau national est passé de 3,7% à 2,9%. Cela s'explique par le lancement de projets majeurs dans d'autres territoires sur la période récente (par exemple des rénovations de palaces sur la Côte d'Azur, ou des créations importantes en région parisienne et dans les grandes métropoles), tandis que la Normandie marquait une pause après un cycle de développement important.

# Investissements en hôtellerie en Normandie

(moyenne 2017-2019, en M€)

95 M€ /an

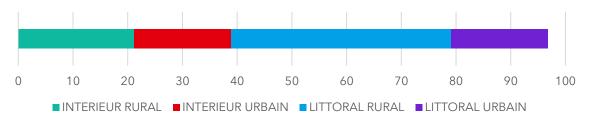


# Dynamique des investissements hôteliers par type de zone moyenne 2017-2019 versus moyenne 2014-2016

en M€	Moyenne annuelle 2017-2019	Poids dans la région Normandie moy. 2017- 2019	Moyenne annuelle 2014-2016	Evol en valeur	Evol en %
Normandie	94,8	100,0%	109,1	-14,4	-13,2%
LITTORAL RURAL	40,2	42,4%	37,1	3,1	8,3%
INTERIEUR RURAL	21,2	22,4%	25,7	-4,5	-17,6%
INTERIEUR URBAIN	17,7	18,6%	26,3	-8,6	-32,7%
LITTORAL URBAIN	15,7	16,5%	20,0	-4,3	-21,6%

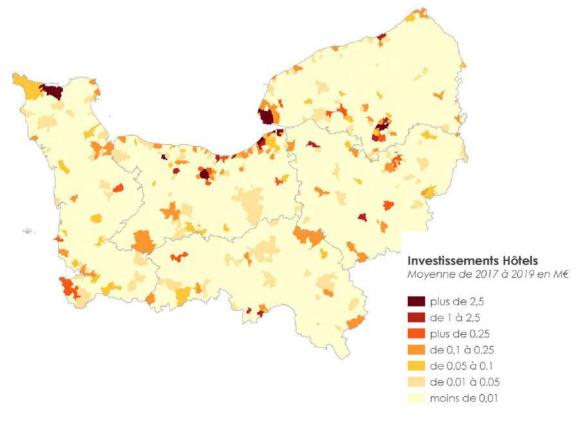
- L'intérieur rural arrive en deuxième position devant l'intérieur urbain. Cette relative attractivité de la ruralité pour l'investissement hôtelier est une spécificité de la Normandie, car dans la plupart des autres régions françaises les territoires ruraux ont plus de mal à attirer des investissements hôteliers.
- Les zones urbaines, littorales et intérieures, ont-elles enregistré une baisse des investissements entre 2014-2016 et 2017-2019. Cette dynamique s'explique en grande partie par une dynamique cyclique de rénovation plus importante du parc hôtelier en 2014-2016 et se traduit par une baisse des investissements en intérieur urbain de 32,7% et 21,6% en littoral urbain. Compte tenu de la présence dans les grandes métropoles d'importants projets attendus pour la période 2020-2022, ce recul est plutôt ponctuel que structurel.

#### **Répartition des investissements par type d'espace** (en M€)





Les investissements en hôtellerie en Normandie se concentrent en grande partie sur les **zones littorales rurales** avec **plus de 40,2 M€ investis sur les 94,8 M€ dans la région** sur la période 2017-2019. Cette prépondérance s'est renforcée sur la période 2017-2019, car cet espace est celui où les investissements ont crû de manière significative (+8,3%), tandis qu'ils reculaient dans les autres espaces.



# Dynamique des investissements hôteliers par zone touristique moyenne 2017-2019 versus moyenne 2014-2016



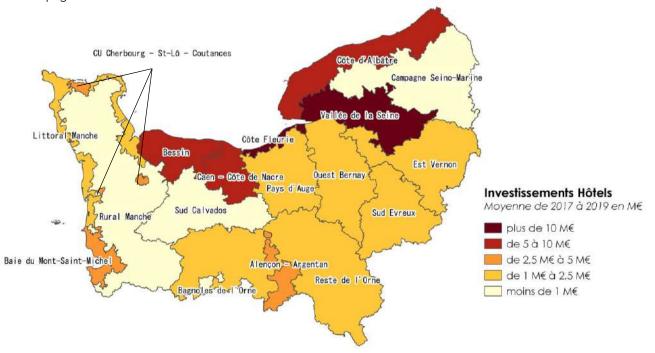
en M€	Moyenne annuelle 2017-2019	Poids dans la région Normandie moy. 2017- 2019	Moyenne annuelle 2014-2016	Evol en valeur	Evol en %
Normandie	49,8	52,6%	45,0	4,9	10,8%
Calvados	49,2	51,9%	42,8	6,5	15,1%
Côte Fleurie	29,2	30,9%	25,6	3,7	14,3%
Bessin	9,3	9,8%	6,2	3,1	50,7%
Caen - Côte de Nacre	8,0	8,5%	8,4	-0,4	-4,6%
Pays d'Auge	1,9	2,0%	2,0	-0,1	-4,7%
Sud Calvados	0,7	0,8%	0,6	0,2	26,0%
Seine-Maritime	22,8	24,1%	42,2	-19,4	-45,9%
Vallée de la Seine	12,7	13,4%	22,2	-9,5	-42,9%
Côte d'Albâtre	9,3	9,8%	15,7	-6,5	-41,1%
Campagne Seino-Marine	0,9	1,0%	4,3	-3,4	-78,8%
Manche	10,1	10,7%	10,5	-0,4	-4,2%
Baie du Mont-Saint- Michel	4,1	4,3%	5,1	-1,0	-20,0%
CU Cherbourg - St-Lô - Coutances	3,8	4,0%	2,4	1,4	60,7%
Littoral Manche	1,7	1,8%	0,9	0,8	83,0%
Rural Manche	0,6	0,6%	2,2	-1,6	-73,7%
Eure	6,7	7,1%	7,7	-1,0	-12,8%
Sud Evreux	2,5	2,6%	1,7	0,8	47,0%
Est Vernon	2,4	2,6%	2,4	0,1	2,4%
Ouest Bernay	1,8	1,9%	3,7	-1,8	-50,3%
Orne	5,8	6,2%	5,9	0,0	-0,1%
Alençon - Argentan	2,9	3,0%	0,9	1,9	202,5%
Reste de l'Orne	2,5	2,6%	1,0	1,4	138,9%
Bagnoles de l'Orne	0,5	0,6%	3,9	-3,4	-86,4%

Les investissements en hôtellerie dans la région Normandie se concentrent principalement sur deux zones qui devancent assez largement les autres :

- La **Côte Fleurie** avec 29,2 millions d'euros représentant 30,9% des investissements hôteliers de la région. Cette zone est aussi en croissance de 14,3%.
- La Vallée de la Seine avec 12,7 millions d'euros représentant 13,4% de la part de la région.

En termes de croissance, outre la Côte Fleurie, le **Bessin** (+3,1M€/an / +50%) les zones **d'Alençon - Argentan** (+1,9M€/an), du **reste de l'Orne** (+1,4M€ / an) et de **Cherbourg-St-Lô-Coutances** (+1,4M€) se distinguent plus particulièrement.

A l'inverse, le repli à l'échelle régionale est principalement lié à des investissements moins élevés que précédemment en Vallée de la Seine, Côte d'Albâtre et dans une moindre mesure Bagnoles de l'Orne ou la campagne seino-marine.

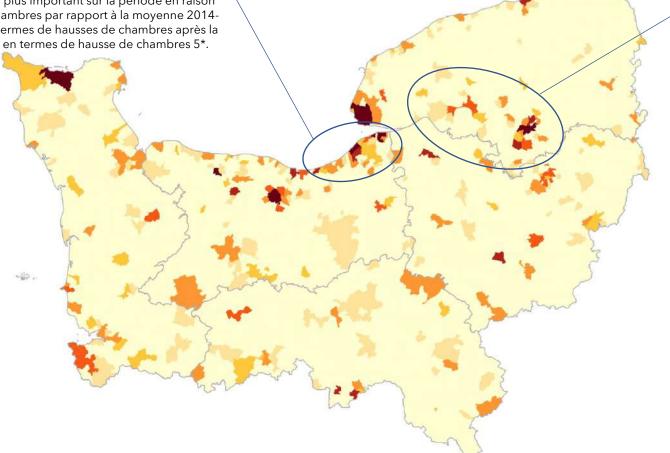


# Investissements hôteliers par commune moyenne 2017-2019

#### **Côte Fleurie**

La Côte Fleurie représente en moyenne 30,9% des investissements hôteliers de la région sur la période 2017-2019.

Son investissement hôtelier est le plus important sur la période en raison de la hausse de la moyenne de chambres par rapport à la moyenne 2014-2016. C'est la deuxième zone en termes de hausses de chambres après la Côte d'Albâtre mais la première en termes de hausse de chambres 5\*.





#### Vallée de la Seine

La Vallée de la Seine se caractérise par une zone dense en investissements hôteliers en raison de l'importante concentration hôtelière de la métropole de Rouen.

#### Investissements Hôtels

Moyenne de 2017 à 2019 en M€





### **Sommaire**



- I. Présentation du Tableau de Bord régional
- II. Les investissements touristiques en Normandie
  - II.1- Répartition géographique de l'investissement
  - II.2- Le poids de la Normandie en France
- III. Les hébergements touristiques
  - III.1- Investissement par mode d'hébergement
    - a. L'hôtellerie
    - b. Les résidences de tourisme (RT)
    - c. L'hôtellerie de plein air
    - d. Les villages de vacances
    - e. Les gîtes & meublés
    - f. Les résidences secondaires
  - III.2- Ensemble des hébergements touristiques
- IV. Les équipements touristiques
  - IV.1- Les investissements par type d'équipement
    - a. Les musées
    - b. Les autres sites de visite
    - c. Les casinos
    - d. Les parcs de loisirs
    - e. Le thermalisme et la thalassothérapie
    - f. Les parcs d'exposition et centres de congrès
    - g. Les golfs
    - h. Les ports de plaisance
    - i. Les Pistes cyclables
  - IV.2- Ensemble des équipements touristiques
- V. La Restauration
- VI. Annexes
  - IV.1- Engagement touristique
  - IV.2- Remerciements

# Dynamique des investissements en résidences de tourisme par département moyenne 2017-2019 versus moyenne 2014-2016



en M€	Moyenne annuelle 2017-2019	Poids dans la région Normandie moy. 2017- 2019	Moyenne annuelle 2014-2016	Evol en valeur	Evol en %
Normandie	56,4	100,0%	19,3	37,1	192,4%
Eure	29,8	53,0%	1,4	28,5	2047,4%
Calvados	26,0	46,1%	17,5	8,5	48,9%
Seine-Maritime	0,3	0,4%	0,2	0,0	17,9%
Orne	0,2	0,3%	0,2	0,0	-3,1%
Manche	0,1	0,2%	0,1	0,1	114,5%
Autre France métro	553,8	-	652,2	-98,4	-15,1%

Poids dans la France métropolitaine

9,2%

2,9%

Concernant les perspectives **2020**, au niveau national les investissements en résidences de tourisme sont estimés baisser d'environ 9% par rapport à la moyenne 2017-2019.

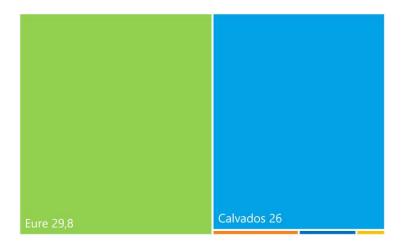
En Normandie, les investissements dans le Center Parcs commencent eux aussi à légèrement baisser en 2020 (même s'ils restent élevés) et les principaux projets sur la côte Fleurie étaient déjà terminés auparavant. D'autres projets sont certes appelés à prendre le relais, par exemple l'extension de la résidence de la Presqu'île de la Touques avec le Bâtiment des Douanes ou une résidence Goélia attendue à Blonville-sur-Mer. Mais globalement assez peu de nouveaux projets sont à l'étude en Normandie et plus largement sur les littoraux, tandis que les opérateurs de résidences de tourisme semblent plutôt orienter leurs futurs investissements vers les vacances à la montagne, qui avaient fait l'objet de moins d'investissements au cours de la décennie passée.

Après un fort cycle de croissance sur la période 2017-2019, les investissements en résidences de tourisme en Normandie devraient donc s'inscrire en **recul en 2020 et plus largement sur la période 2020-2022**.

- Les investissements en résidences de tourisme se concentrent principalement dans le **Calvados** (46,1%) et dans l'**Eure** (53,0%).
- Des investissements notables dans le **Calvados** se situent notamment à **Deauville** et à **Honfleur**, avec l'ouverture d'une résidence Pierre & Vacances de 160 appartements et la rénovation d'une résidence à Honfleur en Tulip Inn.
- Ceux de l'Eure (près de 30M€ / an sur 2017-2019) sont notamment portés par le début des travaux de rénovation et d'extension du Domaine Center Parcs des Bois-Francs, à travers un plan de 160M€ s'étalant de 2017 à 2022.
- Au niveau de la région Normandie, les investissements dans les résidences de tourisme sont ainsi en forte croissance (x2,9) tandis qu'ils sont en décroissance dans le reste de la France métropolitaine. La région Normandie représente ainsi pas moins de 9,2% de l'investissement national de cette filière sur la période 2017-2019, contre 2,9% sur la période 2014-2016, qui avait plutôt été marquée par le développement de résidences dans les espaces urbains intérieurs (en ville).

Investissements en résidences en Normandie (moyenne 2017-2019, en M€)

**56 M€** /an



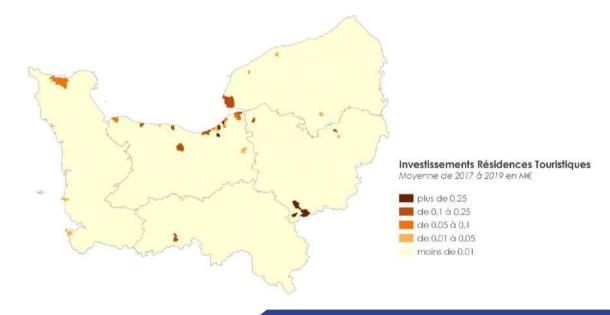
Les perspectives 2020 ne sont que des données <u>préliminaires, non exhaustives et non définitives</u> basées sur des informations reçues de la part de certains acteurs.

# Dynamique des investissements en résidences de tourisme par type de zone moyenne 2017-2019 versus moyenne 2014-2016

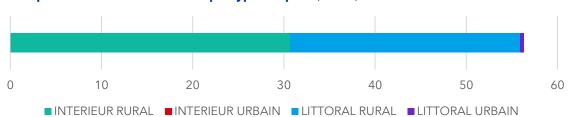


en M€	Moyenne annuelle 2017-2019	Poids dans la région Normandie moy. 2017- 2019	Moyenne annuelle 2014-2016	Evol en valeur	Evol en %
Normandie	56,4	100,0%	19,3	37,1	192,4%
INTERIEUR RURAL	30,7	54,5%	2,2	28,5	1298,8%
LITTORAL RURAL	25,2	44,7%	16,7	8,5	50,7%
LITTORAL URBAIN	0,4	0,7%	0,3	0,1	21,5%
INTERIEUR URBAIN	0,0	0,1%	0,0	0,0	4,1%

- Les investissements en résidences de tourisme en Normandie se concentrent en grande partie sur les zones intérieures rurales avec plus de 30,7 M€ investis sur les 56,4 M€ dans la région sur la période 2017-2019.
- ▶ En deuxième position se trouve le **littoral rural** représentant 44,7% des investissements de la région.
- Les zones intérieures rurales ne concentraient que 2,2 M€ d'investissements en 2014-2016. Ce chiffre a explosé sur la période de 2017-2019 et a été **multiplié par 14**, porté en grande partie par le projet de rénovation et d'extension du Center Parcs les Bois Francs.
- Malgré une croissance entre 2014-2016 et 2017-2019, les **zones urbaines** normandes restent assez peu concernées par le développement et l'investissement dans les résidences de tourisme, avec moins de 1% des montants investis en littoral et intérieur combinés sur 2017-2019.



#### Répartition des investissements par type d'espace (en M€)



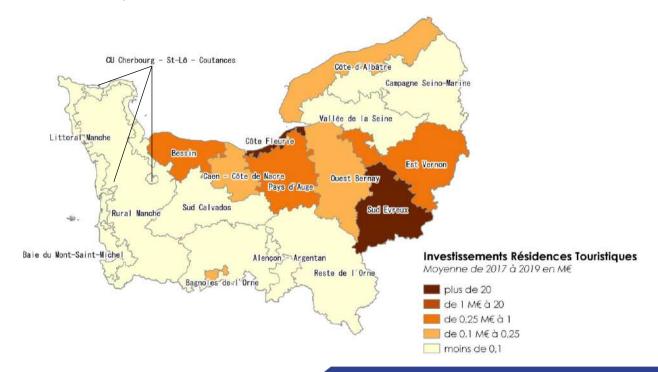
# Dynamique des investissements en résidences de tourisme par zone touristique moyenne 2017-2019 versus moyenne 2014-2016



	Moyenne	Poids dans la région	Moyenne	Evol en	
en M€	annuelle 2017-2019	Normandie moy. 2017- 2019		valeur	Evol en %
Normandie	26,0	46,1%	17,5	8,5	48,9%
Eure	29,8	53,0%	1,4	28,5	2047,4%
Sud Evreux	29,5	52,3%	1,3	28,2	2228,8%
Est Vernon	0,3	0,5%	0,0	0,3	-
Ouest Bernay	0,1	0,2%	0,1	0,0	-1,7%
Calvados	26,0	46,1%	17,5	8,5	48,9%
Côte Fleurie	24,8	44,0%	16,3	8,5	52,0%
Pays d'Auge	0,6	1,1%	0,6	0,1	10,9%
Bessin	0,4	0,7%	0,4	0,0	-3,5%
Caen - Côte de Nacre	0,2	0,4%	0,2	0,0	2,6%
Sud Calvados	0,0	0,0%	0,0	0,0	-
Seine-Maritime	0,3	0,4%	0,2	0,0	17,9%
Côte d'Albâtre	0,2	0,4%	0,2	0,0	20,9%
Vallée de la Seine	0,0	0,1%	0,0	0,0	13,8%
Campagne Seino-Marine	0,0	0,0%	0,0	0,0	-15,3%
Orne	0,2	0,3%	0,2	0,0	-3,1%
Bagnoles de l'Orne	0,2	0,3%	0,2	0,0	-3,1%
Alençon - Argentan	0,0	0,0%	0,0	0,0	-
Reste de l'Orne	0,0	0,0%	0,0	0,0	-
Manche	0,1	0,2%	0,1	0,1	114,5%
CU Cherbourg - St-Lô - Coutances	0,1	0,1%	0,0	0,0	288,4%
Baie du Mont-Saint- Michel	0,1	0,1%	0,0	0,0	47,5%
Littoral Manche	0,0	0,0%	0,0	0,0	-
Rural Manche	0,0	0,0%	0,0	0,0	-

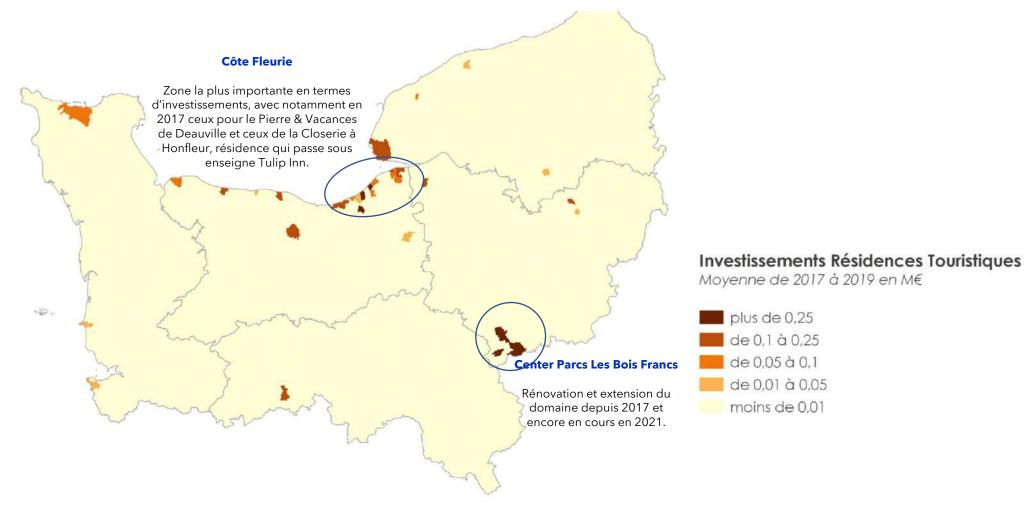
Les investissements en résidences de tourisme dans la région Normandie se concentrent principalement sur deux zones qui devancent assez largement les autres :

- La zone **Sud Evreux** avec 29,5 millions d'euros représentant 52,3% de la part de la région. C'est d'ailleurs aussi la zone avec la croissance la plus importante en raison des investissements majeurs réalisés par le Groupe PVCP et ses investisseurs partenaires à travers les travaux de rénovation du Center Parcs les Bois Francs, démarrés en 2017.
- La **Côte Fleurie** avec 24,8 millions d'euros représentant 44,0% des investissements de la région. Cette concentration d'investissements dans la zone s'explique par la présence de Deauville et de Honfleur, villes ayant concentré des investissements relativement importants (notamment des enseignes Pierre & Vacances et Tulip Inn).



## Investissements en résidences de tourisme par commune moyenne 2017-2019





### **Sommaire**



- I. Présentation du Tableau de Bord régional
- II. Les investissements touristiques en Normandie
  - II.1- Répartition géographique de l'investissement
  - II.2- Le poids de la Normandie en France
- III. Les hébergements touristiques
  - III.1- Investissement par mode d'hébergement
    - a. L'hôtellerie
    - b. Les résidences de tourisme (RT)
    - c. L'hôtellerie de plein air
    - d. Les villages de vacances
    - e. Les gîtes & meublés
    - f. Les résidences secondaires
  - III.2- Ensemble des hébergements touristiques
- IV. Les équipements touristiques
  - IV.1- Les investissements par type d'équipement
    - a. Les musées
    - b. Les autres sites de visite
    - c. Les casinos
    - d. Les parcs de loisirs
    - e. Le thermalisme et la thalassothérapie
    - f. Les parcs d'exposition et centres de congrès
    - g. Les golfs
    - h. Les ports de plaisance
    - i. Les Pistes cyclables
  - IV.2- Ensemble des équipements touristiques
- V. La Restauration
- VI. Annexes
  - IV.1- Engagement touristique
  - IV.2- Remerciements

## Dynamique des investissements en HPA par département moyenne 2017-2019 versus moyenne 2014-2016



en M€	Moyenne annuelle 2017-2019	Poids dans la région Normandie moy. 2017- 2019	Moyenne annuelle 2014-2016	Evol en valeur	Evol en %
Normandie	25,3	100,0%	15,5	9,8	63,4%
Calvados	9,5	37,6%	6,0	3,5	58,5%
Manche	9,2	36,5%	5,5	3,8	68,7%
Seine-Maritime	3,7	14,5%	2,4	1,3	54,4%
Eure	2,3	8,9%	1,2	1,0	82,0%
Orne	0,6	2,6%	0,4	0,2	58,1%
Autre France métro	580,0	-	367,5	212,6	57,8%

Poids dans la France métropolitaine

4,2%

4,0%

Concernant les perspectives **2020**, d'après l'INSEE, le parc d'emplacement HPA en Normandie a baissé de 0,89% entre le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Sur la même période, le parc français a perdu 0,28% d'emplacements.

Par ailleurs, la Normandie sort d'un cycle d'investissements importants sur la période 2017-2019.

Les investissements en HPA en Normandie pourraient ainsi être un peu plus perturbés que la moyenne nationale.

Pour autant, en Normandie comme ailleurs, la plus forte résistance de l'activité économique en contexte COVID de la HPA relativement aux autres profils d'hébergements marchands devrait, après un contrecoup ponctuel, soutenir sa dynamique d'investissements à moyen terme.

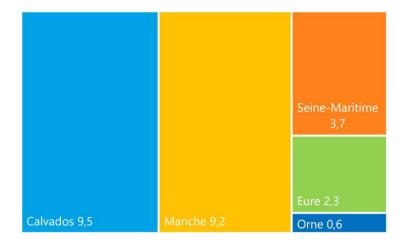
Les perspectives 2020 ne sont que des données <u>préliminaires</u>, <u>non exhaustives et non définitives</u> basées sur des informations reçues de la part de certains acteurs.

- Les investissements en Hôtellerie de Plein Air (HPA) dans la région Normandie se concentrent principalement dans les départements du **Calvados** et de la **Manche** (chacun plus d' 1/3 des investissements en HPA de la région).
- Les investissements de ce secteur sont en croissance sur l'ensemble des départements, plus particulièrement dans la Manche (+68,7%) et l'Eure (+82%).
- Au niveau national, une forte croissance de +57,8% des investissements en HPA peut être également observée entre 2014-2016 et 2017-2019. Elle est notamment portée par une dynamique de montée en gamme du parc que l'on retrouve dans toutes les régions; cela s'accompagne d'importants investissements de rénovation et/ou dans les mobil-homes ainsi que les équipements annexes (piscines, espaces communs, aménagements paysagers...)
- La dynamique enregistrée en Normandie étant légèrement supérieure aux standards nationaux, les investissements HPA de la région représentent un volume un peu plus important du total métropolitain, soit 4,2% des investissements en HPA en France (25,3 M€ sur les plus de 600 M€), contre 4% sur la période précédente.

## Investissements en HPA en Normandie

(moyenne 2017-2019, en M€)

25 M€ /an



## Dynamique des investissements en HPA par type de zone moyenne 2017-2019 versus moyenne 2014-2016

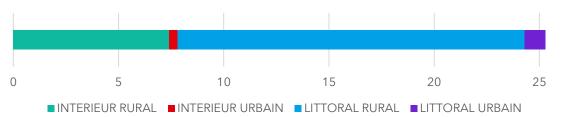
en M€	Moyenne annuelle 2017-2019	Poids dans la région Normandie moy. 2017- 2019	Moyenne annuelle 2014-2016	Evol en valeur	Evol en %
Normandie	25,3	100,0%	15,5	9,8	63,4%
LITTORAL RURAL	16,5	65,1%	10,1	6,3	62,7%
INTERIEUR RURAL	7,4	29,3%	4,4	3,0	66,8%
LITTORAL URBAIN	1,0	4,0%	0,7	0,4	55,8%
INTERIEUR URBAIN	0,4	1,6%	0,3	0,1	51,5%

# Les investissements en Hébergements de Plein Air se concentrent en grande partie sur les zones littorales rurales en Normandie avec plus de 16 M€ investis sur les 25,3 M€ dans la région sur la période 2017-2019, soit près des 2/3.

Une croissance forte de 63,4% des investissements moyens annuels en HPA entre 2014-2016 et 2017-2019 peut être observée en Normandie et se répartit de façon assez homogène entre les différents types de zones malgré le léger avantage au rural. Cela est une conséquence de la croissance que l'on retrouve de manière transverse au niveau national.

# Investissements HPA Moyenne de 2017 à 2019 en M€ □ plus de 0,25 □ de 0,1 à 0,25 □ de 0,05 à 0,1 □ de 0,01 à 0,05 □ moins de 0,01

#### **Répartition des investissements par type d'espace** (en M€)



MKG

## Dynamique des investissements en HPA par zone touristique moyenne 2017-2019 versus moyenne 2014-2016



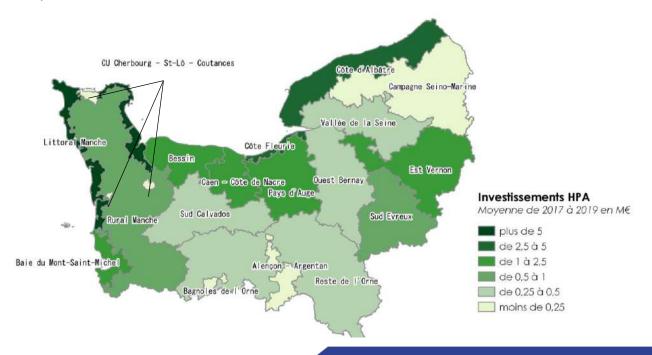
en M€	Moyenne annuelle 2017-2019	Poids dans la région Normandie moy. 2017- 2019	Moyenne annuelle 2014-2016	Evol en valeur	Evol en %
Normandie	10,4	41,1%	6,5	3,9	60,3%
Calvados	9,5	37,6%	6,0	3,5	58,5%
Côte Fleurie	3,3	13,2%	2,1	1,2	59,9%
Bessin	2,4	9,5%	1,6	0,9	54,9%
Caen - Côte de Nacre	2,3	9,0%	1,4	0,9	63,1%
Pays d'Auge	1,2	4,6%	0,8	0,4	53,7%
Sud Calvados	0,3	1,4%	0,2	0,1	59,0%
Manche	9,2	36,5%	5,5	3,8	68,7%
Littoral Manche	5,7	22,6%	3,5	2,2	64,0%
Baie du Mont-Saint- Michel	2,4	9,5%	1,4	1,0	74,6%
Rural Manche	0,9	3,5%	0,5	0,4	81,8%
CU Cherbourg - St- Lô - Coutances	0,2	0,9%	0,1	0,1	86,3%
Seine-Maritime	3,7	14,5%	2,4	1,3	54,4%
Côte d'Albâtre	3,0	12,0%	2,0	1,1	54,7%
Vallée de la Seine	0,4	1,6%	0,3	0,1	54,7%
Campagne Seino- Marine	0,2	0,8%	0,1	0,1	50,3%
Eure	2,3	8,9%	1,2	1,0	82,0%
Est Vernon	1,3	5,1%	0,7	0,6	80,5%
Sud Evreux	0,6	2,3%	0,3	0,3	98,3%
Ouest Bernay	0,4	1,5%	0,2	0,2	66,0%
Orne	0,6	2,6%	0,4	0,2	58,1%
Reste de l'Orne	0,5	1,9%	0,3	0,2	58,9%
Bagnoles de l'Orne	0,1	0,4%	0,1	0,0	57,2%
Alençon - Argentan	0,1	0,2%	0,0	0,0	53,7%

Les investissements en hôtellerie de plein air dans la région Normandie sont particulièrement importantes sur certaines zones touristiques principalement littorales :

- Le **littoral de la Manche** est le 1<sup>er</sup> pôle, il représente 5,7 millions d'investissements annuels soit 22,6% du total de la région Normandie dans la filière HPA.
- La **Côte Fleurie** avec 3,3 millions d'euros représente 13,2 % des investissements HPA de la région.
- La Côte d'Albâtre est en troisième position avec 12,0 % des investissements.
- Le Bessin et la Baie du Mont Saint Michel (9,5 % des investissements chacune)

Ces zones ont en même temps signé une croissance assez importante par rapport à 2014-2016 (de +54% à +64%).

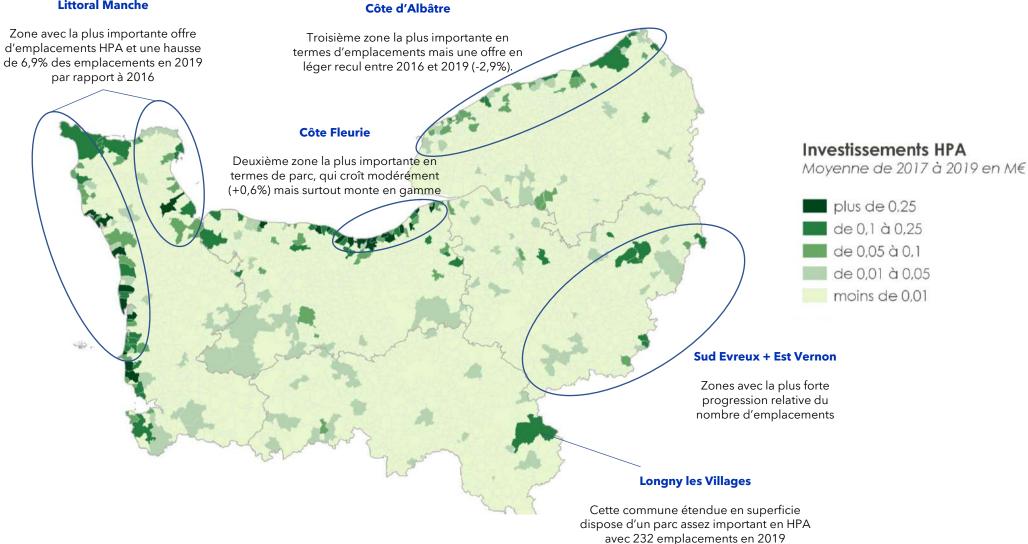
Cependant, certaines zones parmi les plus **dynamiques en termes de croissance** sont plutôt à **l'intérieur des terres**, notamment le **Sud Evreux** (+98,3%) et **Est Vernon** (+80,5%, de 0,6 à 1,3M€ par an en moyenne)



## Investissements en HPA par commune moyenne 2017-2019







## **Sommaire**



- I. Présentation du Tableau de Bord régional
- II. Les investissements touristiques en Normandie
  - II.1- Répartition géographique de l'investissement
  - II.2- Le poids de la Normandie en France
- III. Les hébergements touristiques
  - III.1- Investissement par mode d'hébergement
    - a. L'hôtellerie
    - b. Les résidences de tourisme (RT)
    - c. L'hôtellerie de plein air
    - d. Les villages de vacances
    - e. Les gîtes & meublés
    - f. Les résidences secondaires
  - III.2- Ensemble des hébergements touristiques
- IV. Les équipements touristiques
  - IV.1- Les investissements par type d'équipement
    - a. Les musées
    - b. Les autres sites de visite
    - c. Les casinos
    - d. Les parcs de loisirs
    - e. Le thermalisme et la thalassothérapie
    - f. Les parcs d'exposition et centres de congrès
    - g. Les golfs
    - h. Les ports de plaisance
    - i. Les Pistes cyclables
  - IV.2- Ensemble des équipements touristiques
- V. La Restauration
- VI. Annexes
  - IV.1- Engagement touristique
  - IV.2- Remerciements

## Dynamique des investissements en Villages de Vacances par département moyenne 2017-2019 versus moyenne 2014-2016



en M€	Moyenne annuelle 2017-2019	Poids dans la région Normandie moy. 2017- 2019	Moyenne annuelle 2014-2016	Evol en valeur	Evol en %
Normandie	2,8	100,0%	1,7	1,1	68,1%
Seine-Maritime	2,1	76,5%	0,3	1,9	686,4%
Manche	0,3	11,8%	0,7	-0,3	-51,1%
Calvados	0,3	11,7%	0,7	-0,4	-54,5%
Eure	0,0	0,0%	0,0	0,0	-
Orne	0,0	0,0%	0,0	0,0	-
Autre France métro	185,6	-	122,4	63,2	51,7%

Poids dans la France métropolitaine

1,5%

1,3%

Au niveau national, les investissements en villages de vacances doivent chuter en **2020-2021** par rapport à 2019 en raison de la baisse des investissements dans les villages à activité commerciale. L'investissement dans les villages associatifs (à vocation sociale) n'a en revanche pas été perturbé par la crise sanitaire car il est largement soutenu par les collectivités, et parce qu'il était déjà à des niveaux faibles ces dernières années sous l'effet de fortes contraintes budgétaires publiques.

Hormis en Seine-Maritime en raison d'un effet de comparaison défavorable relativement à une base élevée en 2017-2019, les investissements en villages de vacances normands sont donc attendus à résister voire parfois progresser sur la période 2020-2022, compte tenu des dynamiques de regain d'investissement attendues par les acteurs du tourisme social. Celles-ci seront toutefois conditionnées à la mise en œuvre effective des dispositifs publics de relance post-COVID.

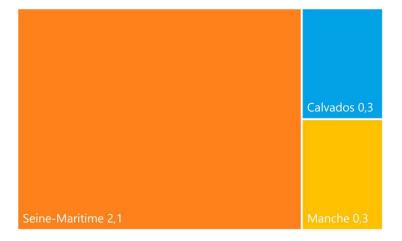
Les perspectives 2020 ne sont que des données <u>préliminaires, non exhaustives et non définitives</u> basées sur des informations reçues de la part de certains acteurs.

- Les investissements de cette filière sur la période 2017-2019 sont principalement centrés sur le département de la Seine-Maritime, avec plus des 3/4 des investissements en Villages Vacances de la région Normandie. Viennent ensuite la Manche et le Calvados.
- La forte hausse en Seine Maritime s'explique par des travaux de rénovations en 2017 et 2019 dans le club VVF de **Forges-Les-Eaux**, ainsi qu'en 2018 et 2019 dans le club de **Veules-les-Roses**, également opéré par VVF. Ce dernier est ainsi passé d'environ 312 lits en 2019 à 372 en 2020.
- La Seine-Maritime est suivie par les deux départements de la **Manche** et du **Calvados** à quasiégalité avec environ 0,3 millions d'euros d'investissements chacun. Ces deux départements, qui étaient les principaux pôles d'investissements sur la période 2014-2016, ont cette fois connu des investissements de maintien en état de l'existant plutôt que de grands programmes de travaux dans leurs Villages Vacances.
- La Normandie a vu ses investissements en Villages Vacances croître de façon plus importante en moyenne que les autres régions de France (+68,1% par rapport à +51,7%), d'où un poids dans le total national qui s'est renforcé mais reste très modéré (1,5%).

Investissements en Villages de Vacances en Normandie

(moyenne 2017-2019, en M€)

2,8 M€

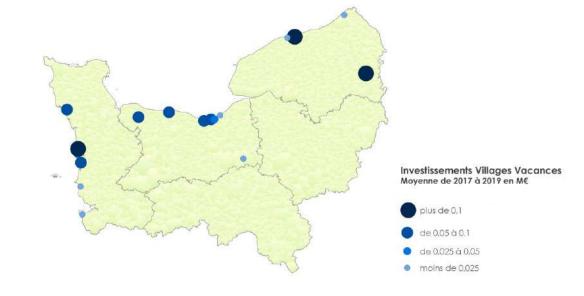


# Dynamique des investissements en Villages de Vacances par type de zone moyenne 2017-2019 versus moyenne 2014-2016

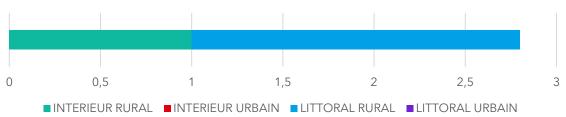


en M€	Moyenne annuelle 2017-2019	Poids dans la région Normandie moy. 2017- 2019	Moyenne	Evol en valeur	Evol en %
Normandie	2,8	100,0%	1,7	1,1	68,1%
LITTORAL RURAL	1,8	62,5%	1,3	0,5	34,8%
INTERIEUR RURAL	1,0	37,5%	0,4	0,7	186,5%
INTERIEUR URBAIN	0,0	0,0%	0,0	0,0	-
LITTORAL URBAIN	0,0	0,0%	0,0	0,0	-

- Les investissements en villages de vacances en Normandie se concentrent pour près des deux tiers sur le **littoral rural**.
- C'est en effet sur le littoral que se concentrent la plupart des villages de vacances en région Normandie, soit environ 90% des lits en villages de vacances de la région.
- Le reste se situe dans l'**intérieur rural**, notamment en Seine-Maritime. La dynamique y est solide en raison principalement d'investissements de rénovation à Forges-les-Eaux sur la période 2017-2019.



#### **Répartition des investissements par type d'espace** (en M€)



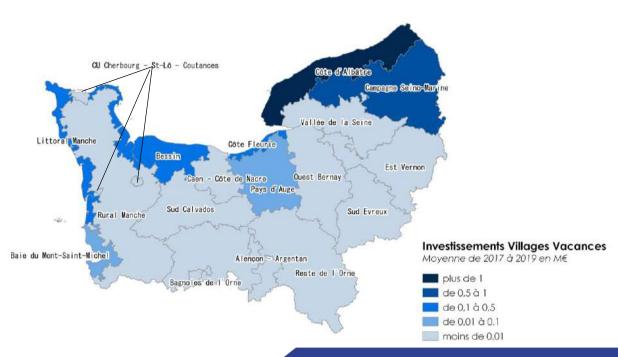
## Dynamique des investissements en Villages de Vacances par zone touristique moyenne 2017-2019 versus moyenne 2014-2016



en M€	Moyenne annuelle 2017-2019	Poids dans la région Normandie moy. 2017- 2019	Moyenne annuelle 2014-2016	Evol en valeur	Evol en %
Normandie	2,8	100%	1,7	1,1	68,1%
Seine-Maritime	2,1	76,5%	0,3	1,9	686,4%
Côte d'Albâtre	1,2	42,8%	0,2	1,0	675,0%
Campagne Seino-Marine	0,9	33,8%	0,1	0,8	701,5%
Vallée de la Seine	0,0	0,0%	0,0	0,0	-
Manche	0,3	11,8%	0,7	-0,3	-51,1%
Littoral Manche	0,3	11,2%	0,6	-0,3	-50,9%
Baie du Mont-Saint-Michel	0,0	0,5%	0,0	0,0	-54,6%
CU Cherbourg - St-Lô - Coutances	0,0	0,0%	0,0	0,0	-
Rural Manche	0,0	0,0%	0,0	0,0	-
Calvados	0,3	11,7%	0,7	-0,4	-54,5%
Côte Fleurie	0,2	6,0%	0,4	-0,2	-52,9%
Bessin	0,1	5,3%	0,3	-0,2	-50,6%
Pays d'Auge	0,0	0,4%	0,1	-0,1	-82,9%
Sud Calvados	0,0	0,0%	0,0	0,0	-
Caen - Côte de Nacre	0,0	0,0%	0,0	0,0	-
Eure	0,0	0,0%	0,0	0,0	-
Ouest Bernay	0,0	0,0%	0,0	0,0	-
Sud Evreux	0,0	0,0%	0,0	0,0	-
Est Vernon	0,0	0,0%	0,0	0,0	-
Orne	0,0	0,0%	0,0	0,0	-
Alençon - Argentan	0,0	0,0%	0,0	0,0	-
Reste de l'Orne	0,0	0,0%	0,0	0,0	-
Bagnoles de l'Orne	0,0	0,0%	0,0	0,0	-

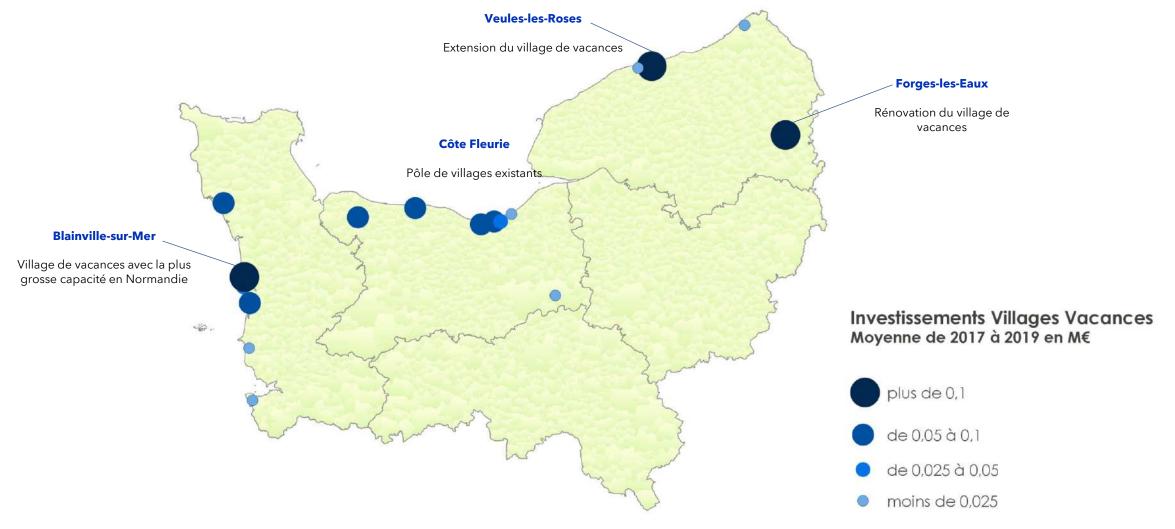
La **Côte d'Albâtre** et la **Campagne Seino-Marine** sont les deux zones avec les investissements les plus importants et les évolutions les plus fortes en raison de l'extension du club VVF de Veules-les-Roses sur la Côte d'Albâtre et de l'extension du club VVF de Forges-les-Eaux dans la Campagne Seino-Marine.

A l'exception de la Campagne Seino-Marine et du Pays d'Auge, seules des **zones littorales** bénéficient d'investissements en villages vacances, traduisant le faible développement du secteur des villages de vacances en zones urbaines et rurales de Normandie.



# Dynamique des investissements en Villages de Vacances par commune moyenne 2017-2019 vs 2014-2016





## **Sommaire**



- I. Présentation du Tableau de Bord régional
- II. Les investissements touristiques en Normandie
  - II.1- Répartition géographique de l'investissement
  - II.2- Le poids de la Normandie en France
- III. Les hébergements touristiques
  - III.1- Investissement par mode d'hébergement
    - a. L'hôtellerie
    - b. Les résidences de tourisme (RT)
    - c. L'hôtellerie de plein air
    - d. Les villages de vacances
    - e. Les gîtes & meublés
    - f. Les résidences secondaires
  - III.2- Ensemble des hébergements touristiques
- IV. Les équipements touristiques
  - IV.1- Les investissements par type d'équipement
    - a. Les musées
    - b. Les autres sites de visite
    - c. Les casinos
    - d. Les parcs de loisirs
    - e. Le thermalisme et la thalassothérapie
    - f. Les parcs d'exposition et centres de congrès
    - g. Les golfs
    - h. Les ports de plaisance
    - i. Les Pistes cyclables
  - IV.2- Ensemble des équipements touristiques
- V. La Restauration
- VI. Annexes
  - IV.1- Engagement touristique
  - IV.2- Remerciements

## Dynamique des investissements en Gîtes de France par département moyenne 2017-2019 versus moyenne 2014-2016



en M€	Moyenne annuelle 2017-2019	Poids dans la région Normandie moy. 2017- 2019	Moyenne annuelle 2014-2016	Evol en valeur	Evol en %
Normandie	29,9	100%	33,4	-3,5	-10,5%
Calvados	9,2	30,7%	10,2	-1,0	-9,8%
Manche	7,2	23,9%	7,4	-0,2	-3,2%
Seine-Maritime	6,3	21,2%	6,9	-0,5	-8,0%
Eure	3,8	12,7%	4,7	-0,9	-19,6%
Orne	3,4	11,4%	4,2	-0,8	-18,7%
Autre France métro	396,5	-	407,0	-10,5	-2,6%

Les départements concentrant le plus d'investissements Gîtes de France sont les départements littoraux qui devancent l'Eure et l'Orne. Toutefois, la répartition des investissements entre les départements est plus équilibrée que dans les autres types d'hébergements marchands, reflétant l'importance de l'offre présente dans les territoires ruraux, y compris l'Eure et l'Orne.

- On observe cependant au niveau de la région une baisse des investissements plus importante qu'au niveau national avec une diminution de 10,5% en Normandie contre 2.6% dans le reste de la France.
- Cette dynamique négative est plus marquée dans les départements de l'Eure (-19,6%) et de l'**Orne** (-18,7%)

Poids dans la France métropolitaine

7.01%

7,58%

En Normandie comme au niveau national, l'investissement dans les Gîtes de France est attendu poursuivre sa lente décroissance en 2020.

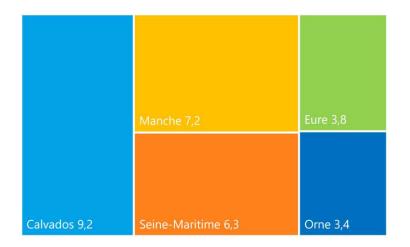
Cette tendance globale masque toutefois des dynamiques hétérogènes : les gîtes ruraux et gîtes de groupes se maintiennent bien, tant en matière d'investissements que d'activité, qui a été soutenue par leur saisonnalité estivale et leur profil d'hébergement familial isolé.

A l'inverse, les établissements de profil « chambres d'hôtes », où les clients logent chez l'habitant, voient leur reflux s'accélérer. C'est une dynamique nationale, qui vient accélérer une tendance déjà structurelle de repli de l'offre de chambres d'hôtes, presque divisée par deux en une décennie.

Les perspectives 2020 ne sont que des données <u>préliminaires</u>, <u>non exhaustives et non définitives</u> basées sur des informations reçues de la part de certains acteurs.

**Investissements** en Gîtes de France en Normandie (moyenne 2017-2019, en M€)

30 M€ /an



## Dynamique des investissements en meublés par département moyenne 2017-2019 versus moyenne 2014-2016



en M€	Moyenne annuelle 2017-2019	Poids dans la région Normandie moy. 2017- 2019	Moyenne annuelle 2014-2016	Evol en valeur	Evol en %
Normandie	92,9	100,0%	64,2	28,6	44,5%
Manche	29,0	31,2%	19,8	9,2	46,5%
Calvados	28,9	31,1%	17,6	11,3	64,1%
Seine-Maritime	16,9	18,2%	11,9	5,0	41,6%
Orne	9,8	10,5%	7,9	1,9	23,5%
Eure	8,3	8,9%	7,0	1,3	18,4%

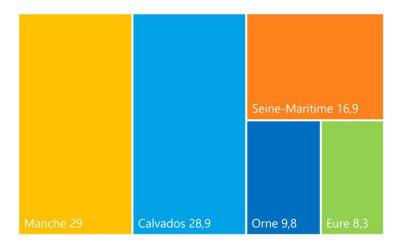
- Les investissements en meublés de tourisme se concentrent principalement dans les départements de la **Manche** et du **Calvados**. Ces deux départements regroupent près de 2/3 des investissements en meublés pour la région.
- L'investissement en meublés de tourisme est en forte croissance (+44,5%) sur la période 2017-2019 par rapport à la période 2014-2016. Cela s'explique par un fort accroissement du parc de meublés de tourisme entre ces deux périodes malgré une baisse du parc de Gîtes de France. En effet, l'offre de meublés classés en Normandie est passée de 46 696 lits en 2016 à 65 671 en 2019.
- Avec près de 29 M€ d'investissements additionnels en 2017-2019 par rapport à 2014-2016, les meublés sont l'un des moteurs de la croissance des investissements en hébergements touristiques marchands à l'échelle de la région.

La faible visibilité amont sur l'évolution future du parc de meublés ne permet pas d'identifier des perspectives précises d'évolution des investissements en 2020 & 2021, même si au regard des tendances observées dans les autres classes d'hébergements touristiques un léger tassement est attendu.

A l'instar des Gîtes de France ou des Résidences Secondaires, l'impact sur les investissements futurs est cependant attendu à rester modéré, cette classe d'actifs étant bien positionnée pour résister à l'impact économique de la COVID (clientèles loisirs domestiques, indépendance du logement, sécurité sanitaire, concentration de l'activité sur la saison estivale qui a été moins affectée par les confinements successifs...)

Investissements en meublés de tourisme en Normandie (moyenne 2017-2019, en M€)

93 M€ /an

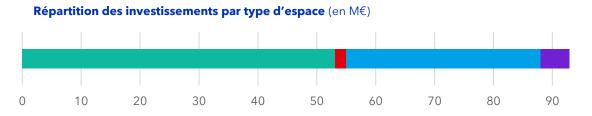


# Dynamique des investissements en meublés par type de zone moyenne 2017-2019 versus moyenne 2014-2016

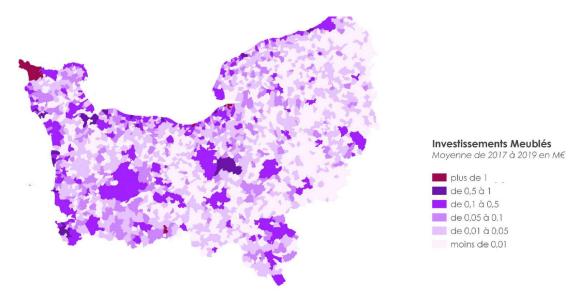


en M€	Moyenne annuelle 2017-2019	Poids dans la région Normandie moy. 2017- 2019	Moyenne annuelle 2014-2016	Evol en valeur	Evol en %
Normandie	92,9	100,0%	64,2	28,6	44,5%
INTERIEUR RURAL	53,1	57,2%	41,5	11,5	27,8%
LITTORAL RURAL	33,0	35,6%	18,5	14,5	78,0%
LITTORAL URBAIN	4,9	5,3%	2,6	2,3	91,3%
INTERIEUR URBAIN	1,9	2,0%	1,6	0,3	17,6%

- Les investissements en meublés de tourisme se concentrent en grande partie sur les **zones intérieures rurales** en Normandie avec **plus de 53 M€ investis sur les 92,9 M€ dans la région** sur la période 2017-2019. Le **littoral rural** arrive en deuxième position très loin devant les zones urbaines.
- Les zones avec les plus fortes croissances sont les zones littorales avec des hausses de 91,3% pour littoral urbain et 78,0% pour le littoral rural.



■INTERIEUR RURAL ■INTERIEUR URBAIN ■LITTORAL RURAL ■LITTORAL URBAIN



# Dynamique des investissements en meublés par zone touristique moyenne 2017-2019 versus moyenne 2014-2016

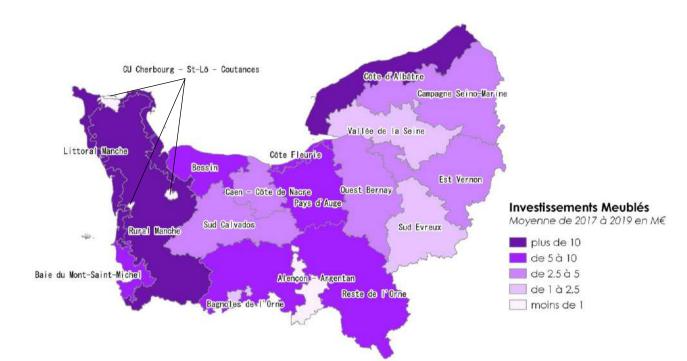


en M€		Poids dans la région Normandie moy. 2017- 2019	2014-2016	Evol en valeur	Evol en %
Normandie	92,9	100,0%	64,2	28,6	44,5%
Manche	29,0	31,2%	19,8	9,2	46,5%
Littoral Manche	11,9	12,8%	7,3	4,6	63,1%
Rural Manche	10,3	11,1%	8,6	1,7	20,0%
Baie du Mont-Saint- Michel	6,2	6,6%	3,4	2,7	80,4%
CU Cherbourg - St-Lô - Coutances	0,6	0,7%	0,5	0,1	26,2%
Calvados	28,9	31,1%	17,6	11,3	64,1%
Bessin	9,3	10,0%	6,3	3,0	47,7%
Pays d'Auge	6,5	7,0%	4,1	2,4	57,9%
Côte Fleurie	6,3	6,8%	2,2	4,1	186,2%
Sud Calvados	3,5	3,7%	2,9	0,6	20,4%
Caen - Côte de Nacre	3,3	3,6%	2,1	1,2	58,1%
Seine-Maritime	16,9	18,2%	11,9	5,0	41,6%
Côte d'Albâtre	11,0	11,9%	7,6	3,4	44,4%
Campagne Seino-Marine	3,6	3,9%	2,6	1,0	37,7%
Vallée de la Seine	2,3	2,5%	1,7	0,6	35,3%
Orne	9,8	10,5%	7,9	1,9	23,5%
Reste de l'Orne	7,3	7,9%	6,0	1,4	22,7%
Bagnoles de l'Orne	1,8	1,9%	1,4	0,4	25,6%
Alençon - Argentan	0,7	0,7%	0,5	0,1	25,9%
Eure	8,3	8,9%	7,0	1,3	18,4%
Est Vernon	3,6	3,9%	2,9	0,8	26,7%
Ouest Bernay	3,6	3,9%	3,0	0,6	21,1%
Sud Evreux	1,1	1,1%	1,2	-0,1	-8,9%

Les investissements en meublés de tourisme dans la région Normandie ont une répartition différente des autres profils d'hébergements, avec une **forte concentration à l'Ouest de la région** dans les départements de la Manche et du Calvados dans des zones telles que **Littoral Manche**, **Bessin**, **Rural Manche**. En Seine Maritime, la **Côte d'Albâtre** est un pôle majeur.

- Le **Littoral Manche** représente 12,8% des investissements avec 11,8M€ investis annuellement en moyenne entre 2017 et 2019.
- **Bessin, Rural Manche** et **Côte d'Albâtre** représentent chacun entre 10,0% et 11,9% des investissements, soit une valeur autour de 9,2 à 10,9 M€.

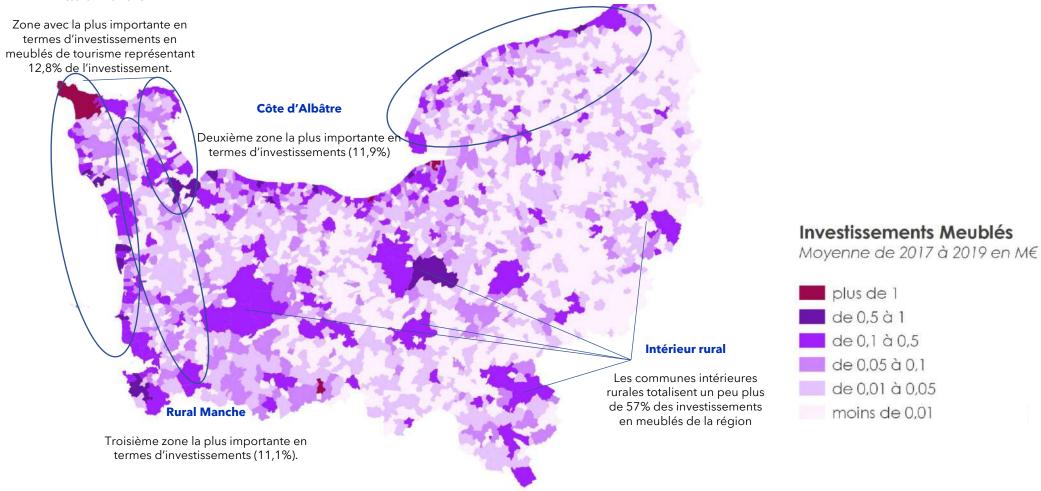
La répartition entre les autres zones est plus homogène et les montants sont moins importants.



# Dynamique des investissements en meublés par commune moyenne 2017-2019 vs 2014-2016



#### **Littoral Manche**



## **Sommaire**



- I. Présentation du Tableau de Bord régional
- II. Les investissements touristiques en Normandie
  - II.1- Répartition géographique de l'investissement
  - II.2- Le poids de la Normandie en France
- III. Les hébergements touristiques
  - III.1- Investissement par mode d'hébergement
    - a. L'hôtellerie
    - b. Les résidences de tourisme (RT)
    - c. L'hôtellerie de plein air
    - d. Les villages de vacances
    - e. Les gîtes & meublés
    - f. Les résidences secondaires
  - III.2- Ensemble des hébergements touristiques
- IV. Les équipements touristiques
  - IV.1- Les investissements par type d'équipement
    - a. Les musées
    - b. Les autres sites de visite
    - c. Les casinos
    - d. Les parcs de loisirs
    - e. Le thermalisme et la thalassothérapie
    - f. Les parcs d'exposition et centres de congrès
    - g. Les golfs
    - h. Les ports de plaisance
    - i. Les Pistes cyclables
  - IV.2- Ensemble des équipements touristiques
- V. La Restauration
- VI. Annexes
  - IV.1- Engagement touristique
  - IV.2- Remerciements

## Dynamique des investissements en résidences secondaires\* par département moyenne 2017-2019 versus moyenne 2014-2016



en M€	Moyenne annuelle 2017-2019	Poids dans la région Normandie moy. 2017- 2019	Moyenne annuelle 2014-2016	Evol en valeur	Evol en %
Normandie	238,4	100,0%	184,9	53,5	28,9%
Calvados	91,2	38,3%	70,6	20,6	29,2%
Manche	57,9	24,3%	48,5	9,5	19,5%
Seine-Maritime	43,4	18,2%	29,3	14,1	47,9%
Eure	23,8	10,0%	19,4	4,4	22,6%
Orne	22,1	9,3%	17,1	5,0	29,0%
Autre France métro	4 402,0	-	3 501,2	900,8	25,7%

Poids dans la France métropolitaine

5,1%

5,0%

Concernant les perspectives **2020**, au niveau national le repli est attendu modéré (-5,8%) et principalement imputable à la suspension des chantiers courant 2020. En revanche, le regain d'intérêt pour les résidences secondaires observé partout en France mais aussi particulièrement en Normandie, à partir du début de la crise sanitaire et de l'effet du 1<sup>er</sup> confinement, pourrait à moyen terme enclencher une hausse d'investissement dans cette filière qui n'avait jamais retrouvé au cours de la décennie passée ses plus hauts niveaux d'avant la crise financière de 2007. Par ailleurs, certains indicateurs avant-coureurs comme les ventes de piscines témoignent d'une **hausse probable d'investissement dans les résidences secondaires existantes, après une pause en 2020** dont l'ampleur devrait donc rester limitée.

Les perspectives 2020 ne sont que des données <u>préliminaires</u>, <u>non exhaustives et non définitives</u> basées sur des informations recues de la part de certains acteurs.

\*Nota: Comme partout dans ce rapport, investissements=travaux (construction ou rénovation). Les transactions en elles-mêmes n'ont pas d'impact (car investissement de l'acheteur = désinvestissement du vendeur), hormis à travers les travaux qu'elles occasionnent.

Méthodologie : Estimation des investissements en résidences secondaires (hors prix d'acquisition de terrains ou de biens existants) d'après MEDDTL jusqu'en 2015 puis compte des résidences secondaires (RS) tiré des comptes du logement établis par le CGDD/SOeS et dont on ôte les terrains pour assurer l'homogénéité avec les autres séries du tableau de bord. Pour éviter un double compte, on ôte également du total des investissements en RS les investissements d'hébergement marchand déjà comptabilisés en résidences de tourisme et en gîtes. L'investissement national est alloué par département & commune en fonction de la répartition des surfaces commencées en permis de construire grâce aux données de la base Sit@del 2.

- Les investissements en résidences secondaires de Normandie sont mieux répartis à travers les différents départements que les hébergements marchands. Le département doté du volume d'investissements le plus important est le **Calvados** avec 38,3% du total régional alors que le moins fourni est celui de l'**Orne** avec 9,3%.
- Une accélération des investissements peut être observée en Normandie (+28,9%) comme dans le reste de la France (+25,7%).
- Cette dynamique positive se confirme en grande partie en **Seine-Maritime** avec une hausse de 47,9% des investissements, suivie par le Calvados et l'Orne avec une croissance de près de 30%. A l'inverse, la Manche reste à l'écart de cette dynamique, même si l'investissement y a tout de même légèrement augmenté.
- La Seine-Maritime en particulier a vu son poids à l'échelle régionale se renforcer significativement en 2017-2019 relativement à 2014-2016.

Investissements en résidences secondaires en Normandie (moyenne 2017-2019, en M€)

238 M€



## Dynamique des investissements en résidences secondaires\* par type de zone moyenne 2017-2019 versus moyenne 2014-2016

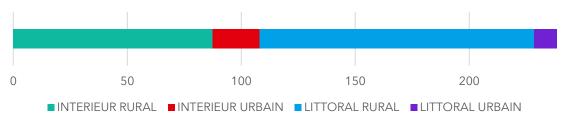


en M€	Moyenne annuelle 2017-2019	Poids dans la région Normandie moy. 2017- 2019	Moyenne annuelle 2014-2016	Evol en valeur	Evol en %
Normandie	238,4	100,0%	184,9	53,5	28,9%
LITTORAL RURAL	120,5	50,5%	95,9	24,6	25,6%
INTERIEUR RURAL	87,3	36,6%	71,9	15,4	21,4%
INTERIEUR URBAIN	20,8	8,7%	8,4	12,4	148,4%
LITTORAL URBAIN	9,9	4,2%	8,7	1,2	13,2%

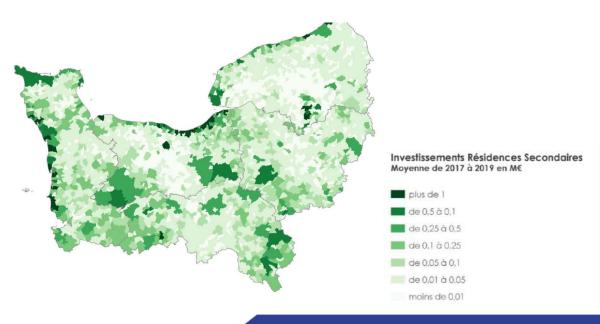
\*Nota : Comme partout dans ce rapport, investissements=travaux (construction ou rénovation). Les transactions en elles-mêmes n'ont pas d'impact (car investissement de l'acheteur = désinvestissement du vendeur), hormis à travers les travaux qu'elles occasionnent.

Méthodologie : Estimation des investissements en résidences secondaires (hors prix d'acquisition de terrains ou de biens existants) d'après MEDDTL jusqu'en 2015 puis compte des résidences secondaires (RS) tiré des comptes du logement établis par le CGDD/SOeS et dont on ôte les terrains pour assurer l'homogénéité avec les autres séries du tableau de bord. Pour éviter un double compte, on ôte également du total des investissements en RS les investissements d'hébergement marchand déjà comptabilisés en résidences de tourisme et en gîtes. L'investissement national est alloué par département & commune en fonction de la répartition des surfaces commencées en permis de construire grâce aux données de la base Sit@del 2.

#### **Répartition des investissements par type d'espace** (en M€)



- Les investissements en résidences secondaires se concentrent principalement sur les zones **rurales du littoral et de l'intérieur**. Ces deux zones regroupent ainsi près de 87% des investissements en résidences secondaires de la région.
- Les évolutions sont positives dans l'ensemble des types de zones entre 2014-2016 et 2017-2019. Malgré des volumes plus modestes qu'en milieu rural, l'**intérieur urbain** enregistre la plus forte croissance avec une multiplication par 2,5 des investissements (relativement à une base modeste)



## Dynamique des investissements en résidences secondaires\* par zone touristique moyenne 2017-2019 versus moyenne 2014-2016

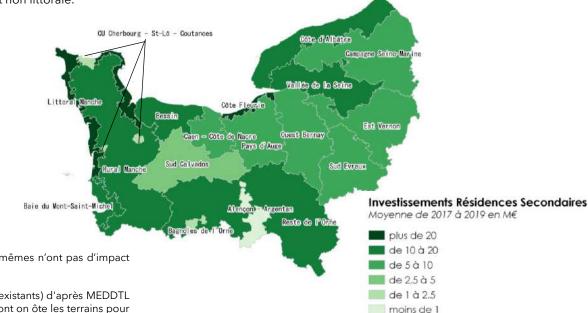


	Moyenne annuelle	la region	Moyenne	Evol en	
en M€	2017- 2019	Normandie moy. 2017- 2019	annuelle 2014-2016	valeur	Evol en %
Normandie	106,1	44,5%	83,0	23,1	27,8%
Calvados	91,2	38,3%	70,6	20,6	29,2%
Côte fleurie	56,8	23,8%	43,4	13,4	31,0%
Bessin	10,5	4,4%	8,7	1,8	21,3%
Pays d'Auge	10,0	4,2%	8,7	1,3	15,1%
Caen - Côte de Nacre	9,7	4,1%	6,4	3,3	51,4%
Sud Calvados	4,2	1,8%	3,5	0,7	21,4%
Manche	57,9	24,3%	48,5	9,5	19,5%
Littoral Manche	29,1	12,2%	25,0	4,1	16,4%
Rural Manche	14,9	6,2%	12,4	2,4	19,6%
Baie du Mont-Saint-Michel	12,8	5,4%	10,0	2,7	27,2%
CU Cherbourg - St-Lô - Coutances	1,1	0,5%	0,9	0,2	19,7%
Seine-Maritime	43,4	18,2%	29,3	14,1	47,9%
Côte d'Albâtre	19,0	8,0%	17,8	1,2	6,7%
Vallée de la Seine	18,5	7,8%	7,0	11,5	163,7%
Campagne seino-marine	5,9	2,5%	4,5	1,4	31,1%
Eure	23,8	10,0%	19,4	4,4	22,6%
Ouest Bernay	9,8	4,1%	8,0	1,8	23,2%
Sud Evreux	7,3	3,1%	5,4	1,9	34,7%
Est Vernon	6,7	2,8%	6,0	0,7	11,1%
Orne	22,1	9,3%	17,1	5,0	29,0%
Reste de l'Orne	19,4	8,1%	15,0	4,4	29,6%
Bagnoles de l'Orne	1,9	0,8%	1,5	0,4	27,7%
Alençon - Argentan	0,7	0,3%	0,6	0,1	17,1%

Les investissements en résidences secondaires dans la région Normandie se répartissent sur l'ensemble de la région mais 2 territoires se détachent :

- La **Côte Fleurie** avec 56,8 millions d'euros représentant 23,8% des investissements de la région. Cette concentration d'investissements dans la zone s'explique par la présence de stations balnéaires haut de gamme tels que Deauville, Honfleur et Cabourg dans lesquels se concentrent les projets immobiliers les plus onéreux.
- Le **Littoral Manche** avec 29,1 millions d'euros représentant 12,2% de la part des investissements de la région. Il se classe deuxième en raison de la présence de nombreuses stations balnéaires. Il s'agit ici de résidences secondaires « de villégiature » plutôt que de proximité / de week-ends.
- Le territoire avec la dynamique la plus forte est celui de la **Vallée de la Seine** avec une hausse de +163,7%, reflétant son attractivité croissante. De manière générale, les destinations urbaines de « city break » (Rouen, Caen) montent en puissance, une dynamique que l'on retrouve à l'échelle nationale.

Il est à noter aussi l'importance des investissements dans la zone **Reste de l'Orne** (19,4 M€) pour un zone rurale et non littorale.

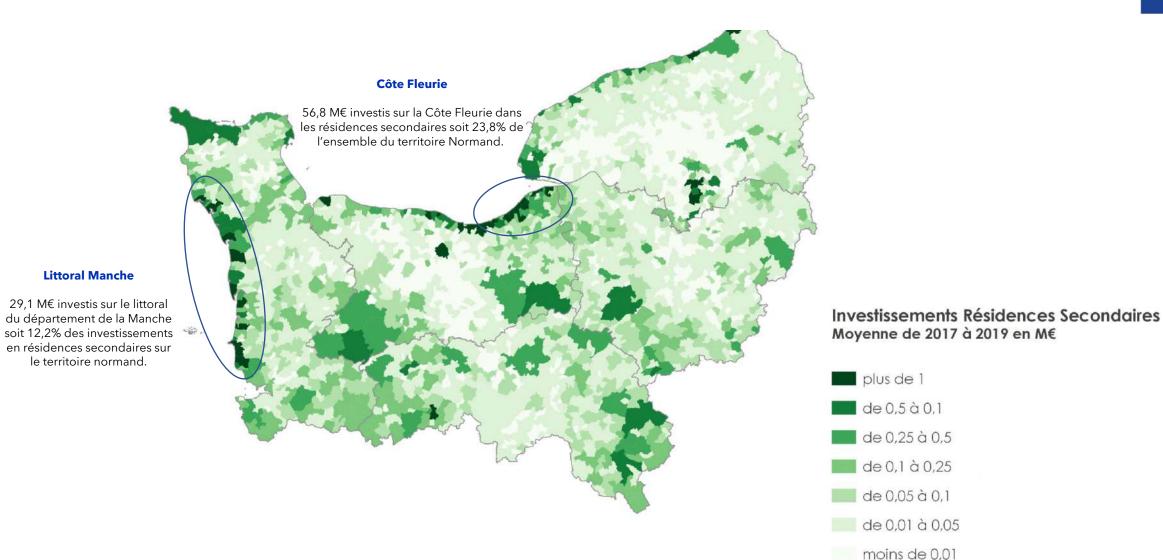


<sup>\*</sup>Nota : Comme partout dans ce rapport, investissements=travaux (construction ou rénovation). Les transactions en elles-mêmes n'ont pas d'impact (car investissement de l'acheteur = désinvestissement du vendeur), hormis à travers les travaux qu'elles occasionnent.

Méthodologie: Estimation des investissements en résidences secondaires (hors prix d'acquisition de terrains ou de biens existants) d'après MEDDTL jusqu'en 2015 puis compte des résidences secondaires (RS) tiré des comptes du logement établis par le CGDD/SOeS et dont on ôte les terrains pour assurer l'homogénéité avec les autres séries du tableau de bord. Pour éviter un double compte, on ôte également du total des investissements en RS les investissements d'hébergement marchand déjà comptabilisés en résidences de tourisme et en gîtes. L'investissement national est alloué par département & commune en fonction de la répartition des surfaces commencées en permis de construire grâce aux données de la base Sit@del 2.

## Dynamique des investissements en résidences secondaires par commune moyenne 2017-2019 vs 2014-2016





## **Sommaire**



- I. Présentation du Tableau de Bord régional
- II. Les investissements touristiques en Normandie
  - II.1- Répartition géographique de l'investissement
  - II.2- Le poids de la Normandie en France
- III. Les hébergements touristiques
  - III.1- Investissement par mode d'hébergement
    - a. L'hôtellerie
    - b. Les résidences de tourisme (RT)
    - c. L'hôtellerie de plein air
    - d. Les villages de vacances
    - e. Les gîtes & meublés
    - f. Les résidences secondaires
  - III.2- Ensemble des hébergements touristiques
- IV. Les équipements touristiques
  - IV.1- Les investissements par type d'équipement
    - a. Les musées
    - b. Les autres sites de visite
    - c. Les casinos
    - d. Les parcs de loisirs
    - e. Le thermalisme et la thalassothérapie
    - f. Les parcs d'exposition et centres de congrès
    - g. Les golfs
    - h. Les ports de plaisance
    - i. Les Pistes cyclables
  - IV.2- Ensemble des équipements touristiques
- V. La Restauration
- VI. Annexes
  - IV.1- Engagement touristique
  - IV.2- Remerciements

## Récapitulatif des investissements en hébergements par département et comparaison avec la France métropolitaine moyenne 2017-2019 versus moyenne 2014-2016



		Hôtels		Réside	nces de to	urisme	Vill	ages Vacai	nces	Hôtel	lerie de Pl	ein Air	Gît	tes de Fran	ce*	Réside	nces seco	ndaires
en M€	Moy. 2017-2019	Moy. 2014-2016	Evol en %															
Normandie	94,8	109,1	-13,2%	56,4	19,3	192,4%	2,8	1,7	68,1%	25,3	15,5	63,4%	29,9	33,4	-10,5%	238,4	184,9	28,9%
Calvados	49,2	42,8	15,1%	26,0	17,5	48,9%	0,3	0,7	-54,5%	9,5	6,0	58,5%	9,2	10,2	-9,8%	91,2	70,6	29,2%
Eure	6,7	7,7	-12,8%	29,8	1,4	2047,4%	0,0	0,0	-	2,3	1,2	82,0%	3,8	4,7	-19,6%	23,8	19,4	22,6%
Manche	10,1	10,5	-4,2%	0,1	0,1	114,5%	0,3	0,7	-51,1%	9,2	5,5	68,7%	7,2	7,4	-3,2%	57,9	48,5	19,5%
Orne	5,8	5,9	-0,1%	0,2	0,2	-3,1%	0,0	0,0	-	0,6	0,4	58,1%	3,4	4,2	-18,7%	22,1	17,1	29,0%
Seine Maritime	22,8	42,2	-45,9%	0,3	0,2	17,9%	2,1	0,3	686,4%	3,7	2,4	54,4%	6,3	6,9	-8,0%	43,4	29,3	47,9%
Autre France métro	3 183,6	2 877,2	10,6%	553,8	652,2	-15,1%	185,6	122,4	51,7%	580,0	367,5	57,8%	396,5	407,0	-2,6%	4 402,0	3 501,2	25,7%
_																		
France Métropolitaine	3 278,4	2 986,3	9,8%	610,2	671,5	-9,1%	188,4	124,1	51,9%	605,3	382,9	58,1%	426,3	440,4	-3,2%	4 640,5	3 686,1	25,9%
Part normande	2,9%	3,7%	-	9,2%	2,9%	-	1,5%	1,3%	-	4,2%	4,0%	-	7,0%	7,6%	-	5,1%	5,0%	-

Les **résidences secondaires** rassemblent le volume d'investissements le plus important en hébergements en Normandie avec une moyenne de **238,4 M€ annuels en 2017-2019 et une hausse de 28,9%** par rapport à 2014-2016.

Derrière, l'hôtellerie reste le second volume d'investissements en hébergements marchands à hauteur de 94,8 M€ annuels moyens, malgré une baisse de 13,2% à rebours du reste de la France (+10,6%).

Les **résidences de tourisme** enregistrent une **hausse très importante des investissements** en multipliant par 3 leur volume du fait de quelques **grands projets** (notamment les investissements réalisés au Center Parcs les Bois Francs), une dynamique qui est à l'opposé du reste de la France qui a enregistré un repli de 15,1% des investissements dans cette filière.

Avec des volumes investis moindres, les Gîtes de France, HPA et villages de vacances observent une évolution allant dans le même sens que ce qui peut être observé au niveau national, mais avec une meilleure dynamique que le reste de la France dans l'HPA et les Villages Vacances tandis qu'elle est moins favorable en Gîtes de France.

Le secteur dans lequel la région représente la plus grande part des investissements nationaux est celui des Résidences de tourisme suivi par les meublés labellisés « Gîtes de France ». En revanche, par rapport aux investissements nationaux, la part normande en investissements hôteliers et en villages vacances est plutôt faible, ne dépassant pas les 3%.

<sup>\*</sup> Rappel : les données pour l'ensemble des meublés touristiques classés de Normandie ne sont pas comparables avec l'échelon national

## Récapitulatif des investissements en hébergements par département et comparaison avec la France métropolitaine moyenne 2017-2019 versus moyenne 2014-2016



en M€	Hé	bergement Marchar	nd	Ré	sidences secondair	es	Hébergement Total			
en ME	Moy. 2017-2019	Moy. 2014-2016	Evol en %	Moy. 2017-2019	Moy. 2014-2016	Evol en %	Moy. 2017-2019	Moy. 2014-2016	Evol en %	
Normandie	209,1	178,9	16,9%	238,4	184,9	28,9%	447,5	363,8	23,0%	
Calvados	94,2	77,1	22,2%	91,2	70,6	29,2%	185,5	147,7	25,6%	
Eure	42,6	15,1	182,7%	23,8	19,4	22,6%	66,4	34,5	92,7%	
Manche	26,9	24,1	11,5%	57,9	48,5	19,5%	84,9	72,6	16,9%	
Orne	10,1	10,6	-5,3%	22,1	17,1	29,0%	32,2	27,8	15,9%	
Seine Maritime	35,2	52,0	-32,2%	43,4	29,3	47,9%	78,6	81,3	-3,3%	
Autre France métro	4 899,6	4 426,3	10,7%	4 402,0	3 501,2	25,7%	9 301,6	7 927,5	17,3%	
France Métropolitaine	5 108,7	4 605,2	10,9%	4 640,5	3 686,1	25,9%	9 749,1	8 291,4	17,6%	
Part normande	4,1%	3,9%	-	5,1%	5,0%	-	4,6%	4,4%	-	

La région Normandie représente 4,1 % du poids des investissements en hébergements marchands français.

Quand on inclut les résidences secondaires, cette part augmente à 4,6% du total des hébergements.

Les parts normandes en hébergement marchand, en résidences secondaires et en hébergement touristique total ont toutes **augmenté** entre 2014-2016 et 2017-2019, traduisant la bonne santé du secteur de l'hébergement touristique dans la région.

## Offre en hébergements marchands par département données 2019 versus 2016



	Hôtels			Réside	ences de to	urisme	Villaç	ges de vaca	ances		НРА		Meul	olés de tou	risme	Lit	Lits Marchands	
	Chambres 2019	Evol en valeur / 2016	Evol en % / 2016	Lits 2019	Evol en valeur / 2016	Evol en % / 2016	Lits 2019	Evol en valeur / 2016		Emplacem ents 2019	Evol en valeur / 2016	Evol en % / 2016	Lits 2019	Evol en valeur / 2016	Evol en % / 2016	Lits 2019	Evol en valeur / 2016	Evol en % / 2016
Normandie	26 035	953	3,8%	18 869	1 368	7,8%	4 632	-66	-1,4%	41 638	2 158	5,5%	65 671	18 975	40,6%	265 871	27 004	11,3%
Calvados	9 876	-151	-1,5%	11 116	699	6,7%	2 006	-101	-4,8%	14 932	-185	-1,2%	20 448	7 645	59,7%	97 792	6 361	7,0%
Manche	4 090	679	19,9%	542	212	64,2%	1 996	270	15,6%	14 892	1 816	13,9%	20 500	6 118	42,5%	75 894	13 194	21,0%
Seine Maritime	8 246	602	7,9%	1 348	237	21,3%	630	-235	-27,2%	6 294	-109	-1,7%	11 955	3 281	37,8%	49 137	3 753	8,3%
Eure	2 341	-16	-0,7%	5 081	220	4,5%	0	0	-	4 025	563	16,3%	5 846	771	15,2%	27 854	2 598	10,3%
Orne	1 482	-161	-9,8%	782	0	0,0%	0	0	-	1 495	73	5,1%	6 922	1 160	20,1%	15 194	1 098	7,8%

En termes d'offre de lits en hébergements marchands, le Calvados est en tête avec près de 98 000 lits, suivi par la Manche avec près de 76 000, la Seine-Maritime avec 49 000, L'Eure avec 28 000 et l'Orne avec 15 000.

La Manche est le département signant la plus forte progression de parc (+21,0%).

Au niveau régional, c'est l'offre en meublés de tourisme qui a le plus évolué entre 2016 et 2019 avec une hausse de lits allant de 46 696 à 65 671.

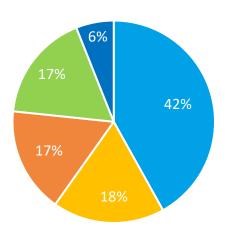
A noter que ces dynamiques de parc sont décorrélées de celles des investissements, d'une part car l'offre globale repose beaucoup sur les meublés touristiques où l'investissement par unité est beaucoup plus faible, et d'autre part parce qu'elles ne tiennent ni compte des effets de montées en gamme (qui, lorsqu'il s'agit de conversion d'un site existant, entraînent souvent une légères baisses de capacité) ni des investissements de rénovation, des grands projets dans l'existant et des projets non encore finalisés et ne débouchant donc pas encore sur une offre nouvelle disponible.

# Investissements en hébergements marchands par département moyenne 2017-2019

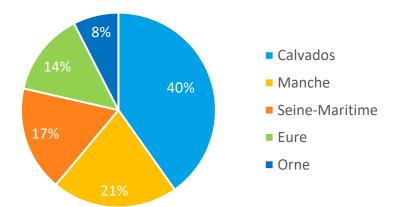


	Hôtels	Résidences de tourisme	Villages de vacances	НРА	Meublés de tourisme	Hébergement marchand	Résidences secondaires	Hébergement touristique
Normandie	94,8	56,4	2,8	25,3	92,9	272,1	238,4	510,5
Calvados	49,2	26,0	0,3	9,5	28,9	114,0	91,2	205,2
Eure	6,7	29,8	0,0	2,3	8,3	47,1	23,8	70,9
Manche	10,1	0,1	0,3	9,2	29,0	48,7	57,9	106,7
Orne	5,8	0,2	0,0	0,6	9,8	16,4	22,1	38,5
Seine Maritime	22,8	0,3	2,1	3,7	16,9	45,8	43,4	89,2

## Hébergements touristiques marchands en Normandie



## Hébergements touristiques totaux en Normandie



Que ce soit pour les hébergements touristiques ou les seuls hébergements marchands, le département du Calvados arrive largement en tête des investissements en région Normandie.

Manche, Seine-Maritime et Eure sont très proches en matière d'hébergement marchand, quoique pas à travers les mêmes filières (hôtels en Seine-Maritime, RT en Eure, HPA et meublés dans la Manche).

La différence entre ces 3 départements en termes d'investissement en hébergements touristiques est donc plutôt liée aux écarts relatifs aux résidences secondaires.

Malgré un niveau d'investissement important dans son parc de résidences secondaires, et notamment dans l'ensemble de ses zones rurales, l'Orne reste malgré tout en retrait.

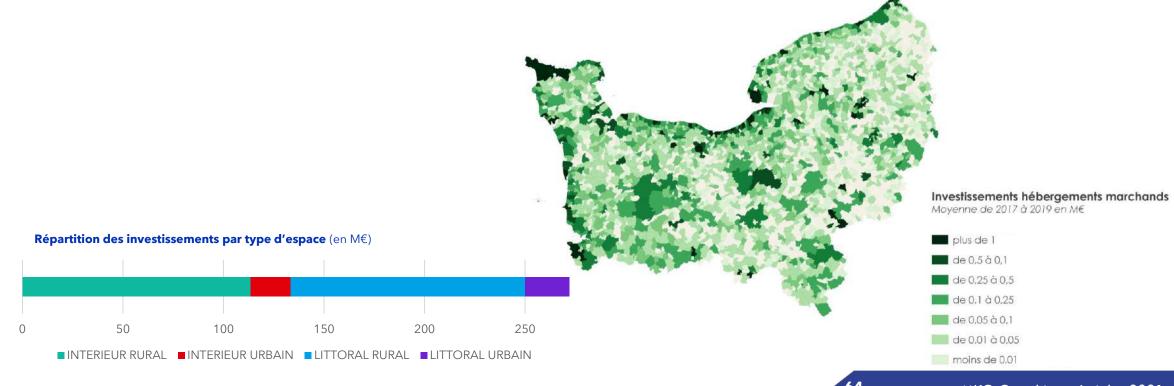
## Dynamique des investissements en hébergements marchands par type de zone moyenne 2017-2019 versus moyenne 2014-2016



en M€	Moyenne annuelle 2017-2019	Poids dans la région Normandie moy. 2017- 2019	Moyenne	Evol en valeur	Evol en %
Normandie	272,1	100,0%	209,8	62,3	29,7%
LITTORAL RURAL	116,7	42,9%	83,8	32,8	39,2%
INTERIEUR RURAL	113,4	41,7%	74,3	39,2	52,8%
LITTORAL URBAIN	22,0	8,1%	23,5	-1,5	-6,6%
INTERIEUR URBAIN	20,0	7,3%	28,2	-8,2	-29,0%

Les investissements en hébergements marchands en région Normandie se concentrent principalement en zone rurale :

- Le **littoral rural** est la première zone d'investissement en Normandie, représentant 42,9% des investissements. Elle est suivie de près par l'**intérieur rural** qui représente 41,7% des investissements.
- Les **zones urbaines** sont beaucoup moins importantes en termes d'investissements en hébergements touristiques en raison de la dominante loisir balnéaire et rural de la destination Normandie.



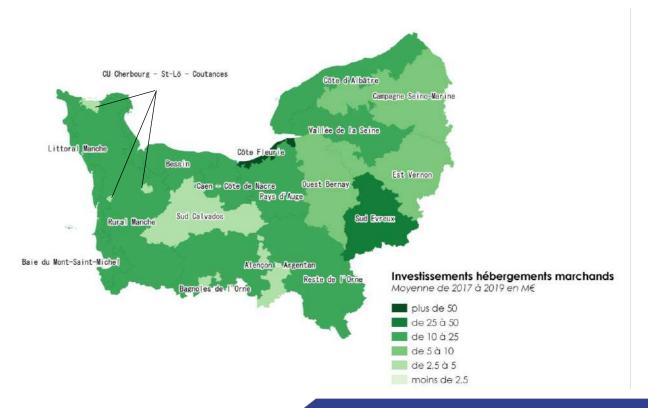
## Dynamique des investissements en hébergements marchands par zone touristique moyenne 2017-2019 versus moyenne 2014-2016



en M€	Moyenne annuelle 2017-2019	Poids dans la région Normandie moy. 2017- 2019	Moyenne annuelle 2014-2016	Evol en valeur	Evol en %
Normandie	272,1	100,0%	209,8	62,3	29,7%
Calvados	114,0	41,9%	84,5	29,4	34,8%
Côte Fleurie	63,8	23,5%	46,5	17,3	37,2%
Bessin	21,6	7,9%	14,7	6,8	46,4%
Caen - Côte de Nacre	13,9	5,1%	12,1	1,7	14,2%
Pays d'Auge	10,2	3,8%	7,5	2,7	36,1%
Sud Calvados	4,5	1,7%	3,7	0,9	23,5%
Manche	48,7	17,9%	36,5	12,2	33,5%
Littoral Manche	19,6	7,2%	12,4	7,3	58,9%
Baie du Mont-Saint- Michel	12,7	4,7%	9,9	2,8	27,7%
Rural Manche	11,8	4,3%	11,3	0,5	4,4%
CU Cherbourg - St-Lô - Coutances	4,7	1,7%	3,0	1,7	57,2%
Eure	47,1	17,3%	17,3	29,8	171,8%
Sud Evreux	33,6	12,4%	4,4	29,2	661,4%
Est Vernon	7,6	2,8%	5,9	1,6	27,7%
Ouest Bernay	5,9	2,2%	7,0	-1,1	-15,3%
Seine-Maritime	45,8	16,8%	57,0	-11,2	-19,7%
Côte d'Albâtre	24,7	9,1%	25,6	-0,9	-3,5%
Vallée de la Seine	15,4	5,7%	24,2	-8,8	-36,3%
Campagne Seino-Marine		2,1%	7,2	-1,5	-21,3%
Orne	16,4	6,0%	14,4	2,1	14,5%
Reste de l'Orne	10,3	3,8%	7,3	3,0	40,7%
Alençon - Argentan	3,6	1,3%	1,5	2,1	135,7%
Bagnoles de l'Orne	2,6	0,9%	5,5	-3,0	-53,5%

Concernant les investissements en hébergements marchands dans la région Normandie, deux zones se démarquent :

- La **Côte fleurie** dans le Calvados avec ses 63,8 millions d'euros d'investissements représente 23,5% des sommes de la région.
- ▶ Sud Evreux représente 12,4% des investissements en hébergements marchands de la région notamment en raison de l'extension et de la rénovation du Center Parcs des Bois-Francs à Verneuil d'Avre et d'Iton. C'est par la même occasion la zone signant la plus forte croissance par rapport à 2014-2016.



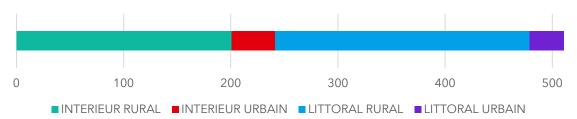
## Dynamique des investissements en hébergements touristiques par type de zone moyenne 2017-2019 versus moyenne 2014-2016

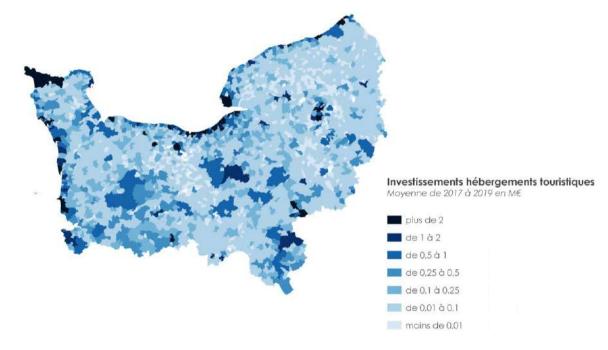


en M€	Moyenne annuelle 2017-2019	Poids dans la région Normandie moy. 2017- 2019	Moyenne	Evol en valeur	Evol en %
Normandie	510,5	100,0%	394,7	115,8	29,3%
LITTORAL RURAL	237,2	46,5%	179,7	57,4	31,9%
INTERIEUR RURAL	200,7	39,3%	146,2	54,5	37,3%
INTERIEUR URBAIN	40,8	8,0%	36,5	4,2	11,6%
LITTORAL URBAIN	31,9	6,2%	32,3	-0,4	-1,2%

- Le **littoral rural** est la zone avec le plus d'investissements en hébergements touristiques pour la région Normandie. Elle totalise en effet 237,2 millions d'euros par an en moyenne sur 2017-2019, soit 46,5% du total régional.
- Cette zone est suivie de près par l'intérieur rural (39,3%) devançant largement les zones urbaines montrant que l'investissement en hébergement touristique en Normandie est à forte majorité rural, que ce soit en intérieur ou sur le littoral.

#### **Répartition des investissements par type d'espace** (en M€)



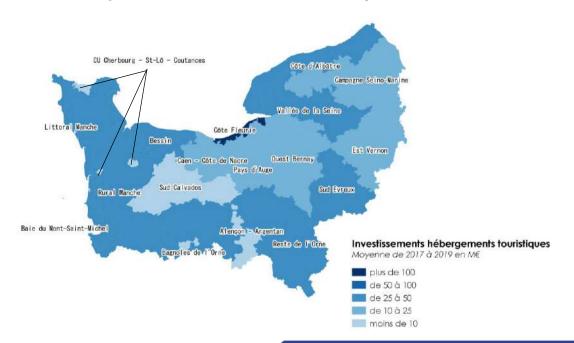


## Dynamique des investissements en hébergements touristiques par zone touristique moyenne 2017-2019 versus moyenne 2014-2016



en M€		Poids dans Ia région Normandie moy. 2017- 2019	2014-2016	Evol en valeur	Evol en %
Normandie	510,5	100,0%	394,7	115,8	29,3%
Calvados	205,2	40,2%	155,1	50,0	32,3%
Côte Fleurie	120,6	23,6%	89,9	30,7	34,2%
Bessin	32,1	6,3%	23,4	8,7	37,1%
Caen - Côte de Nacre	23,5	4,6%	18,5	5,0	27,0%
Pays d'Auge	20,2	4,0%	16,2	4,0	24,9%
Sud Calvados	8,8	1,7%	7,2	1,6	22,5%
Manche	106,7	20,9%	85,0	21,7	25,5%
Littoral Manche	48,8	9,6%	37,4	11,4	30,4%
Rural Manche	26,6	5,2%	23,7	2,9	12,4%
Baie du Mont-Saint- Michel	25,5	5,0%	20,0	5,5	27,4%
CU Cherbourg - St-Lô - Coutances	5,8	1,1%	3,9	1,9	48,1%
Seine-Maritime	89,2	17,5%	86,4	2,8	3,3%
Côte d'Albâtre	43,8	8,6%	43,5	0,3	0,7%
Vallée de la Seine	33,9	6,6%	31,2	2,7	8,7%
Campagne Seino-Marine	11,5	2,3%	11,7	-0,1	-1,2%
Eure	70,9	13,9%	36,7	34,2	93,0%
Sud Evreux	40,9	8,0%	9,8	31,1	316,1%
Ouest Bernay	15,7	3,1%	14,9	0,8	5,2%
Est Vernon	14,3	2,8%	12,0	2,3	19,3%
Orne	38,5	7,5%	31,5	7,1	22,4%
Reste de l'Orne	29,7	5,8%	22,3	7,4	33,2%
Bagnoles de l'Orne	4,5	0,9%	7,0	-2,5	-36,1%
Alençon - Argentan	4,3	0,8%	2,1	2,2	101,6%

- Concernant les investissements en hébergements touristiques dans la région Normandie, une zone se démarque par rapport aux autres : la **Côte Fleurie**, qui avec 120,6 millions d'euros représente 23,6% des investissements de la région. Cette zone devance de loin les autres. La seconde, le **Littoral Manche** est non loin du seuil symbolique des 50 M€. L'investissement reste tout de même assez bien réparti entre les différents territoires, avec beaucoup de zones qui accueillent entre 25 et 50M€ d'investissements annuels
- La zone avec la plus forte croissance est celle de **Sud Evreux** dont la moyenne annuelle des investissements a été multiplié par plus de 4 en raison des travaux de rénovation et d'extension du Center Parcs des Bois-Francs et d'un volume d'investissements faible sur la précédente période d'étude.
- Quoique partant de bases encore plus modestes, les croissances des zones d'Alençon-Argentan (x2) et Cherbourg - St-Lô - Coutances (+48%) sont aussi à souligner.



## **Sommaire**



- I. Présentation du Tableau de Bord régional
- II. Les investissements touristiques en Normandie
  - II.1- Répartition géographique de l'investissement
  - II.2- Le poids de la Normandie en France
- III. Les hébergements touristiques
  - III.1- Investissement par mode d'hébergement
    - a. L'hôtellerie
    - b. Les résidences de tourisme (RT)
    - c. L'hôtellerie de plein air
    - d. Les villages de vacances
    - e. Les gîtes & meublés
    - f. Les résidences secondaires
  - III.2- Ensemble des hébergements touristiques
- IV. Les équipements touristiques
  - IV.1- Les investissements par type d'équipement
    - a. Les musées
    - b. Les autres sites de visite
    - c. Les casinos
    - d. Les parcs de loisirs
    - e. Le thermalisme et la thalassothérapie
    - f. Les parcs d'exposition et centres de congrès
    - g. Les golfs
    - h. Les ports de plaisance
    - i. Les Pistes cyclables
  - IV.2- Ensemble des équipements touristiques
- V. La Restauration
- VI. Annexes
  - IV.1- Engagement touristique
  - IV.2- Remerciements

# Dynamique des investissements en Musées\* par département moyenne 2017-2019 versus moyenne 2014-2016

en M€	Moyenne annuelle 2017- 2019	Poids dans la région Normandie moy. 2017-2019	Moyenne annuelle 2014- 2016	Evol en valeur	Evol en %
Normandie	14,9	100,0%	11,2	3,8	33,9%
Calvados	6,0	40,2%	4,4	1,6	37,7%
Manche	4,2	28,3%	1,6	2,7	169,4%
Seine-Maritime	3,0	19,8%	3,7	-0,8	-20,8%
Eure	1,5	9,8%	1,3	0,1	9,4%
Orne	0,3	2,0%	0,2	0,1	77,9%
Autre France métro	480,2	-	366,9	113,3	30,9%

Poids dans la France métropolitaine

3,0%

3,0%

Les investissements en musées de France ont été plus ou moins maintenus lors de la crise sanitaire en 2020. Des reports ont pu être observés dans certains cas spécifiques : ils ne sont pas liés à une problématique de financement mais plutôt à des ralentissements occasionnés par les restrictions. Ces investissements devraient être réalisés à court terme en harmonie avec l'allègement des contraintes.

Les perspectives 2020 ne sont que des données <u>préliminaires, non exhaustives et non définitives</u> basées sur des informations reçues de la part de certains acteurs.

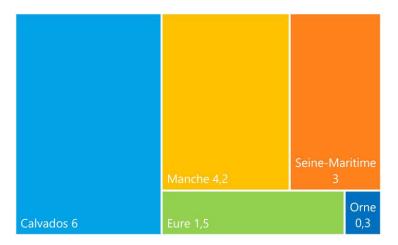
Investissements en musées de France en Normandie (moyenne 2017-2019, en M€)

loyenne 2017-2019, en Me

15 **M€** /an



- Les investissements dans les musées de France normands se concentrent en grande partie dans le **Calvados**, à hauteur de 40,2% des montants investis dans la région.
- La Manche enregistre la plus forte hausse des investissements avec une croissance de 169,4% en raison notamment d'investissements importants à la Cité de la Mer de Cherbourg en Cotentin, et au D-Day Expérience de Carentan-les-Marais.
- A contrario, la **Seine-Maritime** observe une baisse des investissements de 20,8%, notamment en raison de l'achèvement d'importants investissements qui avaient eu lieu sur la précédente période d'étude dans le cadre de l'ouverture du Musée des Pêcheries de Fécamp, inauguré en décembre 2017. Cette baisse est d'ailleurs la seule dans la région car les investissements des autres départements sont tous en hausse.
- Les investissements muséaux en Normandie croissent légèrement plus rapidement que sur l'ensemble de la France (+3 points d'écart).



<sup>\*</sup> Les « musées de France » sont des musées agréés par l'État et bénéficiant prioritairement de son aide, selon les termes de la loi du 4 janvier 2002. L'Appellation « Musée de France » peut être accordée aux musées appartenant à l'État, à une autre personne morale de droit public ou à une personne de droit privé à but non lucratif. À ce jour, 1219 musées en France ont reçu l'appellation « Musée de France ».

# Dynamique des investissements en Musées\* par type de zone moyenne 2017-2019 versus moyenne 2014-2016

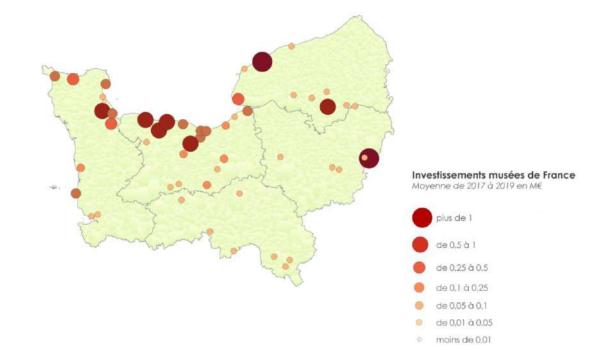


en M€	Moyenne annuelle 2017-2019	Poids dans la région Grand Est moy. 2017-2019		Evol en valeur	Evol en %
Normandie	14,9	100,0%	11,2	3,8	33,9%
LITTORAL RURAL	5,5	36,8%	3,5	2,0	58,4%
LITTORAL URBAIN	5,1	33,8%	4,0	1,1	27,2%
INTERIEUR RURAL	3,4	23,1%	2,9	0,6	20,7%
INTERIEUR URBAIN	0,9	6,3%	0,9	0,1	9,4%

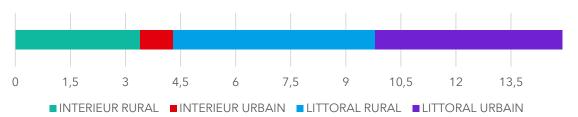
Rappel : Les « musées de France » sont des musées agréés par l'État et bénéficiant prioritairement de son aide, selon les termes de la loi du 4 janvier 2002. L'Appellation « Musée de France » peut être accordée aux musées appartenant à l'État, à une autre personne morale de droit public ou à une personne de droit privé à but non lucratif. À ce jour, 1219 musées en France ont recu l'appellation « Musée de France ».

## Les investissements en musées de France se concentrent en grande partie en milieu **littoral (rural et urbain)** avec près de 36,8% et 33,8% des investissements réalisés en 2017-2019.

- Cette importance assez caractéristique de la Normandie s'explique notamment par l'importance sur son territoire des musées de France consacrés à la mémoire de l'Histoire du Débarquement.
- Les évolutions des investissements par type de zone sont positives, avec entre près de 10% et 58% de croissance.



#### Répartition des investissements par type d'espace (en M€)



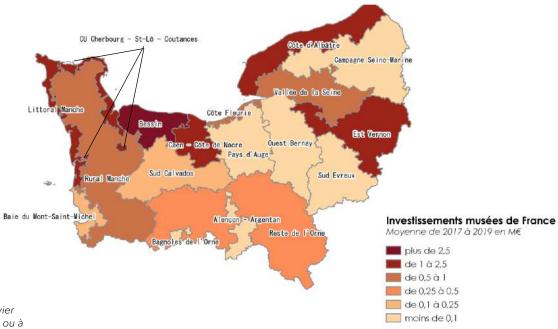
# Dynamique des investissements en Musées\* par zone touristique moyenne 2017-2019 versus moyenne 2014-2016



en M€	Moyenne annuelle 2017-2019	Poids dans la région Normandie moy. 2017- 2019	Moyenne annuelle	Evol en valeur	Evol en %
Normandie	14,9	100%	11,2	3,8	33,9%
Calvados	6,0	40,2%	4,4	1,6	37,7%
Bessin	3,1	21,1%	2,7	0,5	18,2%
Caen - Côte de Nacre	1,9	12,5%	1,1	0,8	69,9%
Côte Fleurie	0,8	5,0%	0,4	0,4	96,5%
Sud Calvados	0,2	1,2%	0,2	0,0	9,4%
Pays d'Auge	0,1	0,4%	0,1	0,0	9,4%
Manche	4,2	28,3%	1,6	2,7	169,4%
Littoral Manche	1,9	12,9%	0,7	1,2	165,9%
CU Cherbourg - St-Lô - Coutances	1,6	10,4%	0,4	1,2	337,6%
Rural Manche	0,6	3,8%	0,3	0,2	73,5%
Baie du Mont-Saint- Michel	0,2	1,2%	0,2	0,0	9,4%
Seine-Maritime	3,0	19,8%	3,7	-0,8	-20,8%
Côte d'Albâtre	2,0	13,5%	2,9	-0,9	-29,8%
Vallée de la Seine	0,9	6,1%	0,8	0,1	9,4%
Campagne Seino-Marine	0,0	0,1%	0,0	0,0	9,4%
Eure	1,5	9,8%	1,3	0,1	9,4%
Est Vernon	1,4	9,3%	1,3	0,1	9,4%
Sud Evreux	0,1	0,4%	0,1	0,0	9,4%
Ouest Bernay	0,0	0,1%	0,0	0,0	9,4%
Orne	0,3	2,0%	0,2	0,1	77,9%
Reste de l'Orne	0,3	1,9%	0,1	0,1	87,0%
Alençon - Argentan	0,0	0,1%	0,0	0,0	9,4%
Bagnoles de l'Orne	0,0	0,0%	0,0	0,0	-

Les investissements muséaux en région Normandie se concentrent particulièrement dans le **Bessin**, sur la **Côte d'Albâtre** et le **Littoral Manche**.

- Dans le Bessin, il s'agit d'investissements à Bayeux au Musée de la Bataille de Normandie (investissements en scénographie), au Musée d'art et d'histoire (mobilier) ainsi qu'à la Tapisserie de Bayeux (redéploiement du musée pour 2026) mais aussi dans l'Overlord Museum (agrandissement en 2018-2019) à Colleville sur Mer.
- Sur la Côte d'Albâtre, il s'agit de l'achèvement en 2017 des travaux dans le **Musée des Pêcheries à Fécamp** (ouverture) ainsi qu'au **Muséum d'Histoire Naturelle du Havre** (rénovation du musée).
- Sur le Littoral Manche, il s'agit principalement du **D-Day Expérience** (nouvelle scénographie en 2017) à Carentan les Marais et du **Planétarium Ludiver** (nouvelle scénographie en 2017) à Tonneville dans la commune nouvelle de la Hague.



<sup>\*</sup> Les « musées de France » sont des musées agréés par l'État et bénéficiant prioritairement de son aide, selon les termes de la loi du 4 janvier 2002. L'Appellation « Musée de France » peut être accordée aux musées appartenant à l'État, à une autre personne morale de droit public ou à une personne de droit privé à but non lucratif. À ce jour, 1219 musées en France ont reçu l'appellation « Musée de France ».

## **Sommaire**



- I. Présentation du Tableau de Bord régional
- II. Les investissements touristiques en Normandie
  - II.1- Répartition géographique de l'investissement
  - II.2- Le poids de la Normandie en France
- III. Les hébergements touristiques
  - III.1- Investissement par mode d'hébergement
    - a. L'hôtellerie
    - b. Les résidences de tourisme (RT)
    - c. L'hôtellerie de plein air
    - d. Les villages de vacances
    - e. Les gîtes & meublés
    - f. Les résidences secondaires
  - III.2- Ensemble des hébergements touristiques
- IV. Les équipements touristiques
  - IV.1- Les investissements par type d'équipement
    - a. Les musées
    - b. Les autres sites de visite
    - c. Les casinos
    - d. Les parcs de loisirs
    - e. Le thermalisme et la thalassothérapie
    - f. Les parcs d'exposition et centres de congrès
    - g. Les golfs
    - h. Les ports de plaisance
    - i. Les Pistes cyclables
  - IV.2- Ensemble des équipements touristiques
- V. La Restauration
- VI. Annexes
  - IV.1- Engagement touristique
  - IV.2- Remerciements

### Dynamique des investissements en Sites de visites\* (hors musées de France et parcs de loisirs) par département moyenne 2017-2019



en M€	Moyenne annuelle 2017-2019	Poids dans la région Normandie moy. 2017- 2019
Normandie	18,0	100,0%
Calvados	12,1	67,2%
Seine Maritime	2,6	14,3%
Orne	1,3	7,5%
Manche	1,2	6,8%
Eure	0,8	4,3%

Rappel: Cette classe d'actif étant nouvellement traitée, aucune donnée historique / d'évolution par rapport à 2014-2016 n'est disponible Les investissements dans le **Calvados** sont portés notamment par le projet des **Franciscaines de Deauville** (25 millions d'euros investis entre 2018 et 2021), la **Villa du Temps Retrouvé** à Cabourg (4,8M€ entre 2019 et 2021) et par l'ouverture en 2018 du site **Calvados Père Magloire, l'Expérience** : à travers ses spiritueux, la Normandie s'inscrit ainsi dans la dynamique de développement de l'œnotourisme que l'on retrouve à l'échelle nationale. Toujours dans le Calvados, à noter également des

Les investissements en sites de visites excluant les musées de France et les parcs de loisirs (traités à part) sont particulièrement importants dans le département du Calvados, et dans une moindre mesure

investissements importants alloués au Château de Caen et aux lieux de commémoration dont le Mémorial de Ver-Sur-Mer ouvert en 2021 pour un investissement de 33 millions d'euros entre

2019 et 2021

en Seine-Maritime.

En Seine-Maritime certaines restaurations ont eu lieu, telles que celle de l'Aître Saint Maclou à Rouen.

Dans le département de la Manche, il s'agit principalement de la restauration du cloître de l'abbaye du Mont Saint-Michel en 2018 et 2019.

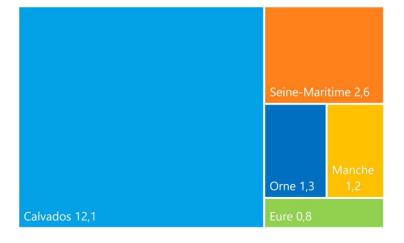
Dans les 5 départements il s'agit tout de même en général plutôt de **petits investissements habituels** tels que des petits travaux de rénovation du patrimoine bâti ou d'autres investissements courants.

Les investissements en 2020-2021 devraient baisser par rapport à 2019. Même si les projets d'investissements les plus importants ont souvent été maintenus en 2020, la fermeture à plusieurs reprises des sites pourrait faire baisser l'investissement annuel de cette catégorie d'actifs, moins soutenus par de la subvention publique nationale que les « musées de France » et donc plus dépendants de leur capacité de réinvestissement (sites privés) et/ou des budgets des mairies et associations qui en ont la charge.

Les perspectives 2020 ne sont que des données <u>préliminaires</u>, <u>non exhaustives et non définitives</u> basées sur des informations reçues de la part de certains acteurs.

Investissements en sites de visites en Normandie (moyenne 2017-2019, en M€)

18 **M€** /an

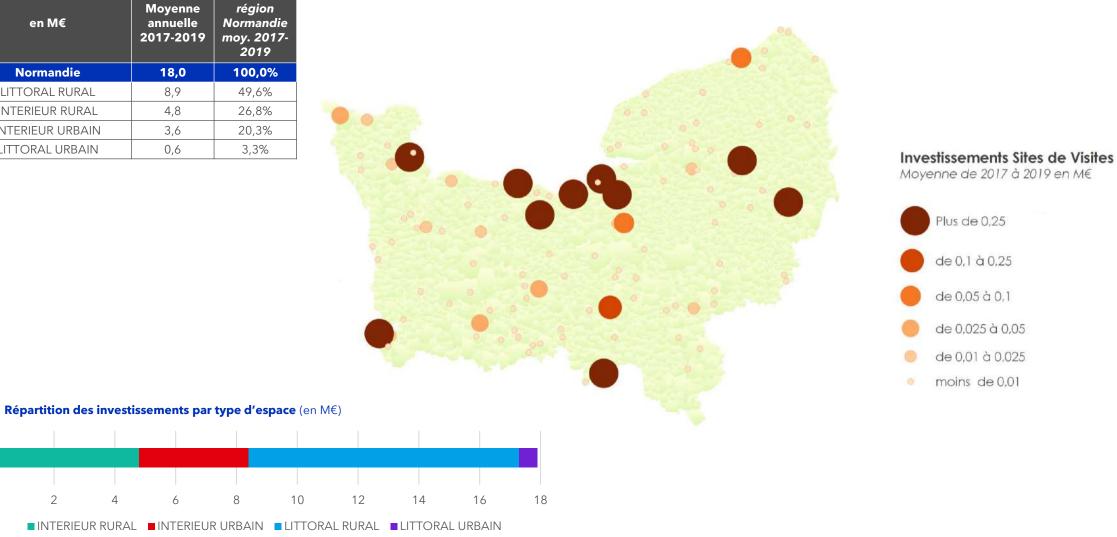


#### Dynamique des investissements en Sites de visites\* (hors musées de France et parcs de loisirs) par type de zone moyenne 2017-2019



en M€	Moyenne annuelle 2017-2019	Poids dans la région Normandie moy. 2017- 2019
Normandie	18,0	100,0%
LITTORAL RURAL	8,9	49,6%
INTERIEUR RURAL	4,8	26,8%
INTERIEUR URBAIN	3,6	20,3%
LITTORAL URBAIN	0,6	3,3%

Les investissements en sites de visite de Normandie se concentrent principalement en littoral rural.

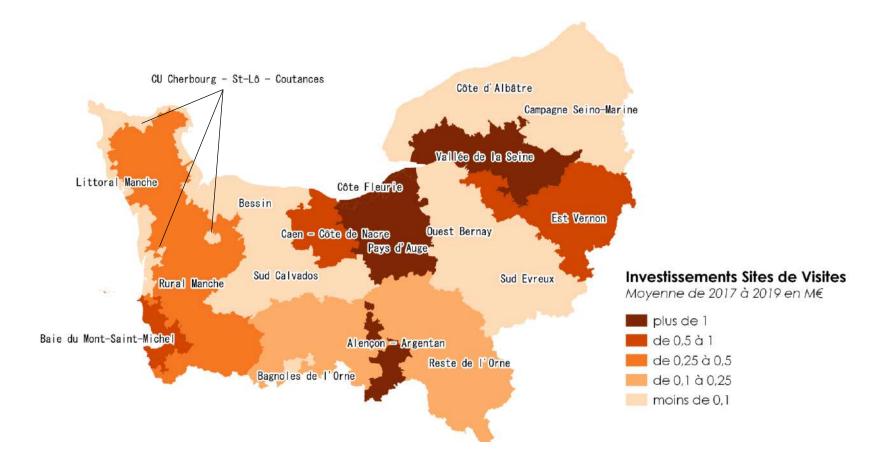


### Dynamique des investissements en Sites de visites\* (hors musées de France et parcs de loisirs) par zone touristique moyenne 2017-2019



en M€	Moyenne annuelle 2017-2019	Poids dans la région Normandie moy. 2017- 2019
Normandie	18,0	100,0%
Calvados	12,1	67,2%
Côte Fleurie	5,3	29,7%
Pays d'Auge	3,4	19,0%
Bessin	2,8	15,5%
Caen - Côte de Nacre	0,5	2,9%
Sud Calvados	0,0	0,1%
Seine-Maritime	2,6	26,0%
Vallée de la Seine	2,5	25,0%
Côte d'Albâtre	0,1	0,8%
Campagne Seino-Marine	0,0	0,1%
Orne	1,3	13,6%
Alençon - Argentan	1,1	11,2%
Reste de l'Orne	0,2	2,4%
Bagnoles de l'Orne	0,0	0,0%
Manche	1,2	12,3%
Baie du Mont-Saint- Michel	0,8	7,8%
Rural Manche	0,4	4,0%
Littoral Manche	0,0	0,4%
CU Cherbourg - St-Lô - Coutances	0,0	0,2%
Eure	0,8	7,7%
Est Vernon	0,8	7,6%
Sud Evreux	0,0	0,1%
Ouest Bernay	0,0	0,0%

Les investissements en sites de visite de Normandie (hors musées labellisés « musées de France » et hors parcs de loisirs), se concentrent principalement dans des pays touristiques tels que la Côte Fleurie, le Pays d'Auge, la Vallée de la Seine et le pays d'Alençon et d'Argentan, la Baie du Mont Saint Michel, l'Est Vernon et Caen - Côte de Nacre.





- I. Présentation du Tableau de Bord régional
- II. Les investissements touristiques en Normandie
  - II.1- Répartition géographique de l'investissement
  - II.2- Le poids de la Normandie en France
- III. Les hébergements touristiques
  - III.1- Investissement par mode d'hébergement
    - a. L'hôtellerie
    - b. Les résidences de tourisme (RT)
    - c. L'hôtellerie de plein air
    - d. Les villages de vacances
    - e. Les gîtes & meublés
    - f. Les résidences secondaires
  - III.2- Ensemble des hébergements touristiques
- IV. Les équipements touristiques
  - IV.1- Les investissements par type d'équipement
    - a. Les musées
    - b. Les autres sites de visite
    - c. Les casinos
    - d. Les parcs de loisirs
    - e. Le thermalisme et la thalassothérapie
    - f. Les parcs d'exposition et centres de congrès
    - g. Les golfs
    - h. Les ports de plaisance
    - i. Les Pistes cyclables
  - IV.2- Ensemble des équipements touristiques
- V. La Restauration
- VI. Annexes
  - IV.1- Engagement touristique
  - IV.2- Remerciements

# Dynamique des investissements en Casino par département moyenne 2017-2019 versus moyenne 2014-2016



en M€	Moyenne annuelle 2017- 2019	Poids dans la région Normandie moy. 2017- 2019	Moyenne annuelle 2014- 2016	Evol en valeur	Evol en %
Normandie	19,9	100,0%	11,5	8,4	73,1%
Seine-Maritime	7,5	37,9%	4,7	2,8	60,2%
Calvados	6,9	34,6%	3,8	3,1	80,1%
Manche	3,4	17,1%	1,9	1,5	81,8%
Orne	2,1	10,4%	1,1	1,0	89,8%
Eure	0,0	0,0%	0,0	0,0	-
Autre France métro	215,8	-	115,8	100,1	86,4%

Poids dans la France

métropolitaine

8,4%

9,0%

	Normandie	France	Part Normandie
Moyenne annuelle 2017-2019 Casino	19,9	291	8,4%
Perspectives 2020 Casino	11,1	176	6,3%

Concernant les perspectives **2020**, en Normandie les investissements devraient être gelés et être limités au minimum indispensable.

Le montant annuel devrait-être aux alentours de 11,1 millions d'euros et la part Normande passer de 8,4% à 6,3% des investissements casinotiers de France.

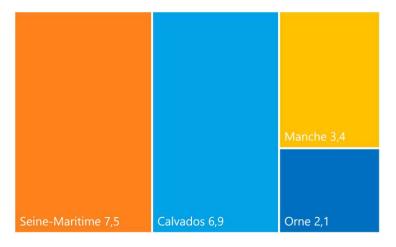
Les perspectives 2020 ne sont que des données <u>préliminaires, non exhaustives et non définitives</u> basées sur des informations reçues de la part de certains acteurs.

- En 2017-2019, la Normandie a fait l'objet de **8,4% des investissements nationaux en casinos**. Cette part est en légère baisse par rapport à la moyenne annuelle de la période 2014-2016. La hausse des investissements en casinos de la région Normandie a en effet été importante (+73%), mais moins que dans le reste de la France métropolitaine (+86%).
- Le département avec la part la plus importante de l'investissement casinotier est celui de la **Seine-Maritime**, concentrant 7,5 millions d'euros, soit 37,9% de l'investissement de la région. Il y a notamment un investissement annuel moyen de plus d'un million d'euros à **Fécamp**, **Forges-les-Eaux et Le Havre**.
- Vient ensuite le département du Calvados avec 6,9M€ qui représente 34,6% des investissements. Il s'agit plus particulièrement de projets de nouvelles machines à Deauville et Ouistreham ainsi qu'une rénovation de l'intérieur des bâtiments à Houlgate.
- Les Investissements dans l'**Orne** correspondent à la rénovation de la salle des machines à sous dans le Casino de **Bagnoles de l'Orne**.
- La répartition départementale de l'investissement est proportionnelle à l'offre : 9 casinos sont situées en Seine-Maritime, 8 dans le Calvados, 4 dans la Manche et 1 dans l'Orne.

Investissements en Casinos en Normandie

(moyenne 2017-2019, en M€)

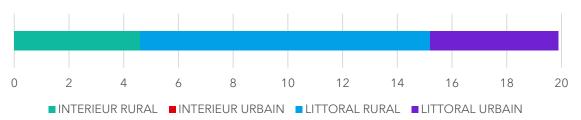
20 M€ /an



# Dynamique des investissements en Casino par type de zone moyenne 2017-2019 versus moyenne 2014-2016

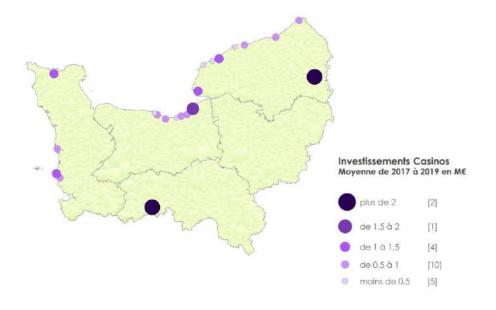
en M€	Moyenne annuelle 2017-2019	Poids dans la région Normandie moy. 2017- 2019	Moyenne annuelle 2014-2016	Evol en valeur	Evol en %
Normandie	19,9	100,0%	11,5	8,4	73,1%
LITTORAL RURAL	10,6	53,5%	5,6	5,1	91,5%
LITTORAL URBAIN	4,7	23,6%	2,9	1,8	59,5%
INTERIEUR RURAL	4,6	22,9%	3,0	1,6	52,5%
INTERIEUR URBAIN	0,0	0,0%	0,0	0,0	-

#### **Répartition des investissements par type d'espace** (en M€)





- Les investissements en Casinos de la région se répartissent à 53,5% sur **le littoral rural** en raison de la règlementation qui s'assouplit progressivement sur les casinos dans les stations au bord de l'eau.
- Les deux établissements avec les investissements les plus importants sont ceux qui ne sont justement pas au bord de la mer mais au bord de points d'eau dans les terres en zone « Intérieur Rural » à Forges-les-Eaux en Seine-Maritime et Bagnoles de l'Orne dans le département de l'Orne.





- I. Présentation du Tableau de Bord régional
- II. Les investissements touristiques en Normandie
  - II.1- Répartition géographique de l'investissement
  - II.2- Le poids de la Normandie en France
- III. Les hébergements touristiques
  - III.1- Investissement par mode d'hébergement
    - a. L'hôtellerie
    - b. Les résidences de tourisme (RT)
    - c. L'hôtellerie de plein air
    - d. Les villages de vacances
    - e. Les gîtes & meublés
    - f. Les résidences secondaires
  - III.2- Ensemble des hébergements touristiques
- IV. Les équipements touristiques
  - IV.1- Les investissements par type d'équipement
    - a. Les musées
    - b. Les autres sites de visite
    - c. Les casinos
    - d. Les parcs de loisirs
    - e. Le thermalisme et la thalassothérapie
    - f. Les parcs d'exposition et centres de congrès
    - g. Les golfs
    - h. Les ports de plaisance
    - i. Les Pistes cyclables
  - IV.2- Ensemble des équipements touristiques
- V. La Restauration
- VI. Annexes
  - IV.1- Engagement touristique
  - IV.2- Remerciements

### Dynamique des investissements en parcs de loisirs par département moyenne 2017-2019 versus moyenne 2014-2016



en M€	Moyenne annuelle 2017-2019	Poids dans la région Normandie moy. 2017- 2019	Moyenne annuelle 2014-2016	Evol en valeur	Evol en %
Normandie	5,6	100,0%	4,8	0,9	18,0%
Calvados	3,1	54,7%	2,7	0,4	14,8%
Manche	0,9	15,1%	0,8	0,1	10,7%
Eure	0,7	12,1%	0,4	0,2	51,5%
Seine-Maritime	0,6	10,2%	0,5	0,1	25,5%
Orne	0,4	7,8%	0,4	0,0	7,7%
Autre France métro	498,2	-	328,4	169,8	51,7%

Poids dans la France métropolitaine

1,1%

1,4%

**2020** n'a pas été une année favorable aux parcs d'attractions. Les fermetures et les restrictions auxquelles ont dû se plier ces structures ont grandement impacté leur chiffre d'affaires. Le manque de trésorerie ou de visibilité a ainsi remis en question des investissements prévus en 2020 voire 2021 et pour les années à venir.

Il faut noter cependant que les parcs de loisirs proposant des activités et attractions en extérieur ont été moins impactés en général. Dans quelques cas particuliers en Normandie, certains ont même vu leur fréquentation augmenter par rapport à 2019 grâce à une fréquentation importante d'une clientèle de proximité lors des périodes d'ouverture. Mais pour la majorité des parcs de loisirs la situation reste défavorable.

Les perspectives 2020 ne sont que des données <u>préliminaires</u>, <u>non exhaustives et non définitives</u> basées sur des informations reçues de la part de certains acteurs.

Le terme Parcs de Loisirs rearoupe plusieurs catégories :

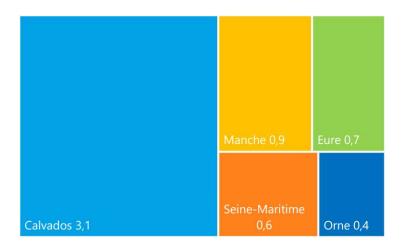
- les parcs d'attraction, espaces clos consacrés au jeu et à la distraction, marqués par leur vocation commerciale;
- les parcs animaliers;
- les parcs aquatiques;
- les parcs à thème, utilisant une scénographie ludique sur un thème particulier. Les aquariums sont assimilés aux parcs à thème.

Au sein des TBIT Régionaux, les petits parcs de type accro'branche et bases de loisirs sont aussi inclus dans le périmètre de l'étude.

- Les investissements dans les parcs de loisirs en Normandie ont enregistré un volume de 5,6 M€ annuels en moyenne sur 2017-2019, soit une **hausse de 18%** par rapport à 2014-2016.
- Cette hausse des investissements entre 2014-2016 et 2017-2019 peut être constatée dans tous les départements mais plus particulièrement dans l'Eure qui voit une hausse de 51,5% des ces investissements, soit 0,7 M€ annuels moyens en 2017-2019. Cette évolution favorable dans le département est notamment en lien avec la rénovation complète de la base de loisirs de Léry à Poses débutée en 2017.
- Les investissements se concentrent en majorité dans le **Calvados** avec près de 55% des montants investis dans la région, suivi par la **Manche** avec seulement 15%. Cette tendance en 2017-2019 reste similaire à celle observée en 2014-2016.
- A noter que la Normandie est sous-dotée en matière d'investissements en parcs de loisirs puisqu'avec moins de 6 millions d'euros par an elle ne représente que **1,1% du total national** de la filière entre 2017 et 2019 (et déjà seulement 1,4% en 2014-2016)

Investissements en parcs de loisirs en Normandie (moyenne 2017-2019, en M€)

5,6 **M€** /an

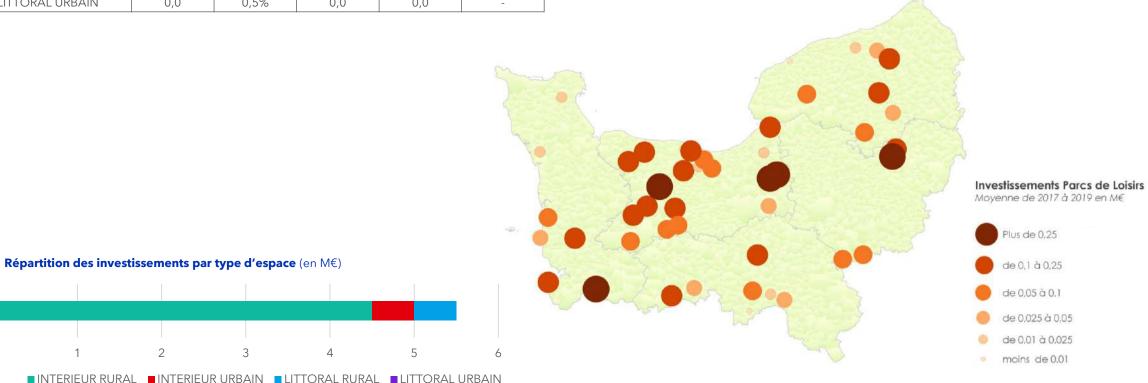


### Dynamique des investissements en parcs de loisirs par type de zone moyenne 2017-2019 versus moyenne 2014-2016



en M€	Moyenne annuelle 2017-2019	Poids dans la région Normandie moy. 2017- 2019	Moyenne annuelle 2014-2016	Evol en valeur	Evol en %
Normandie	5,6	100,0%	4,8	0,9	18,0%
INTERIEUR RURAL	4,5	80,8%	3,8	0,7	18,3%
INTERIEUR URBAIN	0,5	9,7%	0,5	0,1	21,2%
LITTORAL RURAL	0,5	9,0%	0,5	0,0	7,0%
LITTORAL URBAIN	0,0	0,5%	0,0	0,0	-

- Les investissements en parcs de loisirs se concentrent en très grande majorité en **zones rurales intérieures** avec une concentration de plus de 80% des investissements en 2017-2019, tendance confirmée par celle observée en 2014-2016.
- Les investissements observés dans les autres zones restent marginaux, à l'image des zones intérieures urbaines qui ne concentrent que 10% des investissements sur la période et se placent en 2ème position.
- Les investissements ont enregistré une hausse dans tous les types de zones entre 2014-2016 et 2017-2019. On peut noter cependant des investissements en **zone littorale urbaine** (quasi nuls en 2014-2016), avec l'observation de projets en marge de Fécamp et Hérouville-Saint-Clair.



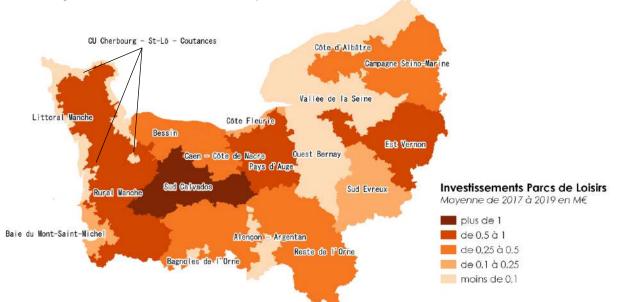
## Dynamique des investissements en parcs de loisirs par zone touristique moyenne 2017-2019 versus moyenne 2014-2016



en M€	Moyenne annuelle 2017-2019	Poids dans la région Normandie moy. 2017- 2019	Moyenne annuelle 2014-2016	Evol en valeur	Evol en %
Normandie	3,7	65,0%	3,2	0,5	14,4%
Calvados	3,1	54,7%	2,7	0,4	14,8%
Sud Calvados	1,1	20,1%	1,1	0,1	7,0%
Pays d'Auge	0,8	14,6%	0,8	0,1	8,8%
Bessin	0,5	8,6%	0,3	0,2	69,3%
Caen - Côte de Nacre	0,5	8,5%	0,4	0,0	10,9%
Côte Fleurie	0,2	2,9%	0,2	0,0	7,0%
Manche	0,9	15,1%	0,8	0,1	10,7%
Rural Manche	0,6	10,3%	0,5	0,1	12,5%
Baie du Mont-Saint-Michel	0,2	3,9%	0,2	0,0	7,0%
Littoral Manche	0,1	0,9%	0,0	0,0	7,0%
CU Cherbourg - St-Lô - Coutances	0,0	0,0%	0,0	0,0	-
Eure	0,7	12,1%	0,4	0,2	51,5%
Est Vernon	0,5	9,7%	0,3	0,2	68,7%
Sud Evreux	0,1	2,4%	0,1	0,0	7,0%
Ouest Bernay	0,0	0,0%	0,0	0,0	-
Seine-Maritime	0,6	10,2%	0,5	0,1	25,5%
Campagne Seino-Marine	0,4	7,1%	0,4	0,0	10,7%
Vallée de la Seine	0,1	2,6%	0,1	0,1	84,1%
Côte d'Albâtre	0,0	0,5%	0,0	0,0	72,4%
Orne	0,4	7,8%	0,4	0,0	7,7%
Reste de l'Orne	0,3	4,9%	0,3	0,0	7,0%
Bagnoles de l'Orne	0,1	1,9%	0,1	0,0	7,0%
Alençon - Argentan	0,1	1,0%	0,1	0,0	12,1%

Comme vu précédemment en Normandie, les investissements en parcs de loisirs se concentrent en majeure partie dans le département du Calvados :

- Le **Sud Calvados** et le **Pays d'Auge** sont les principaux pôles d'investissement en parcs de loisirs en 2017-2019 avec respectivement 20,1 et 14,6% des montants annuels investis. Cette tendance est également observable en 2014-2016.
- A l'image de ces 2 zones, il est possible d'observer que les zones qui concentrent le plus d'investissements en parcs de loisirs sont bien en corrélation avec des **zones rurales intérieures** comme la Manche rurale (10,3% des investissements) ou l'Est Vernon (9,7%).
- En comparaison à 2014-2016, la période de 2017-2019 enregistre une croissance des investissements en parcs de loisirs sur l'ensemble des pays touristiques. Elles sont particulièrement observables en **Bessin** (+69,3%) et en **Est Vernon** (+68,7%) suite aux investissements réalisés par 2 structures importantes dans des rénovations et nouvelles activités.
- Les fortes évolutions observées en Vallée de Seine et en Côte d'Albâtre peuvent être considérées comme marginales au vu des volumes investis qui restent minimes.





- I. Présentation du Tableau de Bord régional
- II. Les investissements touristiques en Normandie
  - II.1- Répartition géographique de l'investissement
  - II.2- Le poids de la Normandie en France
- III. Les hébergements touristiques
  - III.1- Investissement par mode d'hébergement
    - a. L'hôtellerie
    - b. Les résidences de tourisme (RT)
    - c. L'hôtellerie de plein air
    - d. Les villages de vacances
    - e. Les gîtes & meublés
    - f. Les résidences secondaires
  - III.2- Ensemble des hébergements touristiques
- IV. Les équipements touristiques
  - IV.1- Les investissements par type d'équipement
    - a. Les musées
    - b. Les autres sites de visite
    - c. Les casinos
    - d. Les parcs de loisirs
    - e. Le thermalisme et la thalassothérapie
    - f. Les parcs d'exposition et centres de congrès
    - g. Les golfs
    - h. Les ports de plaisance
    - i. Les Pistes cyclables
  - IV.2- Ensemble des équipements touristiques
- V. La Restauration
- VI. Annexes
  - IV.1- Engagement touristique
  - IV.2- Remerciements

## Dynamique des investissements en Thalassothérapie et Thermalisme par département moyenne 2017-2019 versus moyenne 2014-2016



en M€	Moyenne annuelle 2017- 2019	Poids dans la région Grand Est moy. 2017- 2019	Moyenne annuelle 2014- 2016	Evol en valeur	Evol en %
Normandie	1,3	100,0%	4,8	-3,5	-73,1%
Thermalisme	0,8	58,8%	0,7	0,1	13,6%
Orne	0,8	58,8%	0,7	0,1	13,6%
Thalassothérapie	0,5	41,2%	4,1	-3,6	-87,2%
Calvados	0,3	23,7%	4,1	-3,8	-92,6%
Seine-Maritime	0,2	13,3%	0,0	0,2	-
Manche	0,1	4,2%	0,0	0,0	68,8%
Eure	0,0	0,0%	0,0	0,0	-
Autre France métro	91,2	-	70,1	21,1	30,1%

Poids dans la France métropolitaine

1,4%

6,4%

	Normandie	France	Part Normandie
Moyenne annuelle 2017-2019 Thalasso (hors thermalisme)	0,53	13,1	4,0%
Perspectives 2020 Thalasso	2,0	18,7	10,9%

Concernant les perspectives **2020**, en **Thalassothérapie**, la part Normande est estimée augmenter de 4% à près de 11% du total national en raison de la baisse des projets de rénovations et de constructions dans le reste de la France et du maintien de l'investissement courant en Normandie ; l'investissement est même attendu accélérer à Donville-les-Bains, Trouville-sur-Mer et Fécamp.

La filière a donc maintenu ses niveaux d'investissement en dépit de l'impact du contexte COVID sur son activité.

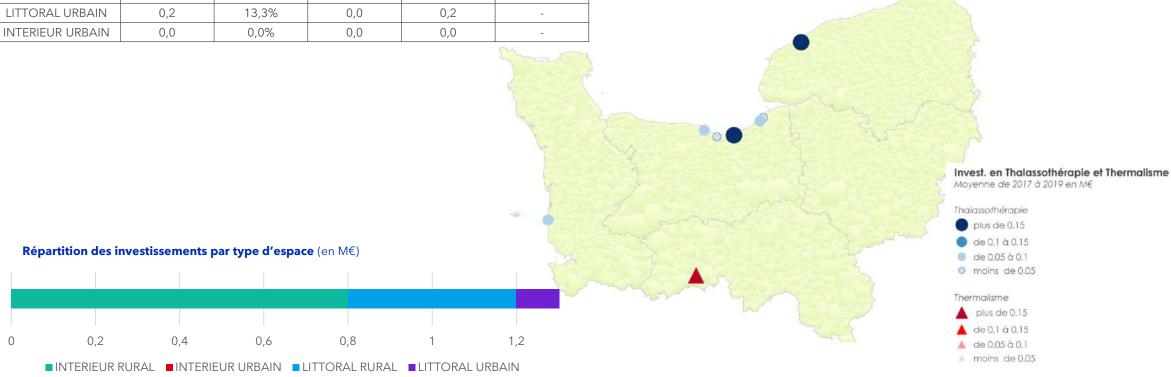
- La Normandie n'a pas fait l'objet d'investissements de grande envergure en thalassothérapie sur la période de 2017 à 2019. Les sites n'ont pour la plupart réalisé que des travaux de rénovations courantes sur les installations existantes. Cette situation explique ainsi la baisse conséquente de -92,6% des investissements entre 2014-2016 et 2017-2019 dans le département du Calvados, qui avait fait l'objet d'investissements lourds sur la période précédente, notamment à Deauville et Trouville-sur-Mer. Le département reste cependant le principal pôle d'investissements dans la thalassothérapie avec près de 0,3 M€ investis en moyenne chaque année.
- ► En revanche, les perspectives futures sont plus favorables avec l'apparition d'investissements en thalassothérapie à **Fécamp** (Seine-Maritime), appelés à accélérer avec la création d'un nouveau centre. Ce projet a fait l'objet en 2019 de l'acquisition du terrain sur lequel doit être construit le complexe. Cependant le projet, estimé représenter un investissement total de près de 21 M€, est actuellement à l'arrêt suite à des recours juridiques portés par des associations locales en opposition au projet.
- Le **thermalisme** en Normandie n'est présent que dans le département de l'**Orne** et plus précisément à Bagnoles de l'Orne. Le complexe concerné effectue des investissements réguliers afin de maintenir une offre compétitive (équipements, soins, labels); les volumes investis y sont plus conséquents que dans les sites de thalassothérapie.
- La thalassothérapie et le thermalisme en Normandie concentraient près de 6,4% des investissements du secteur au niveau national entre 2014 et 2016. Cette dynamique s'est inversée sur la période de 2017-2019 avec une baisse des investissements dans le secteur en Normandie (-3,5 M€) combinée à une accélération au niveau national (+21,1 M€), soit seulement 1,4% du total en France. Néanmoins, des projets d'investissements plus conséquents en 2020 et dans les années à venir ont pu être identifiés parmi les structures étudiées et peuvent laisser présager d'une croissance future des investissements dans le secteur.

## Dynamique des investissements en Thalassothérapie et Thermalisme par type de zone moyenne 2017-2019 versus moyenne 2014-2016



en M€	Moyenne annuelle 2017- 2019	Poids dans la région Normandie moy. 2017- 2019	Moyenne annuelle 2014- 2016	Evol en valeur	Evol en %
Normandie	1,3	100,0%	4,8	-3,5	-73,1%
Thermalisme	0,8	58,8%	0,7	0,1	13,6%
INTERIEUR RURAL	0,8	58,8%	0,7	0,1	13,6%
Thalassothérapie	0,5	41,2%	4,1	-3,6	-87,2%
LITTORAL RURAL	0,4	27,9%	4,1	-3,8	-91,3%
LITTORAL URBAIN	0,2	13,3%	0,0	0,2	-
INTERIEUR URBAIN	0,0	0,0%	0,0	0,0	-

- Les investissements dans les centres santé et bien-être se concentrent principalement en espace intérieur rural (58,8%) en raison des investissements importants et réguliers dans le centre de **Thermalisme** de **Bagnoles de l'Orne**.
- Les investissements dans la **thalassothérapie** sur le littoral n'étaient à l'inverse pas si importants sur les dernières années.





- I. Présentation du Tableau de Bord régional
- II. Les investissements touristiques en Normandie
  - II.1- Répartition géographique de l'investissement
  - II.2- Le poids de la Normandie en France
- III. Les hébergements touristiques
  - III.1- Investissement par mode d'hébergement
    - a. L'hôtellerie
    - b. Les résidences de tourisme (RT)
    - c. L'hôtellerie de plein air
    - d. Les villages de vacances
    - e. Les gîtes & meublés
    - f. Les résidences secondaires
  - III.2- Ensemble des hébergements touristiques
- IV. Les équipements touristiques
  - IV.1- Les investissements par type d'équipement
    - a. Les musées
    - b. Les autres sites de visite
    - c. Les casinos
    - d. Les parcs de loisirs
    - e. Le thermalisme et la thalassothérapie
    - f. Les parcs d'exposition et centres de congrès
    - g. Les golfs
    - h. Les ports de plaisance
    - i. Les Pistes cyclables
  - IV.2- Ensemble des équipements touristiques
- V. La Restauration
- VI. Annexes
  - IV.1- Engagement touristique
  - IV.2- Remerciements

### Dynamique des investissements MICE (palais des expositions & centres de congrès) par département moyenne 2017-2019 versus moyenne 2014-2016



La catégorie MICE regroupe tous les investissements en parc des expositions et palais de congrès.

en M€	Moyenne annuelle 2017-2019	Poids dans la région Normandie moy. 2017- 2019	Moyenne annuelle 2014-2016	Evol en valeur	Evol en %
Normandie	1,4	100,0%	16,9	-15,5	-91,4%
Calvados	1,1	72,9%	2,0	-1,0	-48,3%
Seine-Maritime	0,2	15,5%	14,9	-14,6	-98,5%
Orne	0,1	4,6%	0,0	0,1	-
Manche	0,1	3,8%	0,0	0,1	-
Eure	0,0	3,2%	0,0	0,0	-
Autre France métro	400,6	-	249,9	150,7	60,3%

Poids dans la France métropolitaine

0,4%

6,3%

	Normandie	France	Part Normandie
Moyenne annuelle 2017-2019 MICE	1,4	398,0	0,4%
Perspectives 2020 MICE	1,9	208	0,9%

Concernant les perspectives **2020**, en **MICE**, la part Normande a augmenté en 2020 passant de 0,4% à 0,9% en raison notamment d'une hausse des investissements à Deauville.

La France quant à elle a vu son ensemble baisser en raison de retards et de la baisse du montant des investissements maintenus en 2020 par rapport à ceux qui étaient budgétés avant la crise.

Les perspectives 2020 ne sont que des données <u>préliminaires</u>, <u>non exhaustives et non définitives</u> basées sur des informations reçues de la part de certains acteurs.

La Normandie a fait l'objet de moins d'investissements en aménagements de lieux dédiés aux manifestations publiques (palais des congrès & parcs des expositions) sur la période 2017-2019 par rapport à la moyenne de 2014 à 2016. Cela s'explique par plusieurs raisons :

- D'importantes rénovations au Parc des Expositions du Havre en 2015 et 2016 en Seine Maritime. Inauguré fin 2016, le projet du Carré des Docks avait nécessité un investissement total de 38,1 M€.
- Nouveau parc et création d'un auditorium en 2014-2015 au parc des expositions de **Rouen** en **Seine-Maritime** pour un investissement chiffré à 9 M€.
- Des rénovations à Caen Expo Congrès dans le Calvados sur la période 2014-2016 et notamment la reconstruction du toit du Hall 2 pour 13,5 M€.
- Rénovation de 4 salles de réunion et refonte du site internet du **Centre de Congrès** de **Deauville** dans le **Calvados** en 2018 et 2019.
- Les fortes variations dans les autres départements sont dues aux fluctuations causées par les faibles valeurs d'investissements.

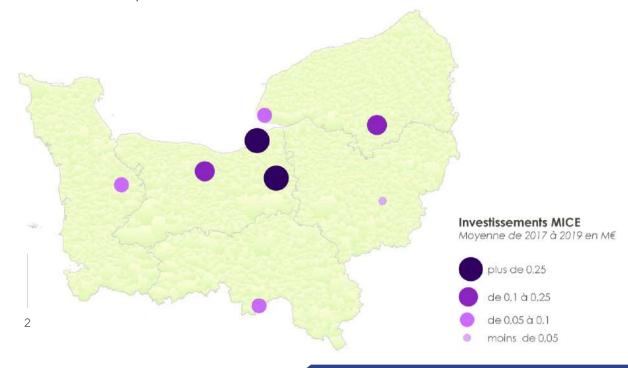
Au niveau national, la Normandie ne concentre plus que 0,4% des montants investis en France Métropolitaine (plus de 400 M€ annuels en moyenne sur la période 2017-2019), contre 6,3% en 2014-2016. Cette baisse conséquente en volume s'explique par une forte accélération au niveau national de +60,3% des investissements dans cette filière, portée notamment par des projets majeurs à Paris (rénovation du Parc des Expositions de la Porte de Versailles) et Toulouse (création du MEETT), combinés à une baisse en Normandie, région qui avait été en avance dans le cycle de rénovation de ses infrastructures d'accueil d'évènements d'affaires.

### Dynamique des investissements MICE (palais des expositions & centres de congrès) par type de zone moyenne 2017-2019 versus moyenne 2014-2016

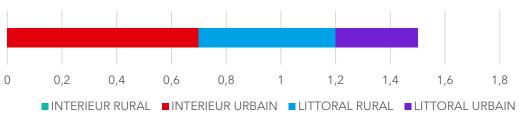


en M€	Moyenne annuelle 2017-2019	Poids dans la région Normandie moy. 2017- 2019	Moyenne annuelle 2014-2016	Evol en valeur	Evol en %	
Normandie	1,4	100,0%	16,9	-15,5	-91,4%	
INTERIEUR URBAIN	0,7	46,5%	3,4	-2,7	-80,0%	
LITTORAL RURAL	0,5	34,6%	1,0	-0,5	-51,5%	
LITTORAL URBAIN	0,3	18,9%	12,5	-12,2	-97,8%	
INTERIEUR RURAL	0,0	0,0%	0,0	0,0	-	

- La majorité des investissements MICE se concentre dans les **zones urbaines** en intérieur des terres ou sur le littoral (environ 1 million de moyenne annuelle).
- ► En 2017-2019, les investissements se concentrent principalement à Deauville et à Lisieux dans le **Calvados.**
- A l'inverse, Rouen et Le Havre ont capitalisé sur d'importants travaux menées au cours de la période précédente, d'où un net recul de l'investissement MICE en Seine-Maritime.
- Les fortes variations dans les différentes zones sont dues aux fluctuations causées par les faibles valeurs d'investissements.



#### **Répartition des investissements par type d'espace** (en M€)





- I. Présentation du Tableau de Bord régional
- II. Les investissements touristiques en Normandie
  - II.1- Répartition géographique de l'investissement
  - II.2- Le poids de la Normandie en France
- III. Les hébergements touristiques
  - III.1- Investissement par mode d'hébergement
    - a. L'hôtellerie
    - b. Les résidences de tourisme (RT)
    - c. L'hôtellerie de plein air
    - d. Les villages de vacances
    - e. Les gîtes & meublés
    - f. Les résidences secondaires
  - III.2- Ensemble des hébergements touristiques
- IV. Les équipements touristiques
  - IV.1- Les investissements par type d'équipement
    - a. Les musées
    - b. Les autres sites de visite
    - c. Les casinos
    - d. Les parcs de loisirs
    - e. Le thermalisme et la thalassothérapie
    - f. Les parcs d'exposition et centres de congrès
    - g. Les golfs
    - h. Les ports de plaisance
    - i. Les Pistes cyclables
  - IV.2- Ensemble des équipements touristiques
- V. La Restauration
- VI. Annexes
  - IV.1- Engagement touristique
  - IV.2- Remerciements

# Investissements dans les golfs par département moyenne 2017-2019



en M€	Moyenne annuelle 2017-2019	Poids dans la région Normandie moy. 2017- 2019
Normandie	1,2	100,0%
Calvados	0,5	38,2%
Seine-Maritime	0,3	27,0%
Manche	0,2	15,6%
Eure	0,2	13,1%
Orne	0,1	6,1%

contrastées pour les golfs en Normandie.

Rappel: Cette classe d'actif étant nouvellement traitée, aucune donnée historique / d'évolution par rapport à 2014-2016 n'est disponible

Concernant les perspectives **2020**, les golfs font partie des nombreuses structures qui ont dû fermer leurs portes lors des confinements successifs. Les périodes d'ouvertures ont été cependant très

Les golfs normands qui bénéficiaient auparavant d'une clientèle étrangère importante (de 40 à 60% du CA dans certains cas) ont pour une majorité eu des difficultés à compenser l'absence de cette dernière suite aux restrictions de déplacement entre pays. Les investissements prévus sur 2020 et les années à venir ont été ainsi reportés partiellement pour nombre d'entre eux par manque de trésorerie ou de visibilité.

Des structures avec des parcours plus accessibles (9 trous, tarifs moins chers, etc.), ont pour leur part profité de l'été 2020 et du regain des touristes français pour les destinations de proximité. Certains plus petits golfs normands ont ainsi vu leur nombre d'adhérents augmenter voire ont enregistré des taux de fréquentation supérieurs à l'année précédente sur la même période.

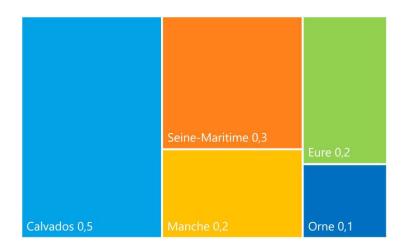
Les perspectives 2020 ne sont que des données <u>préliminaires, non exhaustives et non définitives</u> basées sur des informations reçues de la part de certains acteurs.

- Les investissements dans les golfs normands ont représenté près de 1,2 M€ par an entre 2017 et 2019. Le **Calvados** est en tête avec 38,2% des montants investis, suivi par la **Seine-Maritime** qui en concentre 27,0%.
- Peu de golfs ont réalisé des programmes d'investissements lourds sur la période, à savoir des rénovations sur les structures d'accueil ou des modifications de parcours.
- Les investissements courants effectués dans les golfs impliquent essentiellement un renouvellement des équipements d'entretien, très coûteux à l'achat.
- Parmi les **projets importants à venir**, le **Golf de Cherbourg** retient l'attention avec une extension prévue sur un terrain de 24 Ha et la création d'un parcours de 18 trous.

Investissements dans les golfs en Normandie

(moyenne 2017-2019, en M€)

1,2M€

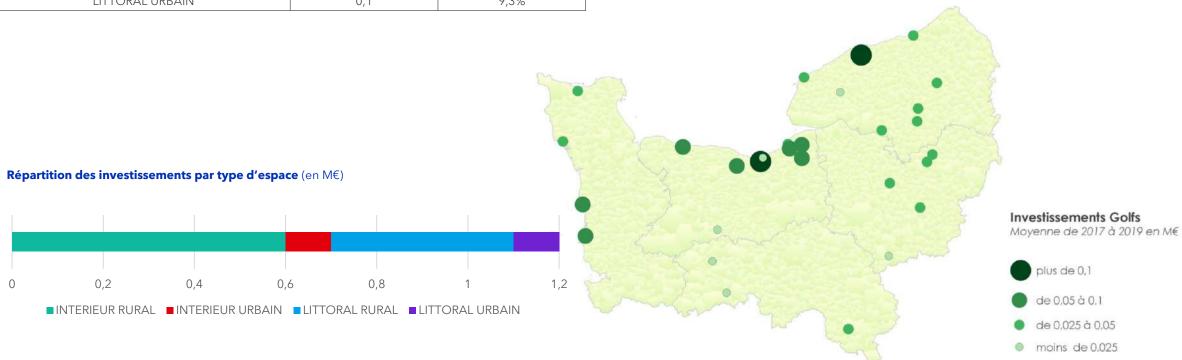


# Investissements dans les golfs par type de zone moyenne 2017-2019



en M€	Moyenne annuelle 2017- 2019	Poids dans la région Normandie moy. 2017- 2019			
Normandie	1,2	100,0%			
INTERIEUR RURAL	0,6	45,2%			
INTERIEUR URBAIN	0,1	9,4%			
LITTORAL RURAL	0,4	36,0%			
LITTORAL URBAIN	0,1	9,3%			

- Les investissements réalisés dans les golfs concernent sans surprise essentiellement les **zones rurales intérieures et littorales**, avec respectivement 0,6 et 0,4 M€ investis annuellement en 2017-2019.
- Les zones littorales concernées se concentrent en grande partie dans le Calvados et dans une moindre mesure dans la Manche, puis la Seine Maritime.
- Un cluster de golfs en zone intérieure peut être distingué dans la zone d'influence de **Rouen** et **Evreux**, entre Seine Maritime et Eure.



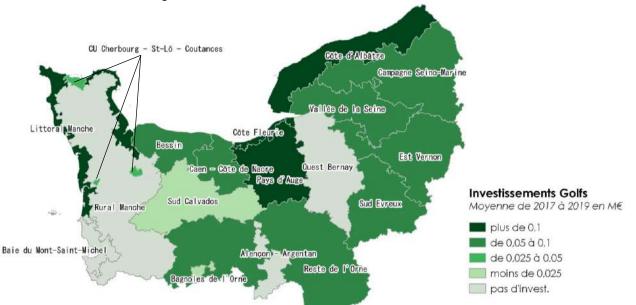
# Investissements dans les golfs par zone touristique moyenne 2017-2019



en M€	Moyenne annuelle 2017-2019	Poids dans la région Normandie moy. 2017-2019		
Normandie	1,2	100,0%		
Calvados	0,5	38,2%		
Côte Fleurie	0,2	19,1%		
Bessin	0,1	4,5%		
Pays d'Auge	0,1	9,1%		
Caen - Côte de Nacre	0,1	4,6%		
Sud Calvados	0,0	0,8%		
Manche	0,2	15,6%		
Littoral Manche	0,2	12,4%		
Rural Manche	0,0	0,0%		
Baie du Mont-Saint-Michel	0,0	0,0%		
CU Cherbourg - St-Lô - Coutances	0,0	3,3%		
Seine-Maritime	0,3	27,0%		
Côte d'Albâtre	0,2	14,6%		
Vallée de la Seine	0,1	6,3%		
Campagne Seino-Marine	0,1	6,1%		
Eure	0,2	13,1%		
Ouest Bernay	0,0	0,0%		
Sud Evreux	0,1	7,0%		
Est Vernon	0,1	6,1%		
Orne	0,1	6,1%		
Reste de l'Orne	0,1	4,6%		
Bagnoles de l'Orne	0,0	1,5%		
Alençon - Argentan	0,0	0,0%		

Les investissements en golfs dans la région Normandie se répartissent de façon assez hétérogène et se concentrent notamment dans 3 zones touristiques :

- La **Côte Fleurie** avec près de 0,2 millions d'euros investis annuellement est le pays touristique normand qui concentre le plus d'équipements de golf, au nombre de 4. S'ajoute à cette concentration une caractérisation des structures par leur taille et leur prestige, qui permet à la Côte Fleurie de rassembler plus de **19% en moyenne des investissements** dans les golfs à l'échelle régionale de 2017 à 2019.
- La **Côte d'Albâtre** se place en 2ème position avec 14,6% des montants investis annuellement et en 3ème position le **Littoral Manche** avec 12,4%.
- 4 zones touristiques en Normandie ne sont à l'heure actuelle pas concernées par les investissements en infrastructures de golf.





- I. Présentation du Tableau de Bord régional
- II. Les investissements touristiques en Normandie
  - II.1- Répartition géographique de l'investissement
  - II.2- Le poids de la Normandie en France
- III. Les hébergements touristiques
  - III.1- Investissement par mode d'hébergement
    - a. L'hôtellerie
    - b. Les résidences de tourisme (RT)
    - c. L'hôtellerie de plein air
    - d. Les villages de vacances
    - e. Les gîtes & meublés
    - f. Les résidences secondaires
  - III.2- Ensemble des hébergements touristiques
- IV. Les équipements touristiques
  - IV.1- Les investissements par type d'équipement
    - a. Les musées
    - b. Les autres sites de visite
    - c. Les casinos
    - d. Les parcs de loisirs
    - e. Le thermalisme et la thalassothérapie
    - f. Les parcs d'exposition et centres de congrès
    - g. Les golfs
    - h. Les ports de plaisance
    - i. Les Pistes cyclables
  - IV.2- Ensemble des équipements touristiques
- V. La Restauration
- VI. Annexes
  - IV.1- Engagement touristique
  - IV.2- Remerciements

### Dynamique des investissements en ports de plaisance par département moyenne 2017-2019 versus moyenne 2014-2016



en M€	Moyenne annuelle 2017-2019	Poids dans la région Normandie moy. 2017- 2019	Moyenne annuelle 2014-2016	Evol en valeur	Evol en %	
Normandie	11,1	100,0%	12,0	-0,9	-7,5%	
Calvados	4,3	38,9%	1,2	3,1	265,9%	
Manche	3,6	32,5%	0,8	2,8	357,8%	
Seine-Maritime	3,2	28,7%	10,0	-6,8	-68,3%	

- ► En ce qui concerne les ports de plaisance, les investissements normands sont évalué à 11,1M€ par an entre 2017 et 2019. Cela constitue ainsi une légère baisse de 7,5% par rapport à la précédente période d'étude 2014-2016, qui s'explique par une diminution des investissements en Seine-Maritime, département qui tirait les chiffres vers le haut sur la période passée.
- Les départements de la **Manche** et du **Calvados** ont enregistré des hausses colossales de leurs investissements. Se chiffrant respectivement à 3,6M et 4,3M, ils représentent ainsi une augmentation de plus de 350% et de 265%.
- Les investissements réalisés sur la période 2017 à 2019 sont variés. Ils concernent aussi bien des **rénovations** (Remplacement des portes de l'écluse à Granville en 2018 pour 3M€), que des **chantiers d'extension** (Nouvel élévateur au port de Chantereyne en 2017 pour 0,25M€)
- Après avoir réalisé d'importants investissements sur la période 2014 à 2016, notamment au port de Dieppe, **la Seine-Maritime** se fait aujourd'hui plus discrète. En effet, ses investissements accusent une baisse de 68,3% par rapport à la période précédente. Le montant investi, soit 3,2M€ par an, reste cependant solide et comparable à celui des autres départements maritimes.

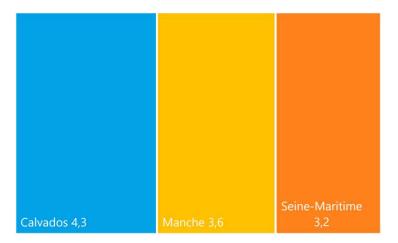
Pour les ports de plaisance, les perspectives **2020** laissent présager d'un maintien des investissements à un niveau similaire.

Certains projets émergent déjà. C'est notamment le cas du port de Carentan qui évoque en 2020 d'importants travaux afin de créer une nouvelle entrée sur le port.

Les perspectives 2020 ne sont que des données <u>préliminaires, non exhaustives et non définitives</u> basées sur des informations reçues de la part de certains acteurs.

Investissements en ports de plaisance en Normandie (moyenne 2017-2019, en M€)

11 **M€** /an

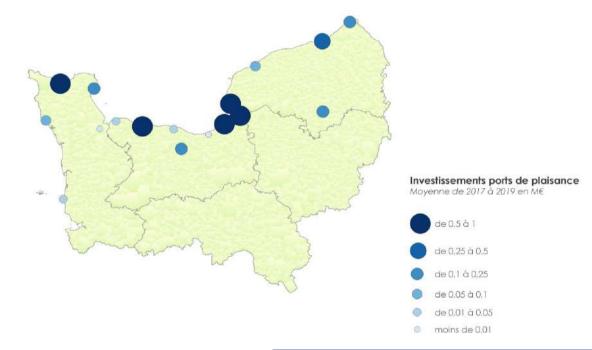


### Dynamique des investissements en ports de plaisance par type de zone moyenne 2017-2019 versus moyenne 2014-2016

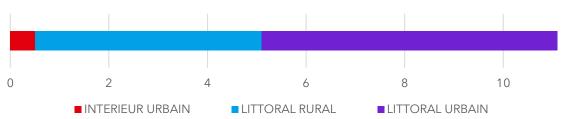


en M€	Moyenne annuelle 2017-2019	Poids dans la région Normandie moy. 2017- 2019	Moyenne annuelle 2014-2016	Evol en valeur	Evol en %	
Normandie	11,1	100,0%	12,0	-0,9	-7,5%	
LITTORAL URBAIN	6,0	53,9%	10,3	-4,3	-42,0%	
LITTORAL RURAL	4,6	41,6%	1,5	3,1	209,0%	
INTERIEUR URBAIN	0,5	4,5%	0,2	0,3	149,6%	

- En raison de la nature même du secteur, les investissements en ports de plaisance se concentrent très largement dans les **espaces littoraux** avec une légère prédominance des **littoraux urbains** qui représentent 53,9% des investissements de la période 2017 à 2019.
- Cependant, l'investissement dans les littoraux urbain est en recul par rapport à la période précédente (2014-2016) et affiche une baisse de -42,0%.
- A contrario, les **littoraux ruraux** et les **intérieurs urbains** ont enregistré d'importantes croissances respectives de **+209,0%** et de **+149,6%** en termes d'investissements.
- Ces évolutions s'expliquent notamment par la réalisation d'importants travaux dans de nombreux ports, tels que celui de **Honfleur** (littoral rural), qui a investi 5M€ sur la période pour rénover le port.



#### **Répartition des investissements par type d'espace** (en M€)



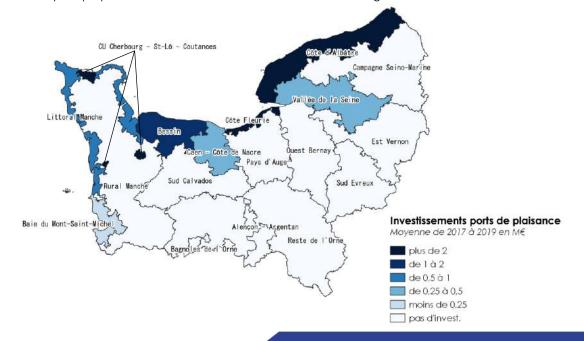
### Dynamique des investissements en ports de plaisance par zone touristique moyenne 2017-2019 versus moyenne 2014-2016



en M€	Moyenne annuelle 2017-2019	Poids dans la région Normandie moy. 2017- 2019	Moyenne annuelle 2014-2016	Evol en valeur	Evol en %
Normandie	11,1	100,0%	12,0	-0,9	-7,5%
Calvados	4,3	38,9%	1,2	3,1	265,9%
Côte fleurie	2,6	23,3%	0,7	1,8	251,0%
Bessin	1,4	12,5%	0,4	0,9	217,9%
Caen - Côte de Nacre	0,3	3,0%	0,0	0,3	7180,0%
Manche	3,6	32,5%	0,8	2,8	357,8%
CU Cherbourg - St-Lô - Coutances	3,0	26,7%	0,7	2,3	352,8%
Littoral Manche	0,6	5,2%	0,1	0,5	687,6%
Baie du Mont-Saint-Michel	0,1	0,5%	0,1	0,0	1,3%
Seine-Maritime	3,2	28,7%	10,0	-6,8	-68,3%
Côte d'Albâtre	2,7	24,1%	9,8	-7,1	-72,8%
Vallée de la Seine	0,5	4,5%	0,2	0,3	149,6%

Si sur la période 2017 à 2019, la plupart des zones touristiques ont enregistré une évolution positive de leur investissements, ces derniers restent très inégalement répartis. En effet, 3 zones captent une grande majorité des investissements.

- Le **CU Cherbourg-St-Lô-Coutances**, se positionne en tête des investissements sur la période et affiche un montant de 3M€ par an, soit **26,7%** des investissements de la région. Cela représente une augmentation de 352,8% par rapport à la période de 2014 à 2016. Cette croissance s'explique notamment par le chantier du port de **Chantereyne** (Cherbourg) en 2018 qui a augmenté de 500 places la capacité du port pour un budget de 13M€.
- Les **Côtes Fleurie et d'Albâtre** ont enregistré des montants d'investissements similaires, estimés à 2,6 et 2,7M€ ce qui représente, pour chaque zone, environ **24%** du total de la région. Cependant, les évolutions affichées par ces deux zones sont à l'extrême opposé. Si ces 2,6M€ représentent une augmentation de **+265,9%** pour la Côte Fleurie, c'est à une baisse de **72,8%** pour la Côte d'Albâtre. C'est d'ailleurs cette baisse qui explique la diminution des investissements au niveau régional.





- I. Présentation du Tableau de Bord régional
- II. Les investissements touristiques en Normandie
  - II.1- Répartition géographique de l'investissement
  - II.2- Le poids de la Normandie en France
- III. Les hébergements touristiques
  - III.1- Investissement par mode d'hébergement
    - a. L'hôtellerie
    - b. Les résidences de tourisme (RT)
    - c. L'hôtellerie de plein air
    - d. Les villages de vacances
    - e. Les gîtes & meublés
    - f. Les résidences secondaires
  - III.2- Ensemble des hébergements touristiques
- IV. Les équipements touristiques
  - IV.1- Les investissements par type d'équipement
    - a. Les musées
    - b. Les autres sites de visite
    - c. Les casinos
    - d. Les parcs de loisirs
    - e. Le thermalisme et la thalassothérapie
    - f. Les parcs d'exposition et centres de congrès
    - g. Les golfs
    - h. Les ports de plaisance
    - i. Les Pistes cyclables
  - IV.2- Ensemble des équipements touristiques
- V. La Restauration
- VI. Annexes
  - IV.1- Engagement touristique
  - IV.2- Remerciements

#### Dynamique des investissements en Pistes Cyclables par département moyenne 2017-2019 versus moyenne 2014-2016



en M€	Moyenne annuelle 2017-2019	Poids dans la région Normandie moy. 2017- 2019	Moyenne annuelle 2014-2016	Evol en valeur	Evol en %
Normandie	6,7	100,0%	4,3	2,4	56,5%
Calvados	2,7	40,0%	0,9	1,8	186,3%
Seine Maritime	2,1	30,9%	3,1	-1,0	-32,4%
Eure	1,1	16,0%	0,1	1,0	950,0%
Orne	0,6	8,3%	0,0	0,5	1371,7%
Manche	0,3	4,9%	0,1	0,2	123,3%
Autre France Metropolitaine	71,3	-	74,4	-3,1	-4,2%

Poids dans la France métropolitaine

8,6%

5,5%

Pour le cyclotourisme, les perspectives de l'année 2020 au niveau national laissent présager une stabilisation des investissements en infrastructure cyclables.

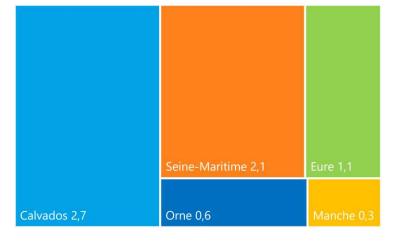
La tendance au niveau de la région devrait rester similaire au niveau national.

Les perspectives 2020 ne sont que des données <u>préliminaires, non exhaustives et non définitives</u> basées sur des informations reçues de la part de certains acteurs.

- Les investissements en voie vertes et pistes cyclables en région Normandie se concentrent principalement dans les départements du Calvados et de la Seine Maritime.
- Plusieurs gros projets ont récemment mis en œuvre dans la Région normande :
  - Les investissements du projet Européen EuroVélo 4 sur 2017-2019 concernent les départements du Calvados et de la Manche.
  - L'itinéraire national de la Seine à Vélo traverse trois départements normands : l'Eure, le Calvados et la Seine-Maritime.
  - La Véloroute du Lin est un projet de niveau régional dont les investissements 2017-2019 concernent la Seine Maritime et plus précisément les intercommunalités de Fécamp et de la Côte d'Albâtre.
  - La Projet régional de voie verte reliant les plages du débarquement au Mont Saint Michel a soutenu les investissements en Manche et dans le Calvados sur la période 2017-2019.
  - La Véloscénie est un projet de niveau national qui passe par le département de la Manche et qui concerne notamment la communauté d'agglomération du Mont-Saint-Michel.
  - Les investissements du plan national de la Vélo Francette traversent principalement le Calvados et très légèrement le département de l'Orne.
- Les évolutions les plus fortes dans l'Eure et dans l'Orne correspondent à un faible niveau d'investissement entre 2014 et 2016 et une hausse dans les années 2017-2019.

Investissements en pistes cyclables en Normandie (moyenne 2017-2019, en M€)

7 M€ /an





- I. Présentation du Tableau de Bord régional
- II. Les investissements touristiques en Normandie
  - II.1- Répartition géographique de l'investissement
  - II.2- Le poids de la Normandie en France
- III. Les hébergements touristiques
  - III.1- Investissement par mode d'hébergement
    - a. L'hôtellerie
    - b. Les résidences de tourisme (RT)
    - c. L'hôtellerie de plein air
    - d. Les villages de vacances
    - e. Les gîtes & meublés
    - f. Les résidences secondaires
  - III.2- Ensemble des hébergements touristiques
- IV. Les équipements touristiques
  - IV.1- Les investissements par type d'équipement
    - a. Les musées
    - b. Les autres sites de visite
    - c. Les casinos
    - d. Les parcs de loisirs
    - e. Le thermalisme et la thalassothérapie
    - f. Les parcs d'exposition et centres de congrès
    - g. Les golfs
    - h. Les ports de plaisance
    - i. Les pistes cyclables

#### IV.2- Ensemble des équipements touristiques

- V. La Restauration
- VI. Annexes
  - IV.1- Engagement touristique
  - IV.2- Remerciements

### Récapitulatif des investissements en équipements par département et comparaison avec la France métropolitaine moyenne 2017-2019 versus moyenne 2014-2016



	Musées Casinos			Parcs de Loisirs Thalasso et Thermalisme			MICE			Pistes Cyclables			Total Equipements								
en M€	Moy. 2017- 2019	Moy. 2014- 2016	Evol en %	Moy. 2017- 2019	Moy. 2014- 2016	Evol en %	Moy. 2017- 2019	Moy. 2014- 2016	Evol en %	Moy. 2017- 2019	Moy. 2014- 2016	Evol en %	Moy. 2017- 2019	Moy. 2014- 2016	Evol en %	Moy. 2017- 2019	Moy. 2014- 2016	Evol en %	Moy. 2017- 2019	Moy. 2014- 2016	Evol en %
Normandie	14,9	11,2	33,9%	19,9	11,5	73,1%	5,6	4,8	18,0%	1,3	4,8	-73,1%	1,4	16,9	-91,4%	6,7	4,3	56,5%	49,9	53,4	-6,5%
Calvados	6,0	4,4	37,7%	6,9	3,8	80,1%	3,1	2,7	14,8%	0,3	4,1	-92,6%	1,1	2,0	-48,3%	2,7	0,9	186,3%	20,0	17,9	11,6%
Eure	1,5	1,3	9,4%	0,0	0,0	-	0,7	0,4	51,5%	0,0	0,0	-	0,0	0,0	-	1,1	0,1	950,0%	3,3	1,9	73,1%
Manche	4,2	1,6	169,4%	3,4	1,9	81,8%	0,9	0,8	10,7%	0,1	0,0	68,8%	0,1	0,0	1001,2%	0,3	0,1	123,3%	8,9	4,4	103,0%
Orne	0,3	0,2	77,9%	2,1	1,1	89,8%	0,4	0,4	7,7%	0,8	0,7	13,6%	0,1	0,0	-	0,6	0,0	1371,7%	4,2	2,4	76,8%
Seine Maritime	3,0	3,7	-20,8%	7,5	4,7	60,2%	0,6	0,5	25,5%	0,2	0,0	-	0,2	14,9	-98,5%	2,1	3,1	-32,4%	13,5	26,8	-49,5%
Autre France métro	480,2	366,9	30,9%	215,8	115,8	86,4%	498,2	328,4	51,7%	91,2	70,1	30,1%	400,6	249,9	60,3%	71,3	74,4	-4,2%	1 757,3	1 205,4	45,8%
France Métropolitaine	495,1	378,1	31,0%	235,7	127,3	85,2%	503,8	333,2	51,2%	92,5	74,9	23,5%	402,0	266,8	50,7%	78,0	78,7	-0,8%	1 807,2	1 258,8	43,6%
Part Normande	3,0%	3,0%	-	8,4%	9,0%	-	1,1%	1,4%	-	1,4%	6,4%	-	0,4%	6,3%	-	8,6%	5,5%		2,8%	4,2%	

Ne sont traitées ici que les données comparables au TBIT National, excluant ainsi les « Autres Sites de visites », les « golfs » et les « ports de plaisance ».

Les **casinos** rassemblent le volume d'investissements le plus important en équipements touristiques en Normandie avec une moyenne de **près de 20M€ annuels en 2017-2019** et une hausse de **+73,1%** par rapport à 2014-2016. Les **musées** (de France) sont le second poste d'investissements en équipements à hauteur de **15 M€ annuels moyens** et une hausse de +33,9% similaire à celle de la France métropolitaine (+31,0%).

Le secteur des casinos voit ses investissements augmenter de plus de 73,1%. C'est la croissance la plus importante en termes d'investissements en équipements pour la région Normandie. Ce secteur est suivi par les **pistes cyclables**, **les musées** et les **parcs de loisirs**. A l'inverse, les investissements en **MICE** et en **Thalassothérapie et thermalisme** ont enregistré des **évolutions négatives** en termes d'investissements, en raison d'investissements records sur la période d'étude précédente, et tirent ainsi vers les bas l'évolution des investissements totaux en équipements (-6,5%).

Les secteurs dans lesquels la région représente la plus grande part des investissements nationaux sont de loin et à quasi égalité les pistes cyclables et les casinos. L'investissement annuel moyen de ces deux secteurs de 2017 à 2019 représente entre 8,4% et 8,6% de l'investissement annuel moyen français sur la même période. Pour ce qui est des casinos, cette part est en légère baisse par rapport aux 9% de 2014-2016 alors que la part augmente pour les pistes cyclables. A l'inverse, les investissements en parcs de loisirs et en thalasso et thermalisme sont bien faibles par rapport à la France Métropolitaine.

## Récapitulatif des investissements en équipements par département moyenne 2017-2019



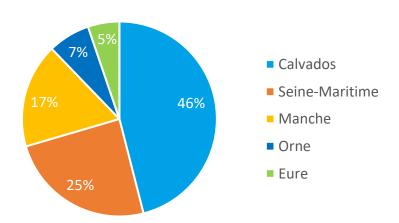
En étendant le champ d'analyse aux équipements touristiques présents en Normandie et spécifiquement couverts par ces travaux mais dont les montants ne sont pas connus à l'échelle nationale, c'està-dire en incluant les ports de plaisance, golfs et les autres sites de visites (y compris les sites muséaux non classés « musées de France »), l'investissement de la région se répartit comme suit :

en M€	Casinos	Musées	Ports de plaisance	Autres Sites de visites	Pistes cyclables	Parcs de loisirs	MICE	Thalasothérapie et thermalisme	Golfs	Total Equipements
Normandie	19,9	14,9	11,1	18,0	6,7	5,6	1,4	1,3	1,2	80,2
Calvados	6,9	6,0	4,3	12,1	2,7	3,1	1,1	0,3	0,5	36,9
Seine Maritime	7,5	3,0	3,2	2,6	2,1	0,6	0,2	0,2	0,3	19,6
Manche	3,4	4,2	3,6	1,2	0,3	0,9	0,1	0,1	0,2	13,9
Orne	2,1	0,3	0,0	1,3	0,6	0,4	0,1	0,8	0,1	5,6
Eure	0,0	1,5	0,0	0,8	1,1	0,7	0,0	0,0	0,2	4,2

#### Investissements en équipements touristiques en Normandie

(moyenne 2017-2019, en M€)

80 M€ /an



En termes d'équipements, le département du **Calvados** arrive là encore largement en tête des investissements en région Normandie, avec 36,9 millions d'euros par an soit **46% du total**. Il est suivi par la Seine-Maritime (25%), en raison d'investissements réalisés dans chaque poste d'équipements, notamment dans les Casinos et les Ports de plaisance, et dans les grands pôles urbains de Rouen et du Havre.

## Dynamique des investissements en équipements par type de zone moyenne 2017-2019 versus moyenne 2014-2016

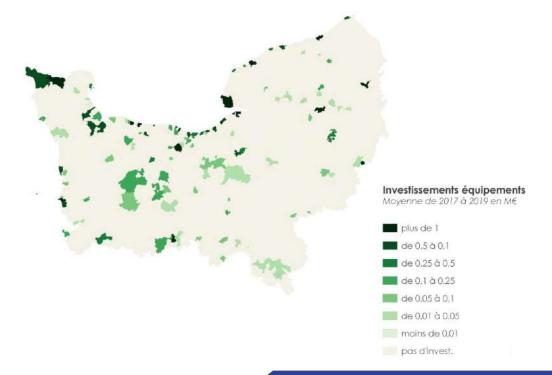


en M€	Moyenne annuelle 2017-2019	Poids dans la région Normandie moy. 2017- 2019	Moyenne annuelle 2014-2016	Evol en valeur	Evol en %
Normandie	54,2	100,0%	61,1	-6,8	-11,2%
LITTORAL RURAL	22,1	40,8%	16,1	6,0	36,9%
LITTORAL URBAIN	16,2	29,8%	29,7	-13,5	-45,5%
INTERIEUR RURAL	13,3	24,5%	10,3	3,0	28,5%
INTERIEUR URBAIN	2,7	4,9%	4,9	-2,2	-45,6%

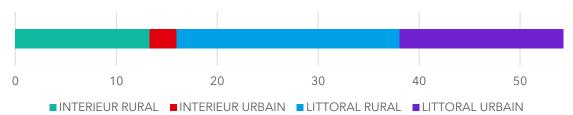
Ne sont traitées ici que les données 2017-2019 pouvant être comparées aux années 2014-2016 et disponibles au niveau communal, excluant ainsi les « Autres Sites de visites », les « Golfs » et les «Pistes Cyclables » .

#### Les investissements en équipements en région Normandie se concentrent principalement en zone littorale avec en premier le littoral rural puis ensuite le littoral Urbain.

- Le **littoral rural** est la première zone d'investissement en Normandie représentant 40,8% des investissements en équipements. Elle est suivi d'assez loin par le **littoral urbain** qui représente 29,8% des investissements.
- Les **zones à l'intérieur des terres** sont moins importantes notamment en raison d'investissements en équipements beaucoup plus faibles dans les départements de l'Eure et de l'Orne.
- En termes de croissance, ce sont les deux zones rurales qui accroissent leurs investissements en équipements alors que les zones urbaines qui étaient déjà mieux équipées auparavant ont eu moins besoin d'investir dernièrement.



#### Répartition des investissements par type d'espace (en M€)



## Dynamique des investissements en équipements par zone touristique moyenne 2017-2019 versus moyenne 2014-2016

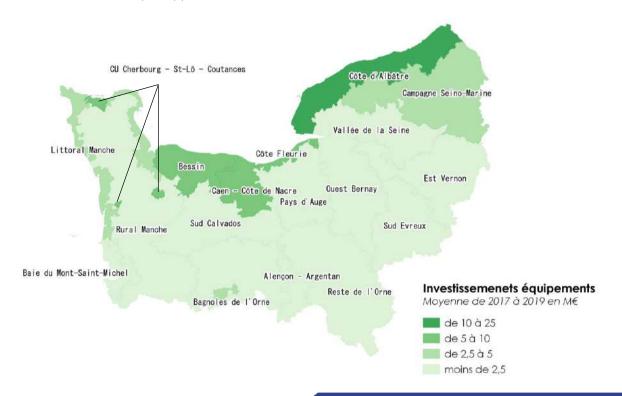


en M€	Moyenne annuelle 2017-2019	Poids dans la région Normandie moy. 2017- 2019		Evol en valeur	Evol en %
Normandie	54,2	100,0%	61,1	-6,8	-11,2%
Calvados	21,6	39,9%	18,2	3,5	19,0%
Côte Fleurie	9,0	16,6%	9,0	0,0	0,4%
Caen - Côte de Nacre	5,0	9,3%	3,8	1,3	33,8%
Bessin	5,0	9,2%	3,4	1,6	48,2%
Sud Calvados	1,3	2,4%	1,2	0,1	7,3%
Pays d'Auge	1,3	2,3%	0,8	0,4	51,8%
Seine-Maritime	14,6	27,0%	33,8	-19,1	-56,7%
Côte d'Albâtre	10,0	18,5%	27,0	-17,0	-62,8%
Campagne Seino-Marine	2,9	5,3%	2,3	0,6	27,6%
Vallée de la Seine	1,7	3,1%	4,5	-2,8	-62,1%
Manche	12,2	22,4%	5,0	7,1	142,2%
CU Cherbourg - St-Lô - Coutances	5,7	10,5%	1,8	3,9	214,2%
Littoral Manche	3,2	5,8%	1,1	2,1	184,0%
Baie du Mont-Saint- Michel	2,2	4,0%	1,3	0,9	72,3%
Rural Manche	1,1	2,1%	0,8	0,3	36,1%
Orne	3,6	6,7%	2,3	1,3	55,7%
Bagnoles de l'Orne	2,9	5,4%	1,9	1,1	58,1%
Reste de l'Orne	0,6	1,0%	0,4	0,1	36,3%
Alençon - Argentan	0,1	0,3%	0,1	0,1	104,4%
Eure	2,2	4,0%	1,8	0,4	22,6%
Est Vernon	1,9	3,6%	1,6	0,3	21,5%
Sud Evreux	0,2	0,4%	0,2	0,1	33,6%
Ouest Bernay	0,0	0,0%	0,0	0,0	9,4%

Ne sont traitées ici que les données 2017-2019 pouvant être comparées aux années 2014-2016 et disponibles au niveau communal, excluant ainsi les « Autres Sites de visites », les « Golfs » et les «Pistes Cyclables » .

Concernant les investissements en équipements dans la région Normandie, deux zones se démarquent par rapport aux autres :

- La **Côte d'Albâtre** en Seine-Maritime avec ses 10 millions d'euros d'investissements représente 18,5% des sommes de la région.
- La **Côte Fleurie** représente 16,6% des investissements en équipements de la région.
- La zone **CU Cherbourg St-Lô Coutances** est celle avec la plus forte croissance en termes d'investissements par rapport à 2014-2016.



#### Investissements en équipements par type de zone moyenne 2017-2019



en M€	Moyenne annuelle 2017-2019	Poids dans la région Normandie moy. 2017- 2019
Normandie	73,5	100,0%
LITTORAL RURAL	31,5	42,8%
INTERIEUR RURAL	18,7	25,4%
LITTORAL URBAIN	16,9	23,0%
INTERIEUR URBAIN	6,4	8,7%

Ne sont traitées ici que les données disponibles au niveau communal, excluant ainsi les «Pistes Cyclables ».

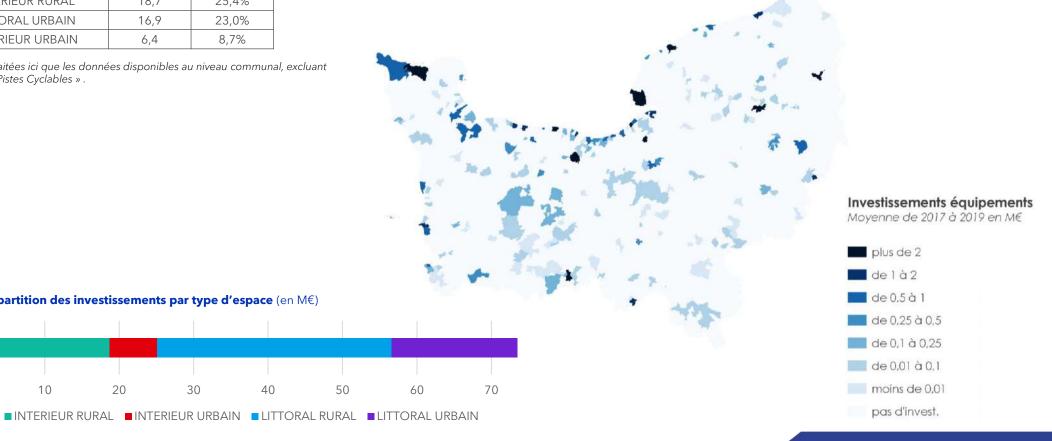
**Répartition des investissements par type d'espace** (en M€)

30

20

10

- Le littoral rural est la zone avec le plus d'investissements en équipements pour la région Normandie. Elle représente en effet 31,5 millions d'euros par an en moyenne sur 2017-2019 soit 42,8% du total régional.
- Quand on prend en compte les golfs et les autres sites de visites (musées non labélisés musées de France, monuments,...), l'espace intérieur rural passe devant le littoral Urbain. Il représente 25,4% des investissements en équipements de la région.
- L'espace intérieur urbain est bien en retrait par rapport aux autres en termes d'investissements. Il ne représente que 8,7% des investissements en équipements touristiques de la région.



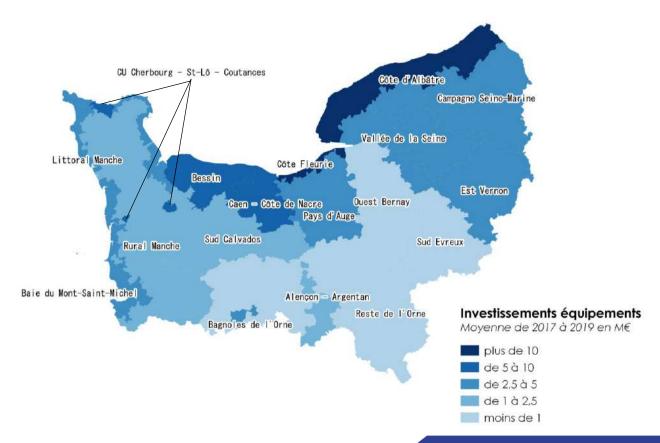
## Investissements en équipements par zone touristique moyenne 2017-2019



en M€ Normandie	Moyenne annuelle 2017-2019 73,5	Poids dans la région Normandie moy. 2017- 2019 100,0%
Calvados	34,2	46,5%
Côte Fleurie	14,6	19,9%
Bessin	7,8	10,7%
Caen - Côte de Nacre	5,6	7,6%
Pays d'Auge	4,8	6,5%
Sud Calvados	1,3	1,8%
Seine-Maritime	17,5	23,9%
Côte d'Albâtre	10,3	14,0%
Vallée de la Seine	4,3	5,8%
Campagne Seino-Marine	3,0	4,1%
Manche	13,6	18,5%
CU Cherbourg - St-Lô - Coutances	5,7	7,8%
Littoral Manche	3,4	4,6%
Baie du Mont-Saint- Michel	2,9	4,0%
Rural Manche	1,5	2,1%
Orne	5,1	6,9%
Bagnoles de l'Orne	3,0	4,0%
Alençon - Argentan	1,3	1,7%
Reste de l'Orne	0,8	1,1%
Eure	3,1	4,2%
Est Vernon	2,8	3,8%
Sud Evreux	0,3	0,5%
Ouest Bernay	0,0	0,0%

Ne sont traitées ici que les données disponibles au niveau communal, excluant ainsi les «Pistes Cyclables » .

- La Côte Fleurie avec 14,6 millions d'euros représente 19,9% des investissements en équipements de la région.
- Elle est suivie par la **Côte d'Albâtre** avec 10,3 millions d'euros investis.
- CU Cherbourg St-Lô- Coutances, Caen-Côte de Nacre et Bessin sont au-dessus des 5 millions d'euros d'investissements annuels, le Pays d'Auge étant non loin de ce seuil sur la période 2017-2019.





- I. Présentation du Tableau de Bord régional
- II. Les investissements touristiques en Normandie
  - II.1- Répartition géographique de l'investissement
  - II.2- Le poids de la Normandie en France
- III. Les hébergements touristiques
  - III.1- Investissement par mode d'hébergement
    - a. L'hôtellerie
    - b. Les résidences de tourisme (RT)
    - c. L'hôtellerie de plein air
    - d. Les villages de vacances
    - e. Les gîtes & meublés
    - f. Les résidences secondaires
  - III.2- Ensemble des hébergements touristiques
- IV. Les équipements touristiques
  - IV.1- Les investissements par type d'équipement
    - a. Les musées
    - b. Les autres sites de visite
    - c. Les casinos
    - d. Les parcs de loisirs
    - e. Le thermalisme et la thalassothérapie
    - f. Les parcs d'exposition et centres de congrès
    - g. Les golfs
    - h. Les ports de plaisance
    - i. Les pistes cyclables
  - IV.2- Ensemble des équipements touristiques
- V. La Restauration
- VI. Annexes
  - IV.1- Engagement touristique
  - IV.2- Remerciements

## Investissements en restauration\* par département moyenne 2017-2019



en M€	Moyenne annuelle 2017-2019	Poids dans la région Normandie moy. 2017- 2019
Normandie	75,4	100,0%
Calvados	34,2	45,3%
Seine-Maritime	20,0	26,5%
Manche	10,2	13,6%
Eure	9,9	13,1%
Orne	1,1	1,4%
Autre France métro	3 171,2	-

\*Estimation des investissements en restauration basée sur les montants des investissements corporels bruts hors apports et hors terrains d'ESANE (INSEE) pour 2017 et 2018 (secteur 561). Estimations 2019 et prévisions 2020 MKG Consulting d'après enquêtes de conjoncture de l'INSEE et consultations professionnelles.

Répartition de l'investissement national par département en fonction de la répartition du chiffre d'affaires. Du fait des concentrations de touristes et de résidents, les investissements en restauration en région Normandie se concentrent principalement dans les départements du **Calvados** et de **Seine-Maritime**, regroupant plus de 70% des investissements à eux deux.

Ils sont suivis par le troisième département littoral : La Manche avec 13,6% des investissements devançant de peu le département de l'Eure.

Poids dans la France métropolitaine

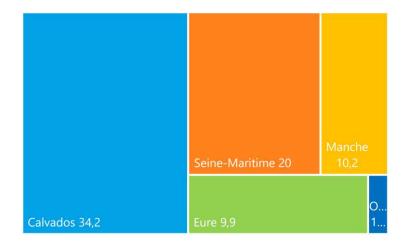
2,3%

Au niveau national, les investissements en restauration sont attendus chuter en raison de la crise sanitaire qui a empêché l'ouverture des restaurants une bonne partie de l'année et fortement affecté leurs capacités d'investissements. Ceux-ci seront recentrés sur des projets liés à la remise en exploitation post-crise sanitaire (terrasses éphémères, équipements d'hygiène...).

Ce repli attendu se cumule à une dynamique déjà précédemment défavorable en Normandie.

Les perspectives 2020 ne sont que des données <u>préliminaires</u> non définitives basées sur des informations reçues de la part de certains acteurs.

Investissements en restauration en Normandie (moyenne 2017-2019, en M€)
75 M€ /an





- I. Présentation du Tableau de Bord régional
- II. Les investissements touristiques en Normandie
  - II.1- Répartition géographique de l'investissement
  - II.2- Le poids de la Normandie en France
- III. Les hébergements touristiques
  - III.1- Investissement par mode d'hébergement
    - a. L'hôtellerie
    - b. Les résidences de tourisme (RT)
    - c. L'hôtellerie de plein air
    - d. Les villages de vacances
    - e. Les gîtes & meublés
    - f. Les résidences secondaires
  - III.2- Ensemble des hébergements touristiques
- IV. Les équipements touristiques
  - IV.1- Les investissements par type d'équipement
    - a. Les musées
    - b. Les autres sites de visite
    - c. Les casinos
    - d. Les parcs de loisirs
    - e. Le thermalisme et la thalassothérapie
    - f. Les parcs d'exposition et centres de congrès
    - g. Les golfs
    - h. Les ports de plaisance
    - i. Les pistes cyclables
  - IV.2- Ensemble des équipements touristiques
- V. La Restauration
- VI. Annexes
  - IV.1- Engagement touristique
  - IV.2- Remerciements

#### Engagement touristique des départements normands : lits touristiques par habitant



« L'engagement touristique » d'un espace géographique (région, département, commune) est mesuré à travers des ratios rapportant :

- Le nombre de lits à la population permanente
- Le montant des investissements au nombre de lits
- Le montant des investissements à la population

	Population 2019	Population 2016	Lits marchands 2019	Lits marchands 2016	Lits touristiques 2019	Lits touristiques 2016
Normandie	3 354 468	3 363 044	265 871	238 867	1 154 818	1 042 806
14 - Calvados	689 945	680 908	85 558	78 076	425 029	415 175
50 - Manche	499 919	497 762	56 892	56 207	253 153	253 733
61 - Orne	288 848	292 210	11 834	11 301	93 286	93 132
27 - Eure	595 043	582 822	24 702	24 209	114 638	115 167
76 - Seine Maritime	1 254 609	1 250 120	41 934	40 466	138 752	136 566

	Lits touristiques pour 100 habitants 2019	Lits touristiques pour 100 habitants 2016	Evolution
Normandie	34,4	31,0	+11,0%
14 - Calvados	67,0	61,8	+8,5%
50 - Manche	57,8	50,9	+13,5%
61 - Orne	35,9	33,3	+7,8%
27 - Eure	20,3	18,8	+8,0%
76 - Seine Maritime	13,4	11,3	+18,8%

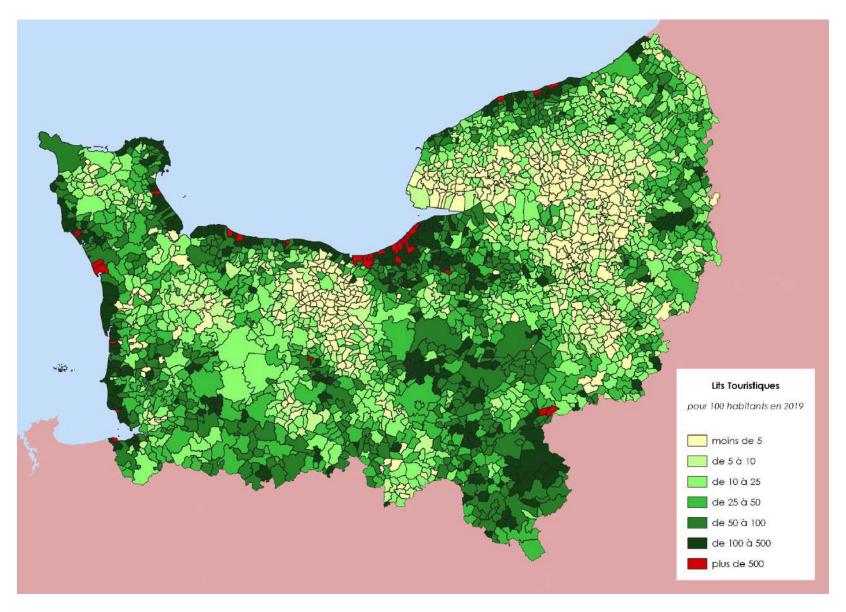
## **Engagement touristique par zone : lits touristiques par habitant**



	Population 2019	Population 2016	Lits marchands 2019	Lits marchands 2016	Lits touristiques 2019	Lits touristiques 2016	Lits touristiques pour 100 habitants <b>2019</b>	Lits touristiques pour 100 habitants 2016	Evolution
Normandie	3 354 468	3 363 044	265 871	238 867	1 154 818	1 042 806	34.4	31.0	11.0%
14 - Calvados	698 074	697 697	97 792	91 431	467 899	430 901	67.0	61.8	8.5%
14-Bessin	79 011	79 001	22 732	21 351	67 907	60 925	85.9	77.1	11.4%
14- Caen - Côte de Nacre	339 000	335 069	20 695	19 313	64 107	52 752	18.9	15.7	20.1%
14-Côte Fleurie	45 965	47 352	35 172	32 782	262 231	246 912	570.5	521.4	9.4%
14-Pays d'Auge	117 741	118 740	14 595	13 567	52 867	49 849	44.9	42.0	7.0%
14-Sud Calvados	116 357	117 535	4 598	4 418	20 787	20 463	17.9	17.4	2.6%
50 - Manche	506 249	508 642	75 894	62 700	292 560	258 961	57.8	50.9	13.5%
50-Baie du Mont Saint Michel	61 437	61 349	18 819	15 460	65 088	56 814	105.9	92.6	14.4%
50-CU de Cherbourg - Saint-Lô - Coutances	111 607	112 586	4 932	2 822	12 566	6 175	11.3	5.5	105.3%
50-Littoral Manche	84 230	84 932	40 651	35 490	142 983	131 872	169.8	155.3	9.3%
50-Rural Manche	248 975	249 775	11 492	8 928	71 923	64 100	28.9	25.7	12.6%
61 - Orne	283 326	287 041	15 194	14 096	101 627	95 548	35.9	33.3	7.8%
61-Alençon - Argentan	69 569	70 373	1 977	2 076	5 602	5 177	8.1	7.4	9.5%
61-Bagnoles de l'Orne	4 893	4 870	3 578	3 424	12 950	11 537	264.7	236.9	11.7%
61-Reste de l'Orne	208 864	211 798	9 639	8 596	83 076	78 835	39.8	37.2	6.9%
27 - Eure	609 521	612 494	27 854	25 256	123 761	115 193	20.3	18.8	8.0%
27-Est Vernon	284 877	284 451	11 844	9 964	39 498	35 844	13.9	12.6	10.0%
27-Ouest Bernay	133 370	134 325	6 224	5 778	45 142	43 324	33.8	32.3	4.9%
27-Sud Evreux	191 274	193 718	9 786	9 514	39 121	36 025	20.5	18.6	10.0%
76 - Seine-Maritime	1 257 298	1 257 170	49 137	45 384	168 970	142 203	13.4	11.3	18.8%
76-Campagne seino-marine	193 651	194 488	5 260	4 447	26 019	25 633	13.4	13.2	1.9%
76-Côte d'Albâtre	433 903	437 177	32 704	30 280	112 152	97 740	25.8	22.4	15.6%
76-Vallée de la Seine	629 744	625 505	11 173	10 657	30 799	18 830	4.9	3.0	62.5%

## Engagement touristique par commune : nombre de lits touristiques par habitant





## **Engagement touristique par département : investissements totaux par lit** Moyenne annuelle 2017, 2018, 2019 versus 2014, 2015, 2016 - En €



En euros	héb	nvestissement e ergement marc par lit marchanc	hand	hébe	Investissement en hébergement touristique par lit touristique			Investissement touristique marchand (Hors RS) par lit marchand		
<b>2</b> 11 <b>3 4</b> 1 <b>3 5</b>	2019-2017	2016-2014	Evol. %	2019-2017	2016-2014	Evol. %	2019-2017	2016-2014	Evol. %	
Normandie	1 023	878	16.5%	442	378	16.8%	1 269	1 084	17.1%	
14 - Calvados	1 165	925	26.0%	439	360	21.8%	1 432	1 110	29.0%	
50 - Manche	642	583	10.3%	365	328	11.1%	821	650	26.3%	
61 - Orne	1 083	1 019	6.2%	379	329	15.1%	1 415	1 184	19.5%	
27 - Eure	1 691	686	146.4%	573	319	79.6%	1 803	757	138.2%	
76 - Seine Maritime	932	1 256	-25.8%	528	607	-13.1%	1 289	1 780	-27.6%	

En euros	Investissement touristique total par lit touristique						
En euros	2019-2017	2016-2014	Evol. %				
Normandie	489	437	11.9%				
14 - Calvados	485	402	20.5%				
50 - Manche	406	348	16.9%				
61 - Orne	415	354	17.2%				
27 - Eure	591	334	76.6%				
76 - Seine Maritime	615	845	-27.2%				

## **Engagement touristique par zone touristique :** investissements en hébergement par lit Moyenne annuelle 2017, 2018, 2019 versus 2014, 2015, 2016 - En €

En euros	hébei pa	restissement rgement mar ar lit marchar	chand	Investissement en hébergement touristique par lit touristique		
	2019-2017	2016-2014	Evol. %	2019-2017	2016-2014	Evol. %
Normandie	1 023	878	16.5%	236	236 201	
14 - Calvados	1 165	925	26.0%	244	196	24.1%
14-Bessin	948	690	37.5%	317	242	31.3%
14- Caen - Côte de Nacre	669	628	6.6%	216	230	-6.0%
14-Côte Fleurie	1 814	1 419	27.9%	243	188	29.2%
14-Pays d'Auge	699	553	26.6%	193	150	28.4%
14 - Sud Calvados	988	832	18.7%	219	180	21.6%
50 - Manche	642	583	10.3%	167	141	18.1%
50-Baie du Mont Saint Michel	675	643	4.9%	195	175	11.5%
50-CU de Cherbourg - Saint-Lô - Coutances	946	1 052	-10.1%	371	481	-22.8%
50-Littoral Manche	483	348	38.7%	137	94	46.6%
50-Rural Manche	1 023	1 261	-18.9%	163	176	-7.0%
61 - Orne	1 083	1 019	6.2%	162	150	7.7%
61-Alençon - Argentan	1 821	736	147.5%	643	295	117.8%
61-Bagnoles	719	1 615	-55.5%	199	479	-58.6%
61-Reste de l'Orne	1 066	850	25.4%	124	93	33.5%
27 - Eure	1 691	686	146.4%	381	150	153.0%
27-Est Vernon	641	597	7.5%	192	166	15.9%
27-Ouest Bernay	949	1 207	-21.3%	131	161	-18.7%
27-Sud Evreux	3 434	464	640.3%	859	122	601.2%
76 - Seine-Maritime	932	1 256	-25.8%	271	401	-32.4%
76-Campagne seino-marine	1 078	1 620	-33.5%	218	281	-22.5%
76-Côte d'Albâtre	756	846	-10.7%	220	262	-15.9%
76-Vallée de la Seine	1 380	2 270	-39.2%	501	1 284	-61.0%



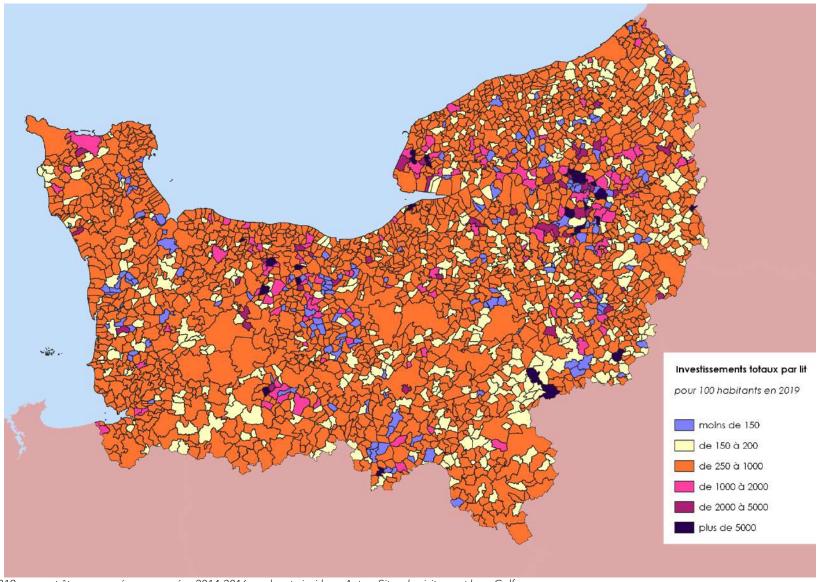
## **Engagement touristique par zone touristique :** investissements totaux par lit Moyenne annuelle 2017, 2018, 2019 versus 2014, 2015, 2016 - En €

En euros	ma p	ssement tour rchand (hors ar lit marcha	RS) <sup>'</sup> nd	Investissement touristique total par lit touristique		
	2019-2017	2016-2014	Evol. %	2019-2017	2016-2014	Evol. %
Normandie	1 269	1 084	17.1%	489	437	11.9%
14 - Calvados	1 432	1 110	29.0%	485	402	20.5%
14-Bessin	1 173	828	41.7%	546	439	24.2%
14- Caen - Côte de Nacre	941	823	14.3%	446	423	5.5%
14-Côte Fleurie	2 077	1 670	24.4%	494	400	23.5%
14-Pays d'Auge	1 028	613	67.5%	405	341	19.0%
14- Sud Calvados	1 277	1 107	15.4%	485	410	18.4%
50 - Manche	821	650	26.3%	406	348	16.9%
50-Baie du Mont Saint Michel	831	721	15.3%	425	374	13.6%
50-CU de Cherbourg - Saint-Lô - Coutances	2 112	1 462	44.4%	914	927	-1.4%
50-Littoral Manche	566	377	49.8%	363	292	24.4%
50-Rural Manche	1 157	1 355	-14.7%	386	383	0.9%
61 - Orne	1 415	1 184	19.5%	415	354	17.2%
61-Alençon - Argentan	2 456	770	218.8%	996	428	132.7%
61-Bagnoles	1 544	2 157	-28.4%	576	771	-25.3%
61-Reste de l'Orne	1 153	897	28.6%	368	288	27.7%
27 - Eure	1 803	757	138.2%	591	334	76.6%
27- Est Vernon	874	756	15.6%	411	378	8.5%
27-Ouest Bernay	952	1 209	-21.2%	349	345	1.0%
27-Sud Evreux	3 468	483	618.5%	1 051	278	278.5%
76 - Seine-Maritime	1 289	1 780	-27.6%	615	845	-27.2%
76-Campagne seino-marine	1 646	2 131	-22.8%	555	544	1.9%
76-Côte d'Albâtre	1 071	1 415	-24.3%	480	721	-33.5%
76-Vallée de la Seine	1 760	2 670	-34.1%	1 156	1 894	-39.0%



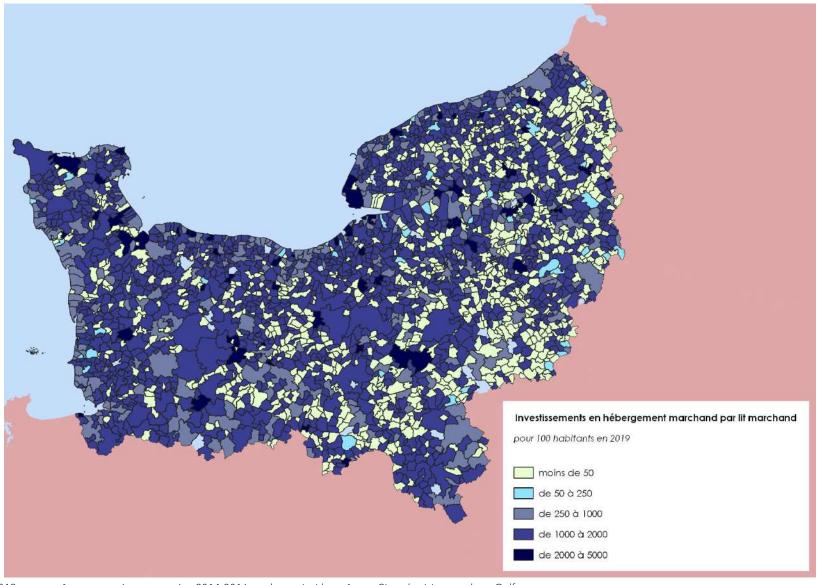
# **Engagement touristique par commune : Investissements totaux par lit touristique** Moyenne annuelle 2017, 2018, 2019, en €





## Engagement touristique par commune : Investissements en hébergement marchand par lit marchand Moyenne annuelle 2017, 2018, 2019, en €





## Engagement touristique par département : investissements par habitant

Investissements totaux par habitant Moyenne annuelle 2017, 2018, 2019 versus 2014, 2015, 2016 – En €



En euros	Investissement en hébergement marchand par habitant			Investissement en hébergement touristique par habitant			Investissement touristique marchand (Hors RS) par habitant		
Lii Guios	2019	2016	Evol. %	2014-2016	2011-2013	Evol. %	2014-2016	2011-2013	Evol. %
Normandie	152	117	29.7%	101	77	30.7%	172	132	30.1%
14 - Calvados	294	222	32.2%	201	146	37.9%	331	247	34.3%
50 - Manche	211	167	26.1%	123	80	53.6%	238	175	35.4%
61 - Orne	136	110	24.0%	76	58	30.5%	154	118	30.6%
27 - Eure	116	60	94.0%	82	31	164.0%	121	63	93.1%
76 - Seine Maritime	71	69	3.3%	50	64	-21.6%	85	88	-3.1%

En euros	Investis	Investissement touristique total par habitant						
Lii Guios	2019	2016	Evol. %					
Normandie	168	136	24.2%					
14 - Calvados	325	248	30.8%					
50 – Manche	235	177	32.6%					
61 – Orne	149	118	26.3%					
27 – Eure	120	63	90.7%					
76 - Seine Maritime	83	96	-13.6%					

### Engagement touristique par département : investissements par habitant

Investissements en hébergement par habitant Moyenne annuelle 2017, 2018, 2019 versus 2014, 2015, 2016 - En €



En euros	hébe	vestissement rgement mar par habitant		Investissement en hébergement touristique par habitant		
	2019-2017	2016-2014	Evol. %	2019-2014	2016-2014	Evol. %
Normandie	81	62	30.0%	152	117	29.7%
14 - Calvados	163	121	34.7%	294	222	32.2%
14-Bessin	273	186	46.3%	406	296	37.1%
14- Caen - Côte de Nacre	41	36	12.9%	69	55	25.6%
14-Côte Fleurie	1388	982	41.3%	2625	1899	38.2%
14-Pays d'Auge	87	63	37.3%	171	136	25.9%
14-Sud Calvados	39	31	24.8%	75	61	23.7%
50 - Manche	96	72	34.1%	211	167	26.1%
50-Baie du Mont Saint Michel	207	162	27.5%	415	326	27.3%
50-CU de Cherbourg - Saint-Lô - Coutances	42	26	58.6%	52	35	49.4%
50-Littoral Manche	233	145	60.2%	579	440	31.5%
50-Rural Manche	47	45	4.7%	107	95	12.7%
61 - Orne	58	50	16.0%	136	110	24.0%
61-Alençon - Argentan	52	22	138.4%	62	30	104.0%
61-Bagnoles de l'Orne	525	1135	-53.7%	920	1446	-36.4%
61-Reste de l'Orne	49	34	42.6%	142	105	35.1%
27 - Eure	77	28	173.1%	116	60	94.0%
27-Est Vernon	27	21	27.5%	50	42	19.2%
27-Ouest Bernay	44	52	-14.7%	118	111	6.0%
27-Sud Evreux	176	23	671.1%	214	51	321.4%
76 - Seine-Maritime	36	45	-19.7%	71	69	3.3%
76-Campagne seino-marine	29	37	-21.0%	60	60	-0.8%
76-Côte d'Albâtre	57	59	-2.8%	101	99	1.4%
76-Vallée de la Seine	24	39	-36.7%	54	50	7.9%

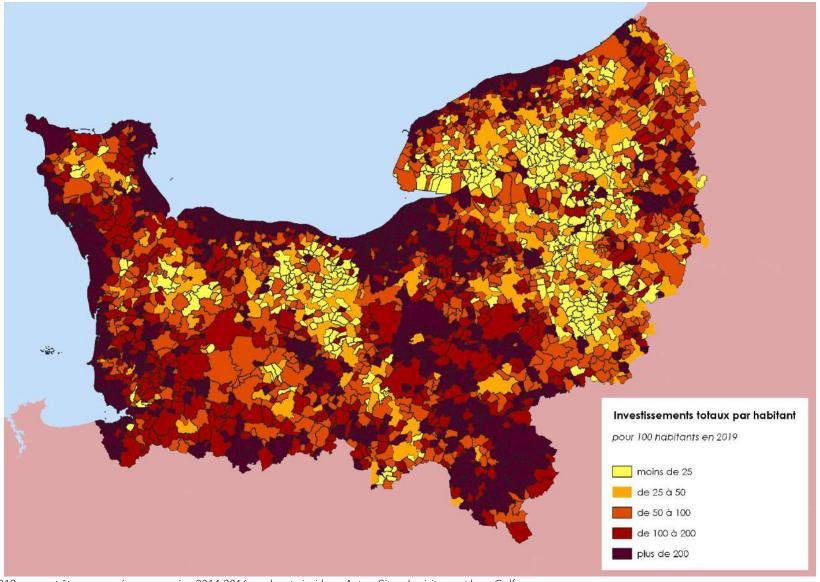
**Engagement touristique par département : investissements par habitant** Investissements totaux par habitant Moyenne annuelle 2017, 2018, 2019 versus 2014, 2015, 2016 - En €



En euros	marc	ssement tour hand par hab	itant		Investissement touristique total par habitant			
	2019-2017	2016-2014	Evol. %	2019-2017	2016-2014	Evol. %		
Normandie	101	77	30.7%	168	136	24.2%		
14 - Calvados	201	146	37.9%	325	248	30.8%		
14-Bessin	337	224	50.8%	469	339	38.5%		
14- Caen - Côte de Nacre	57	47	21.1%	84	67	26.7%		
14-Côte Fleurie	1589	1156	37.5%	2821	2088	35.1%		
14-Pays d'Auge	127	70	81.7%	182	143	27.3%		
14-Sud Calvados	50	42	21.3%	87	71	21.5%		
50 - Manche	123	80	53.6%	235	177	32.6%		
50-Baie du Mont Saint Michel	254	182	40.1%	450	346	29.9%		
50-CU de Cherbourg - Saint-Lô - Coutances	93	37	154.6%	103	51	102.4%		
50-Littoral Manche	273	158	73.1%	617	453	36.0%		
50-Rural Manche	53	48	10.2%	112	98	13.6%		
61 - Orne	76	58	30.5%	149	118	26.3%		
61-Alençon - Argentan	70	23	207.1%	64	31	104.1%		
61-Bagnoles	1129	1516	-25.5%	1520	1827	-16.8%		
61-Reste de l'Orne	53	36	46.2%	145	107	35.2%		
27 - Eure	82	31	164.0%	120	63	90.7%		
27-Est Vernon	36	26	37.2%	57	48	19.4%		
27-Ouest Bernay	44	52	-14.6%	118	111	6.0%		
27-Sud Evreux	177	24	648.4%	215	52	316.3%		
76 - Seine-Maritime	50	64	-21.6%	83	96	-13.6%		
76-Campagne seino-marine	45	49	-8.3%	75	72	3.9%		
76-Côte d'Albâtre	81	98	-17.7%	124	161	-23.1%		
76-Vallée de la Seine	31	45	-31.4%	57	57	-0.9%		

# **Engagement touristique par commune : investissements totaux par habitant** Moyenne annuelle 2017, 2018, 2019, en €





#### **Sommaire**



- I. Présentation du Tableau de Bord régional
- II. Les investissements touristiques en Normandie
  - II.1- Répartition géographique de l'investissement
  - II.2- Le poids de la Normandie en France
- III. Les hébergements touristiques
  - III.1- Investissement par mode d'hébergement
    - a. L'hôtellerie
    - b. Les résidences de tourisme (RT)
    - c. L'hôtellerie de plein air
    - d. Les villages de vacances
    - e. Les gîtes & meublés
    - f. Les résidences secondaires
  - III.2- Ensemble des hébergements touristiques
- IV. Les équipements touristiques
  - IV.1- Les investissements par type d'équipement
    - a. Les musées
    - b. Les autres sites de visite
    - c. Les casinos
    - d. Les parcs de loisirs
    - e. Le thermalisme et la thalassothérapie
    - f. Les parcs d'exposition et centres de congrès
    - g. Les golfs
    - h. Les ports de plaisance
    - i. Les pistes cyclables
  - IV.2- Ensemble des équipements touristiques
- V. La Restauration
- VI. Annexes
  - IV.1- Engagement touristique
  - IV.2- Remerciements

#### Remerciements



Abbaye du Mont Saint Michel

**AC** Loisirs

Aéro-Mémoire 39-45

Airborne Museum

Aître Saint Maclou

Amirauté Golf

Batterie d'Azeville

Bayeux Aventure

Belambra

Calvados Père Magloire L'Experience

Casinos de France

Centre de congrès - Deauville

Centre d'entrainement Golfique Bois-Guillaume

Château de Caen

Cimetière Militaire Allemand

Communauté Urbaine Caen la Mer

Conseil Départemental de la Manche

Conseil National des Etablissements Thermaux

Cures Marines de Trouville

Département de L'Eure

Département du Calvados

Domaine du Golf de Clécy

Ecurie Lesseigneur

Fédération Nationale de l'Hôtellerie de Plein Air

Fédération Nationale des Gîtes de France

Fondation du Patrimoine

France Thalasso

Garden Golf d'Evreux

Golf de Cherbourg

Golf de Coutainville

Golf de Coutainville

Golf d'Omaha Beach

Golf PGA France du Vaudreuil

INSFF

La Batterie du Roule

Latitude Manche Agence d'Attractivité

L'Officiel des Terrains de Camping

Maison des saints Louis et Zélie Martin - Maison natale de Sainte Thérèse

Maison du Camembert

Ministère De La Culture Et De La Communication

Moulin Amour

Moulin de Moidrey

Musée Alain

Musée d'Art et d'Histoire Baron-Gérard (MAHB)

Musée de la Mine

Musée de la préhistoire

Musée de la Préhistoire de Rânes

Musée de la Tapisserie de Bayeux

Musée de Normandie

Musée des beaux-arts de Caen

Musée maritime et fours à chaux du Rey

Musée Mémorial de la Bataille de Normandie

Musée régional de la Poterie

Musée Vivant de l'Energie

Normandie Challenge Adventure

Parc Anova Alençon

Parc des Ronchettes Saint-Lô

Parcours découverte de l'écurie n°1 du Haras national du Pin

Prévithal Thalasso et Spa Marin Donville les Bains

Répondants au sondage quantitatif MKG/Atout France auprès d'hôteliers et de restaurateurs

Riva Bella Thalazur Ouistreham Hôtel & SPA

Syndicat national des espaces de loisirs, d'attractions et culturels (SNELAC)

Syndicat National des Résidences de Tourisme (SNRT)

UMIH

UNAT Tourisme social et solidaire

UNI VDL Les Véhicules de loisirs

Union Française des Métiers de l'Evénement (UNIMEV)

Vacances pour Tous

Vélo & Territoires

Voies Navigables de France

**VVF Villages** 

Woody Park